

Université d'Ottawa
Programme de doctorat en santé des populations

Cas 4 : Prévention de l'alcool au volant



Alejandra Dubois

Janvier 2013

Table de matières

Introduction	5
SECTION I : la mise à l'agenda.....	7
Aperçu de la problématique.....	7
Les origines des concertations.....	9
L'origine de la Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant	9
L'origine du comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse	11
L'origine du comité pour la prévention de l'alcool au volant de Lotbinière	26
La mise à l'agenda : l'analyse du programme de prévention de l'alcool au volant de Chaudière-Appalaches en tant que politique publique	27
Le courant des problèmes	27
Le courant de la politique.....	30
Le courant des solutions.....	31
Les partenaires (les acteurs).....	33
SECTION II : Le cadre logique.....	42
Les objectifs.....	43
Les activités	45
Les moyens ou intrants	54
Les ressources humaines	54
Les ressources financières	55
Les produits, réalisations ou extrants.....	57
Les produits tangibles.....	57
Les produits intangibles.....	58
SECTION III : le contexte, le processus, les barrières et les facilitateurs	61
Les enjeux du contexte	61
La voiture est essentielle	61
Le manque de taxi et de réseau cellulaire.....	61
Le contexte administratif en lien avec le découpage territorial.....	62
Le découpage territorial Vs les regroupements naturels	63
La venue des CSSS et son impact sur la culture de partage	64
L'historique des relations intersectorielles	65
L'évolution des lois et règlements pour intervenir lors des infractions routières	65
<i>Les processus</i>	66

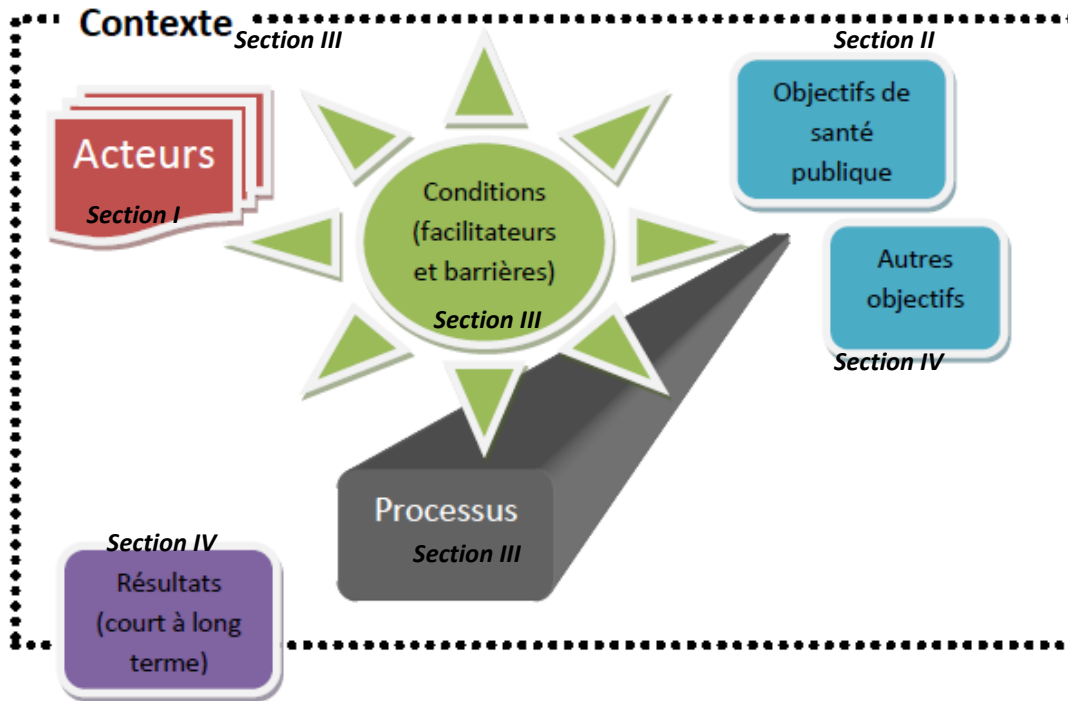
<i>La gouvernance et la commande originale</i>	66
<i>Les lignes d'autorité</i>	71
<i>Les communications</i>	74
<i>La prise de décision</i>	78
<i>La dynamique de groupe</i>	80
<i>Les outils de planification</i>	83
<i>L'évolution du comité</i>	85
Les barrières	89
Le manque de support et d'encadrement.....	89
Les enjeux de la confidentialité	89
Les lourdeurs administratives.....	92
Le manque de temps	92
Les facilitateurs.....	93
Avoir une cause commune... ..	93
... et que la cause commune soit noble	94
Le leadership, la personnalité et le fait de croire à la problématique	95
Les avantages du modèle <i>top-down</i>	97
Valoriser les gens impliqués	98
La mobilisation du milieu.....	100
La diversité des intervenants.....	101
Le travail en réseau.....	102
L'implication des gens et leur sentiment d'apporter une contribution	103
Le climat de travail.....	104
Le support financier et logistique	106
Le profil des pionniers	107
Le profil des animateurs	108
Le rôle stratégique de coordonnateurs	109
SECTION IV : les résultats et l'avenir	111
L'impact de l'initiative	111
À propos des objectifs sous-jacents	116
L'avenir de l'initiative	120
Ce qui pourrait être exportable de l'initiative.....	127
SECTION V : Les concepts reliés à l'intersectorialité en santé	130
Le concept de partenaire.....	130

Le concept d'intégration	132
Le concept d'intersectoriel	134
La différence entre « collaboration » et « action »	138
Les avantages de l'intersectorialité.....	139
Les défis de l'intersectorialité.....	139
Le climat à installer parmi des entités qui se compétitionnent	139
Bien identifier les membres et capitaliser sur leurs atouts	142
Les désavantages du modèle <i>top-down</i>	146
L'abus de l'approche intersectorielle	147
Le rôle et la légitimité du secteur santé en tant qu'instigateur du partenariat intersectoriel..	149
SECTION VI : Conclusion.....	152
Sources des données	161
ANNEXE A : Les meilleures pratiques en prévention d'alcool au volant	168
ANNEXE B : Choix stratégique de la Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant	172
ANNEXE C : Planification Triennale 2011-2014 de la Table de concertation Beauce- Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant	174
ANNEXE D : Plan d'action 2011-2013 - Comité de prévention d'alcool au volant de Bellechasse	184
ANNEXE E : Plan d'action 2011-2013 - Comité de prévention d'alcool au volant de Lotbinière.....	191

Introduction

La présente étude de cas a été réalisée entre septembre 2011 et décembre 2012 à partir des données recueillies dans la région de Chaudière-Appalaches et dans le but de mieux comprendre les processus de collaboration et d'actions intersectorielles en tant que stratégies visant à agir sur les déterminants de la santé. Cette étude fait partie d'un projet de recherche doctoral, dont sa réalisation repose sur des études de cas. Les données ici recueillies proviennent des différentes sources, notamment des entrevues individuelles ou en groupe conduites à l'automne 2011 et en septembre 2012 auprès des acteurs impliqués dans ce cas, de l'observation des deux réunions régulières de deux différents comités (octobre 2011 et février 2012), des documents et matériels divers reliés au projet et fournis par les intervenants rencontrés, des références bibliographiques et des informations accessibles sur internet. La présentation de ce quatrième cas est organisée en six sections : en premier, nous décrivons la problématique sous-jacente et les origines de la concertation entre partenaires provenant de différents secteurs, lesquels sont brièvement décrits. Par la suite, le modèle du cadre logique est adopté pour décrire les objectifs, les activités, les moyens et finalement les réalisations de ladite concertation. La troisième section propose une description et une analyse des enjeux du contexte et des aspects de gestion du processus intersectoriel, pour permettre de dégager les différents facteurs qui semblent avoir agi en tant que barrières et facilitateurs dans le cadre de ce cas. La quatrième section porte sur l'impact et l'avenir de cette initiative intersectorielle, tandis que l'avant-dernière propose une discussion sur le concept d'intersectorialité et ses leviers, pour finalement terminer avec une conclusion. Cette segmentation de l'analyse correspond au cadre conceptuel préliminaire proposé en mai 2011 qui est reproduit dans la figure 1.

Figure 1 : Cadre conceptuel préliminaire de l'action intersectorielle



A. Dubois, 2011

SECTION I : la mise à l'agenda

Aperçu de la problématique

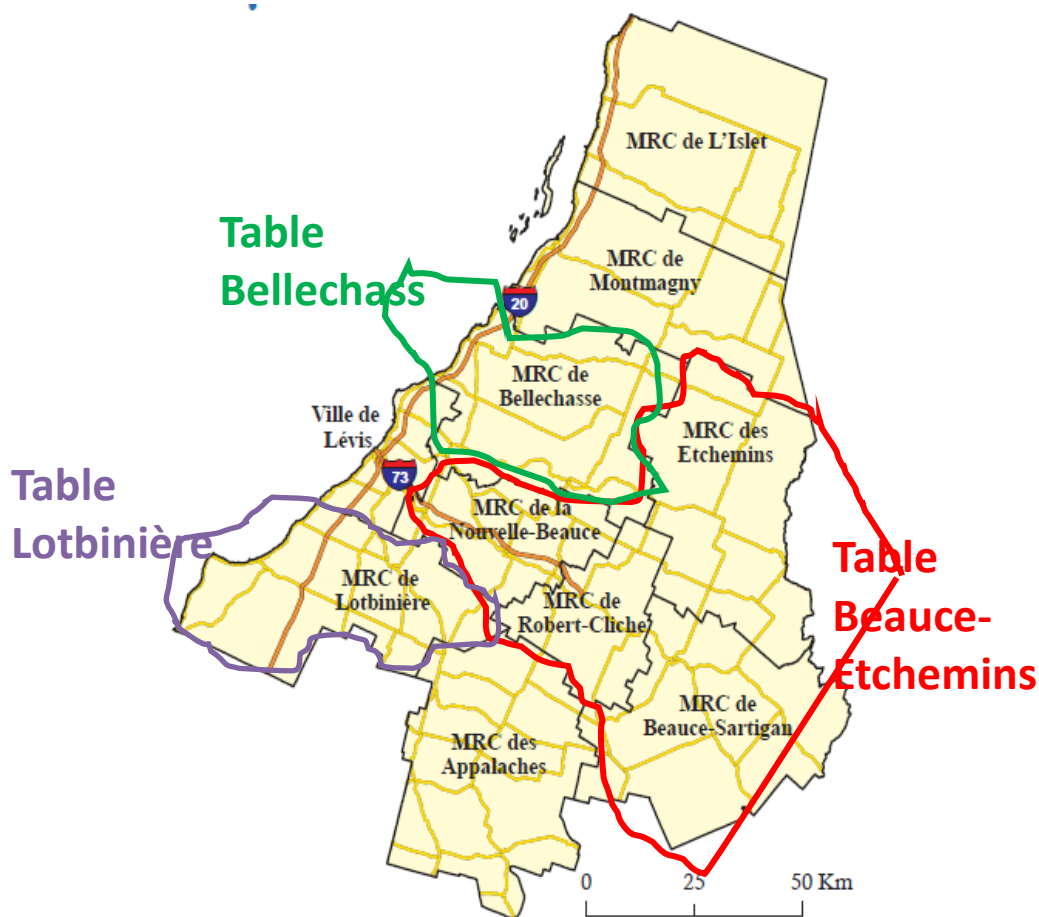
Le nombre d'accidents de la route causés par la conduite avec des facultés affaiblies est une problématique majeure au Québec et dans le monde. La fatigue, la consommation de médicaments, de drogues ou d'alcool affectent la capacité de discernement des conducteurs et sont les principales sources de conduite avec des facultés affaiblies. En effet, l'ensemble des habiletés liées à la conduite est détérioré avec une concentration d'alcool dans le sang de 70 mg/100 ml et l'incidence des accidents liés à la consommation d'alcool est considérée comme étant statistiquement significative à un niveau supérieur à 50 mg/100 ml (Beaulne, 1991). En 1998, la région de Chaudière-Appalaches se situait au 5^e rang sur les dix-sept régions du Québec pour les infractions criminelles liées à la conduite avec facultés affaiblies (Larose, 2001), et puisque l'alcool constitue la drogue dont on fait le plus usage au Canada, l'alcool au volant représente une problématique régionale majeure en santé publique.

Au Québec, des activités de sensibilisation sont menées depuis de nombreuses années, notamment par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). En parallèle, les corps policiers, notamment ceux de la Sûreté du Québec (SQ), surveillent les routes et réalisent périodiquement de barrages pour vérifier que le niveau d'alcool dans le sang des conducteurs ne dépasse pas les limites établies par la loi. Malheureusement, des outils de détection similaires pour l'abus de drogues ne sont pas encore mis au point et les activités de prévention visent principalement l'alcool au volant. Malgré toutes ces actions menées en parallèle, mais sans concertation, la région de Chaudière-Appalaches se situait au second rang en ce qui concerne les taux pour les conducteurs décédés, testés et ayant de l'alcool dans le sang pour la période 1992-1996 (Larose, 2001).

Au printemps 1997, une collision tragique impliquant plusieurs membres d'une même famille, suivie d'une deuxième deux mois plus tard a déclenché un processus de recherche de solutions. À ce moment, des acteurs de haute instance provenant de différents milieux ont choisi de se concerter pour mener une bataille de longue haleine qui se poursuit toujours contre le fléau de la conduite en état d'ébriété. Ainsi, les décideurs du territoire Beauce-Etchemin (MRC Beauce-

Sartigan, Robert-Cliche, Nouvelle-Beauce et des Etchemins) ont formé en juin 1997 la Table de concertation Beauce-Etchemin pour la prévention de l'alcool au volant, sous l'initiative de la Direction de santé publique, de la Sûreté du Québec et du ministère des Transports du Québec (Carrefour Santé Publique, 2004). L'année suivante, le décès tragique de deux jeunes sœurs de la MRC de Bellechasse a généré une mobilisation des citoyens qui aboutirait à la mise sur pied du Comité Action-sécurité axe 277-173 et du Comité de prévention de l'alcool au volant de Bellechasse. Le modèle de ce dernier comité sera reproduit un an plus tard dans la MRC de Lotbinière.

Figure 2 : Carte du territoire de la région de Chaudière-Appalaches, par MRC et par Table de prévention d'alcool au volant



L'analyse de ce cas revêt un intérêt particulier pour illustrer la collaboration intersectorielle, car à l'intérieur de la même région de Chaudière-Appalaches, trois différentes tables de concertation sous-régionales existent (Beauce-Etchemins, Bellechasse et Lotbinière — voir

figure 2) et leur analyse permet de dégager les différences et similitudes quant à leur nature, leur origine, leur contexte et leur approche. Déjà en 2002, la Régie régionale de la santé et de services sociaux de Chaudières Appalaches avait conduit une évaluation de ces trois tables, dans le but de « dégager les éléments à tenir compte dans l'élaboration d'un modèle de concertation en matière de prévention d'alcool au volant » (Bourasa et Fafard, 2002, p.5). Bien que la présente étude de cas puise dans ce document d'évaluation fort intéressant, elle se concentre davantage sur l'analyse des grandes catégories de conditions identifiées dans notre cadre conceptuel (objectifs, acteurs, processus, résultats, etc.) dans une perspective plus large de l'intersectorialité, et relativement indépendante de la mission centrale des ces trois tables (la prévention de l'alcool au volant). Néanmoins, les différences intrinsèques à chacune de tables seront soulevées au besoin, si pertinentes à l'intérieur de notre cadre d'analyse.

Les origines des concertations

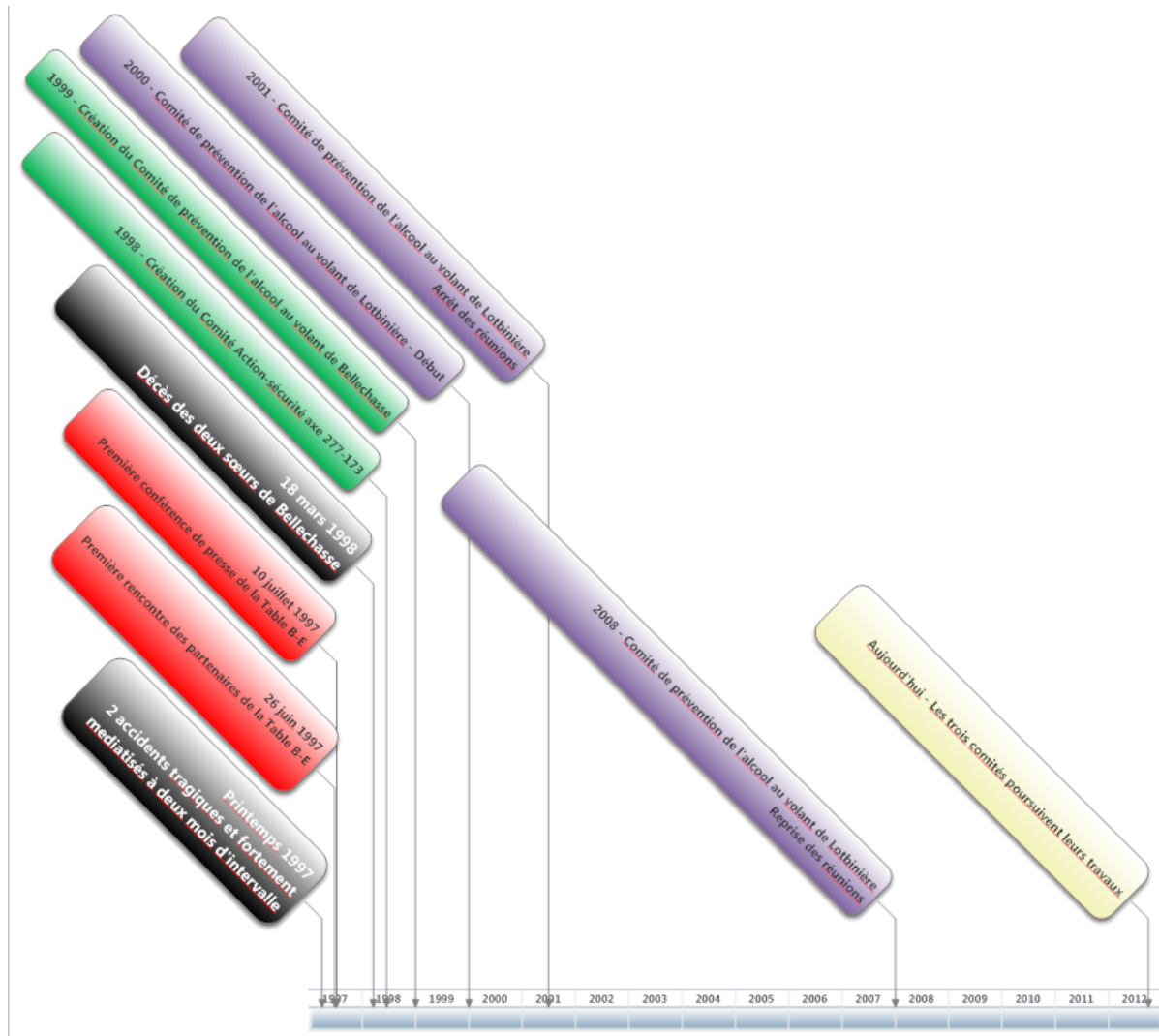
Il est important ici de faire une chronologie des événements pour être en mesure de distinguer l'origine de chacune de trois tables de concertation. La figure 3 schématise cette chronologie, en mettant en évidence les jalons qui ont marqué leur développement.

L'origine de la Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

Premièrement, au printemps 1997, une série d'événements tragiques déclenchait le processus de concertation pour la région de Beauce-Etchemins :

« La table Beauce-Etchemins, c'est parti d'un constat. En fin de compte, ça part des mêmes deux éléments malheureux médiatiques. Donc au niveau de la table Beauce-Etchemins, il y a eu au printemps 97 une collision entre deux véhicules qui est survenue et qui a causé cinq décès, dont quatre dans une même famille, incluant une jeune femme enceinte de quelques mois. Deux mois plus tard, une collision du même genre entraînait la mort de deux personnes. Alors là, c'est des organisations qui se sont assises ensemble et ils ont dit il faut faire quelque chose. Alors il y avait la Direction de Santé publique, le Ministère des Transports et la Sûreté du Québec. Et alors ces trois organisations-là ont contacté d'autres organismes locaux. En fin de compte, ils ont voulu mettre autour d'une même table toutes les organisations concernées par la problématique de l'alcool au volant. Alors là ils ont contacté les

Figure 3 : Jalons qui ont marqué le développement des trois tables de concertation de Chaudière-Appalaches pour la prévention d'alcool au volant



milieux scolaire et municipal, des organisations du Gouvernement du Québec, on organisations du Gouvernement du Québec, on parle de la SAAQ, le Bureau du Coroner... bref, ils ont convoqué tout ce monde-là et là ils ont dit il faut faire quelque chose. Donc il y a eu une première réunion le 26 juin 1997 et lors de cette première rencontre-là, ils ont dit bon, c'est l'été, on comprend que tout le monde va tomber en vacances, mais on ne peut pas... il faut déjà faire quelque chose tout de suite, donc une action concrète, il a été décidé de faire une conférence de presse, même en l'absence de plan d'action. Parce que vous comprenez, on vient d'asseoir ce monde-là autour de la table, on n'a pas eu le temps de

réfléchir sur un plan d'action. Donc il y a eu une conférence de presse le 10 juillet 97 qui avait deux buts essentiels, c'était 1) de transmettre un message de prévention : à ce moment-là ce qui avait été le slogan c'était "En vacances, on ne prend pas de chances", et l'autre c'était de faire connaître la table. Donc par la suite, les rencontres se sont poursuivies, il y en a eu une autre le 15 octobre 97, là ils ont présenté un peu un portrait, ils ont voulu faire un plan d'action et ils ont priorisé des clientèles. Alors c'était un petit peu comme ça que la table a démarré » (Communication personnelle Agent de planification et programmation en Santé publique - Agence de Santé et Services sociaux Chaudière-Appalaches).

L'origine du comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse

Pendant que les rencontres de cette première table régionale se succèdent et leur plan d'action se développe, un autre accident tragique survient le 18 mars 1998 et secoue la population de la MRC voisine, celle de Bellechasse. Toutefois, la cause de cet accident n'était pas reliée à l'alcool au volant sinon à la dangerosité des routes :

« Cette route-là (la route 277) qui part d'ici qui va à Lévis, que tu vas prendre, OK? Elle était meurtrière surtout l'hiver, lors des tempêtes de neige : les vents latéraux très forts... parce qu'il y a des... il y a des bandes d'arbres, des bandes forestières, mais beaucoup ont été défrichées : il y a des grandes bandes, jusqu'à 50, 75, 80 km où il n'y a rien, alors le vent s'engouffre là-dedans. Notre route est transversale, donc ça souffle. Et il se met une poudrerie sur le chemin, il y a beaucoup d'autos, ça crée une petite glace, une glace noire, et un moment donné tu sors de la forêt et bingo! Il n'y a pas de vent du tout, et tout d'un coup, le vent à 100 km/h : pouf! Tu tasses; il y a un camion qui passe, c'est fini. Il y a des gens qui restaient aussi pris dans les tempêtes et qui mourraient là-dedans. Alors c'est une route qui est... qui est... qui est... elle était désastreuse. Et à un moment donné, deux petites filles que je connaissais très bien — elles avaient 18, 19... 17 et 19 ans —, l'une d'elles était une amie de ma fille, et puis elles étaient toujours ensemble depuis le secondaire I — toujours, toujours, soit chez nous, soit chez eux. ...)... Alors ces deux jeunes filles-là, il y en a une d'elles, elle était chez moi, la veille, jusqu'à minuit moins quart; elle couchait chez nous. À un moment donné, à minuit moins quart, elle décide de partir. Je la taquine, bla-bla-bla, elle dit : [VOIX DE FAUSSET] non, non! Je m'en vais, ma mère m'a

préparé un bon petit plat pour demain, et ma sœur rentre au cégep et je veux rentrer avec elle, bla, bla, bla. Bon. Elle part. Et le lendemain matin, elle descendait vers 9 heures, 9 heures et demie, et elle... c'est ce qui est arrivé : avec son auto, comme ça, elle descendait, et dans le coin où il y a de la forêt ça allait bien, et un moment donné elle sortie ici, il ventait très fort, il y avait de la glace, elle est rentrée sous un camion lourd en pleine face; mortes, les deux. C'est ça qui est arrivé. Et... là ma fille, on l'a surveillé pour pas qu'elle... elle voulait aller rejoindre son amie, elle n'avait plus rien sur Terre... Je l'ai trouvé ordinaire, ce bout-là, je te jure. Et quand je suis arrivé aux funérailles, comme je connaissais ces jeunes-là très bien, les parents m'ont demandé de dire un petit mot et de prendre, peut-être, la tête d'une... d'une... de signatures, d'une pétition pour faire changer cette route-là; bref. J'ai dit : je peux bien m'adresser aux gens, mais écoute, j'ai rien dans la tête, moi, là, c'est comme si... Non, non, non! On a déjà commencé, au quart, il y a déjà... il y a 200-300 signatures déjà, des gens qui passaient, ils ont dit : oui, il faut faire quelque chose pour la route — parce que c'était connu, ça, cette route-là, ici, là. Puis j'ai dit : on va partir une signature; ceux qui veulent, vous allez signer. On ramasse 800 signatures, environ » (Communication personnelle - Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

L'accident du 18 mars 1998 a été sans aucun doute un événement marquant, ce que la littérature anglaise dans le domaine de l'analyse de politiques publiques identifie comme étant un « *focussing event* », concept qui n'a pas d'équivalent à l'heure actuelle en français. Certains traduisent ce terme spécifique comme étant des événements, crises et symboles (Prof. Burlone, communication personnelle), et d'autres tous simplement comme « événement spécifique » (Hassenteufel, p. 2008). Bien comprendre l'importance et l'impact de ce genre d'événement est fondamental lors de l'analyse d'un processus de concertation, puisque la concertation constitue en quelque sorte le véhicule ou la stratégie qui conduit au développement d'un programme, d'une politique ou d'une action publique en réponse à l'élément déclencheur symbolisé à travers le « *focussing event* ». À cet effet, certains auteurs, dont Thomas Birkland, constatent que sous certaines conditions les « *focussing events* » conduisent aux changements politiques les plus radicaux que nous observons dans la réalité. De tels événements sont définis selon cinq dimensions : ils sont soudains, peu fréquents, néfastes, concentrés sur une zone géographique particulière ou d'une communauté d'intérêts, et connus des décideurs et du public en même

temps (Birkland 1998, cité par Walgrave et Varone, 2008, p. 368, traduction libre). Concernant les conditions permettant à un événement particulier de se retrouver dans l'arène politique on y retrouve le rôle des médias et des mobilisations sociales et celui de coalitions :

Naturally, focusing events do not mechanically lead to policy changes: The impact of external events on politics and policies depends upon the media coverage and social mobilization (external pressure) and upon political actors' position within the policy domain (internal response) (Walgrave et Varone, 2008, p 368).

En ce qui concerne le rôle des coalitions, Birkland indique :

An event is more likely to be focal if an interest group or groups are available to exploit the event in their quest for policy change. Focusing events will also stimulate some institutional attention to an issue if there is only one advocacy coalition that actively seeks change. If no advocacy coalitions react, events will gain little more than passing attention (Birkland, 1998, p. 72).

La situation vécue à Bellechasse en 1998 est l'exemple parfait, où un événement tragique a généré une forte mobilisation sociale, qui a interpellé les politiciens de par sa force et sa médiatisation. Toutefois, comment concrètement les politiciens ont-ils été appelés à intervenir dans ce dossier? L'importance du rôle de l'« entrepreneur politique », comme défini dans le modèle de fenêtres d'opportunité de Kingdon (1984) est bien illustrée dans ce cas. Comme résumé par Arsenault dans son mémoire de M. Sc en science politique, le modèle de Kingdon s'intéresse surtout à la mise à l'agenda en essayant d'expliquer le niveau de priorité que les décideurs politiques accordent aux différents enjeux publics. Kingdon suggère que « les chances qu'un problème accède de façon prioritaire à l'agenda des décideurs sont "dramatiquement augmentées" s'il y a couplage, le plus souvent par un entrepreneur politique, de trois courants relativement indépendants les uns des autres – le courant des problèmes, le courant des solutions et le courant de la politique - au moment de l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité » (Arsenault, 2011, p. 16). Ces entrepreneurs politiques peuvent venir de différents horizons. En effet, ils peuvent être des élus, des lobbyistes, de politiciens, des universitaires, des fonctionnaires de carrière, ou de simples citoyens, mais ils possèdent tous, selon Kingdon, quatre qualités communes : ils sont écoutés (soit dû à leur expertise, leur habilité à exprimer le point de vue des autres, ou au poste qu'ils occupent), ils ont de bonnes

connexions politiques, ils sont habiles dans la négociation, et ils sont persistants et prêts à investir beaucoup de ressources dans l'activité politique (Lemieux, 2002). Le suivant extrait d'entrevue avec l'« entrepreneur politique » qui a dirigé le processus dans la MRC de Bellechasse illustre très éloquemment ces derniers propos :

« Et là je prends les signatures, et ils ont dit : Euh... veux-tu porter ça? J'ai dit : à qui vous voulez que je porte ça, là. Bien, peut-être au député, au maire ou... je m'enferme dans ma chambre et je me dis : qu'est-ce que c'est que cette histoire-là? Y a-tu moyen d'améliorer cette route-là pour vrai? 800 signatures, il n'y a rien à faire avec ça; ça, c'est zéro. Là je pense à mon affaire, je me dis : on va aller chercher 10 000 signatures. On va bloquer cette route-là, et c'est le député qui va la bloquer. Là les journalistes vont s'intéresser, et après ça on part. Je ramasse mes affaires, monte ci, monte ça, et finalement je mets les journalistes dans le coup, enfin bref, à gauche, à droite un peu, et... finalement, on accepte devant la polyvalente, parce que les jeunes étaient mortes de cette polyvalente-là [...], bloque ça, le journaliste était là, la SQ était là, tout le monde, le ministère des Transports était là — tu sais, tout le monde était d'accord parce que c'était... on bloquait une demi-heure; ce n'était pas un blocus éternel! Mais assez pour que les... Radio-Canada était là, TVA était là... là ça nous a remis au monde. Tout le monde a entendu parler de nous autres; ils savaient qu'il y avait quelque chose qui se passait ici qui n'allait pas. Il y avait des morts qui s'étaient passés là et on voulait arrêter ça, nous autres, cette histoire-là. Ça fait que là, je pars avec... et là, je me rappelle, le député m'avait dit : sais-tu qu'est-ce que ça veut dire, 10 000 signatures? Une minute et demie, deux minutes chaque? Avant que tu signes, là... moi je te fais confiance — mais il l'avait lu, lui, le papier avant, là! Explique-moi ça, etc., dit 10 000 fois; sais-tu qu'est-ce que c'est? J'ai dit non. L'as-tu déjà fait? Non. Mais, j'ai dit, je vais le faire : tu vas avoir 10 000 signatures et je vais te demander une chose, mon [nom du député], j'ai dit, tu vas aller porter ces 10 000 signatures-là à l'Assemblée nationale. Dans l'Assemblée nationale. Tu vas arriver là un matin, tu vas dire au président : j'ai une pétition ici, est-ce que je peux la présenter à l'Assemblée nationale? Tu vas dire ça. Il faut que ça ouvre. Et le ministre, après ça, on va pouvoir lui parler. Il part à rire. [...] J'ai dit : [nom du député], qu'est-ce qu'il y a? As-tu... Vas-tu tuer quelqu'un? Y a-tu quelque chose qui ne va pas? Les règles, on s'en fout! J'ai dit : moi, les règles, je m'en fous. Rendu que je ne pile pas sur les pieds des autres. On ne pile pas sur les pieds des autres, on ne tue pas personne, on n'est

pas mauvais, on ne brise pas, on ne tue pas, on... C'est quoi? C'est juste sortir du cadre un peu, c'est tout! Finalement, il a accepté. Nous on avait 41 000 signatures, à la fin. Alors moi je suis allé dans les cégeps, je suis allé dans les caisses populaires, je suis allé dans chacune des municipalités, des conseils municipaux, je les ai rencontrés jusqu'en haut là-bas, là — il y a vingt quelques paroisses, là — et j'ai dit : les boys, on va sortir; il y aura plus de morts. Oui! moi j'en ai une : mon frère est mort là-dessus, moi je le sais... Ils sont partis comme ça. Bien j'ai dit : dites-le. On va arrêter ça. On a le moyen d'arrêter ça si on se prend en main. Si on se prend en main. J'ai dit : pourquoi donner notre responsabilité et notre pouvoir à des gens qui n'en ont que faire, de ça? Bien... ils ne le savent pas. J'ai dit : on va considérer tous les autres comme l'extension de nos responsabilités; c'est nous autres qui sommes responsables. On a une route qui ne va pas? Responsables. Ce n'est pas le ministère des Transports, ce n'est pas la Sûreté du Québec, ce n'est pas ci... c'est nous autres, c'est les citoyens, c'est chacun de nous à être responsable. On s'en va-tu comme ça? Oui, oui, oui, oui, oui, oui, oui, oui! Et là, les jeunes de cégeps, et là l'Université Laval, bra-bra-bra... 41 000 signatures! Alors mon [nom du député] est parti à l'Assemblée nationale avec les pages, en arrière — on appelle ça les pages : c'est les agents qui font les commissions, là, pour les députés, tu sais? et des choses comme ça. Il y avait huit, neuf boîtes, huit, neuf pages avec les boîtes. Ils n'avaient jamais vu ça, c'est bien évident! Alors j'ai dit à [nom du député] : asteure, maintenant, je veux une rencontre avec le ministre des Transports. Fait qu'on a eu une rencontre, et là c'est parti. Et là j'ai dit : nous autres, on veut améliorer cette route-là. On ne veut plus qu'il y ait de morts là-dessus : zéro. Pas un de temps en temps : zéro. On n'en veut plus. Fini. Terminé. Zéro. Et j'ai dit : nous autres on va s'occuper de notre part. Nous, on va mettre sur pied deux comités » (Communication personnelle - Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

Ainsi, fort du résultat de la pétition signée par des milliers de personnes et déposée par la suite à L'Assemblée nationale du Québec, le Comité action-sécurité axe 277/173 a vu le jour. Les actions proposées concernent autant les correctifs physiques à apporter à la route que des mesures pour éduquer, pour prévenir et pour sensibiliser, et elles mobilisent plusieurs partenaires : les élus des municipalités et des MRC concernées, le ministère des Transports, la Direction de la santé publique, la Chambre de commerce, l'Union des producteurs agricoles, le

CLSC, la Sûreté du Québec, la Sécurité publique de Lévis, les membres de la famille des jeunes filles décédées, les compagnies de transport ainsi que plusieurs organismes socio-économiques de la région (Intersection, 2001).

« Alors de fil en aiguille, bien le comité de Bellechasse s'est mis sur pied, est né du milieu, de la volonté de la population, alors est né avec des gens vraiment de la base, des gens qui voulaient que ça cesse, alors... et là par la suite, pour ce qui est de Bellechasse, la SQ, différents partenaires au niveau municipal, au niveau des loisirs se sont impliqués pour rejoindre [nom], qui est le président de ce comité-là. Au départ [nom du président] avait mis sur pied une table pour la sécurité routière de l'axe 277-173. Alors de cette table-là est issu le comité de prévention de l'alcool au volant » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Au tout début, la vingtaine de membres du Comité action-sécurité axe 277/173 ou comité mère, se sont chargés de conduire une analyse de la situation pour identifier les pistes d'action prioritaires et commencer à apporter de correctifs localement. Pour ce faire, ils sont allés chercher l'expertise dans le secteur de la santé et des services sociaux :

« ... alors là Bellechasse est arrivé avec la commande à l'ASSS pour dire écoutez, nous on est inquiets ici pour notre population, il y a trop de décès pour conduite avec facultés affaiblies, alors on aimerait ça qu'il y ait une recherche, une enquête, une évaluation en Chaudière-Appalaches, de ce qu'on pourrait faire pour poser des actions et est-ce que c'est vraiment une problématique qui a des difficultés, est-ce que c'est quelque chose qui est majeur de partout dans Chaudière-Appalaches ou est-ce qu'il y a des endroits plus ciblés, tout ça. Alors de cette étude-là est ressorti que Beauce-Etchemin, Bellechasse, Lotbinière étaient les secteurs touchés de façon plus marquée en Chaudière-Appalaches par cette problématique-là » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« ... c'est venu des médecins là-dessus, et là... oui, oui, oui, oui, oui, oui, oui! Et ils nous ont fait une étude pour le ministère des Transports : extraordinaire! Extraordinaire! [...] Bien il y a un gars du... du domaine

de la santé qui est venu ici, il dit : [nom], moi je suis emballé! Ton projet m'emballé, il dit, regarde, on va se faire une étude, on va prouver ce que tu as, ça prend une route... tu veux une route à quatre voies ici? On va te la donner! Là on a fait une étude. Les statistiques à l'appui : clac-clac-clac-clac-clac! Extraordinaire! Ça, ç'a été notre... levier » (Communication personnelle - Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

Le résumé préparé par la Sûreté du Québec pour le numéro 18 du Bulletin Intersection illustre bien les actions diagnostiques qui furent complétées par les membres du Comité action-sécurité axe 277/173, notamment la Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches et la Sûreté du Québec, ainsi que les constats de la situation prévalente en 1998 :

Pour mieux comprendre la problématique, la Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches a été chargée de réaliser un bilan statistique et une analyse de la sécurité de l'axe 277/173. Des études de circulation ont été également effectuées par la Sûreté du Québec. L'analyse de ces données nous indique que les accidents corporels sont non seulement plus nombreux que la moyenne provinciale ou régionale, mais également que les blessures subies sont dans l'ensemble plus graves. Entre 1990 et 1997, on y a dénombré pas moins de 3 464 accidents ayant causé des blessures à 1 204 victimes, dont 52 décès et 201 blessés graves. Les études ont également permis de localiser une partie de l'axe 277/173 comme étant plus à risque. Il s'agit d'un tronçon long de 39 kilomètres, situé entre les municipalités Sainte-Claire et Pintendre. Ce segment de route a été, à lui seul, la scène de 41 des 52 décès dénombrés. On a de plus constaté que depuis 1990 le bilan des victimes de la route a augmenté à cet endroit de 13,6 % pendant que le nombre total de victimes chutait de plus de 10 % au Québec.

L'analyse des données a également permis de mettre en lumière plusieurs facteurs liés à l'environnement routier et au comportement humain, associés à ces accidents, dont principalement : la configuration physique de la route (accotement, éclairage, marquage de la chaussée, signalisation); les conditions atmosphériques (vents latéraux, poudrierie) et l'entretien hivernal de la route. De plus, plusieurs tronçons de l'axe 277/173 ont une fréquentation qui atteint les limites de leur capacité et la situation est

encore plus alarmante durant la saison estivale alors que l'achalandage connaît une augmentation importante.

Pour ce qui est des facteurs liés au comportement humain, les études de circulation, menées par la Sûreté du Québec, ont fait ressortir que les dépassements de la limite de vitesse permise étaient assez élevés. Un autre constat tout aussi aggravant est qu'une bonne proportion des dépassements majeurs de la limite de vitesse permise sont effectués au volant de camions et d'autobus, dont la masse est de loin supérieure à celle des automobiles. De plus, la conduite avec les capacités affaiblies est très présente dans la région. L'analyse des données confirme la triste réalité de la consommation d'alcool comme facteur majeur dans plusieurs accidents mortels recensés (Intersection, 2001, p 9).

Au bout de plusieurs mois de travaux, notamment sur des activités de sensibilisation à la prévention, il est devenu évident que la collaboration avec le gouvernement provincial était de mise. En effet, le Ministère des Transports devait intervenir avec force et un budget considérable pour apporter différentes améliorations physiques à l'axe 277/173 qui étaient hors de la portée du comité, tel que l'acquisition des terrains appartenant aux agriculteurs dans le but d'élargir certains segments de la route, planter des brise-vent dans les secteurs non boisés afin de minimiser les problèmes des vents latéraux; asphalté les accotements; installer un système d'affichage sécuritaire le long de l'axe routier ainsi qu'améliorer le système d'éclairage :

« On a dit au ministère des Transports, et à tous les ministres que j'ai rencontrés : nous, on prend nos responsabilités de citoyens. Il y a des choses qu'on ne peut pas faire. On ne peut pas arriver chez un producteur agricole et dire : on a besoin de 20 m de ton terrain, nous autres. Allo? Terminé, hein. Mais j'ai dit : on a besoin des pouvoirs publics. Ce qu'on ne peut pas faire, on travaille-tu ensemble, en collaboration? On travaille-tu ensemble? Toi tu vas faire ce qu'on ne peut pas faire, nous on va faire ce que tu n'es pas capable de faire, aussi; on va se mettre ensemble et on va faire quelque chose. Et voici ce qu'on a fait à date. Ah oui? Ça, ça et ça? Oui, oui, sont toutes alignées, là. Je me rappelle : [nom de la ministre], l'ancienne ministre des Transports, avant [nom du ministre]... Elle, elle a dit : [nom de la personne interviewée], demande-moi ce que tu veux. J'ai dit : si vous faites ça... je lui ai dit... moi je lui avais dit, j'ai dit : au niveau de la sécurité des transports, j'ai dit, c'est quoi la philosophie des Transports, Madame [nom de la ministre]? Pourquoi vous

vous faites des routes? On fait des routes pour les besoins économiques. J'ai dit : à quoi sert l'économie? [SILENCE DE 5 SECONDES] J'ai dit : moi je vais vous dire ma pensée, par exemple! J'ai dit : moi je pense que l'économie devrait être assujettie à l'être humain. Les routes devraient donc être assujetties au bien commun de l'être humain — donc à la sécurité. C'est ce qu'on a nous autres : une route pour la vie. Tu regarderas de ce côté-là, en pleine forêt, là, tu vas voir un 4x8, c'est marqué : une route pour la vie. Nous, c'est l'être humain d'abord — cause des plus nobles. Fait que là, elle, c'est comme si elle s'était dit : si on mettait la sécurité routière premier, et le dévelop... et je suis très conscient du développement économique, madame la ministre, très conscient. Et le développement social aussi. Je suis très conscient de ça. Mais en premier, c'est l'être humain, pas l'argent. Moi c'est ma philosophie. Vous pouvez ne pas la partager, c'est correct, je n'ai pas de problèmes avec ça, mais je vous dis la mienne » (Communication personnelle - Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

L'implication du ministère des Transports fut majeure (environ 72 millions \$ investis en date de septembre 2012), mais puisque le but de cette section est d'analyser les origines de processus de concertation, nous allons y revenir sur les actions accomplies dans la section portant sur les résultats.

Un aspect intéressant à analyser dans cette étude de cas et l'aspect vertical de l'action intersectorielle dans le cas particulier de Bellechasse, c'est-à-dire comment des acteurs intervenant au niveau local ont réussi à obtenir l'appui des autorités régionales et provinciales, dans une séquence « *bottom-up* ». En effet, dès les débuts, les acteurs locaux de Bellechasse ont choisi d'assumer « leurs responsabilités » en identifiant et s'attaquant aux problèmes qui étaient dans leur sphère d'action. Le suivant extrait d'entrevue fait ressortir plusieurs aspects sur lesquels nous reviendrons dans les sections subséquentes, et nous avons jugé pertinent de l'inclure ici dans sa totalité :

« qu'est-ce qui s'est passé? Je leur ai expliqué! J'ai dit : prenez vos responsabilités! J'ai dit : dans la salle, j'en reconnais plusieurs. J'ai dit : À part du préfet, là — donnez-y pas de responsabilités, il est capable de rien faire, lui! Et l'autre maire, là, Ces deux-là, là, c'est nul! Là, ça part à rire, tu comprends? Je les connaissais, les gens, ils savaient que je riais, là, tu sais? Ils savaient que c'était une joke, là. Fait que ç'a mis... tu sais, ç'a mis de l'humour dans la salle. J'ai dit : à part ça, tous les autres,

imaginez-vous si vous vous levez debout, là, dans tous les secteurs que vous vous promenez, vous pouvez faire de Bellechasse le plus beau... la plus belle des communautés du Canada. Il n'y a pas de limites, là! Il y a personne qui peut vous arrêter. Qui peut vous arrêter? Personne! Et j'ai dit : je vous connais! Je sais la qualité que vous avez dans le cœur. Si vous vous levez debout et vous dites : on fait ça, ça va être extraordinaire ce qui va se passer ici! Dans tous les domaines! Prenez vos responsabilités. Et vous le savez que c'est ça qu'il faut faire! Le bien-être social, là, c'est d'attendre après les autres. Et chialer. Parce qu'il n'y a pas... les autres ne s'occupent pas de nous autres. Bien, occupez-vous en, de vos... de nos... Occupons-nous de nos affaires! Arrêtez d'être BS et travaillons ensemble! Là on va bâtir quelque chose. Là il y a un réseau énorme, là! Alors je me rappelle du vice-président de [nom de l'entreprise], la plus grosse entreprise de plastiques que je te disais tantôt. Lui, il a une flotte de camions incroyable qui utilise la 279, et il brise, et il brise ses amortisseurs, et il brise ci et... la route n'est pas convenable pour ça. Fait qu'il avait préparé un PowerPoint pour dire au ministère des Transports : voici ce qu'on veut que vous fassiez. Alors lui c'est un petit comique, par contre. Il arrive avec son... c'était à son tour après que j'ai eu parlé, c'était à son tour de présenter un PowerPoint, un vidéo. Fait qu'il pèse sur le bouton : il y avait 21 diapositives. Brrrrrr! Passées. Tout le monde le connaît... bien, plusieurs le connaissaient; on part à rire. [...] Et là il arrête. Il dit : bon, j'ai terminé. On part à rire. Bien non, mais vous n'avez pas compris : j'ai terminé! J'ai vraiment terminé. Il dit : 1) on va prendre nos responsabilités — moi j'ai compris, ç'a du sens, ça. Y en a-tu que ç'a pas de sens, ici? 2) monsieur le président, considérez-moi comme le premier membre de votre comité. Fait que tu vois le directeur général qui est là, là, qui... qui... qui... il est comme ça. Le deuxième à parlé, c'est le préfet de la MRC; c'est lui que j'avais dit : hi, hi, occupez-vous pas de lui, c'est un... C'est un gars très fort. Puis il le savait : il est parti à rire, tu sais, il savait que c'était une joke. Ça fait qu'il se lève, il vient pour présenter son PowerPoint, il dit — lui c'est pas un comique, là —, il dit : je ne présenterai pas mon PowerPoint. Il dit : ce que [nom du présentateur précédent] a fait tout à l'heure, il dit, c'est ça qu'il faut faire. Il dit : il faut prendre nos responsabilités. On ne les a pas prises. Y en a-tu qui les ont prises, ici? Pour la route? Sauf chialer qui ont eu des résolutions, les maires? Y en a-tu qui ont fait d'autre chose que ça? Non. Bien il dit : je propose qu'on prenne nos responsabilités, et deuxièmement, monsieur le président, considérez-moi comme le deuxième membre de votre comité pour améliorer cette route-là — pour la 279. Après ça, le président demande au directeur général de parler. Alors le directeur général était

assis à côté de moi, il me donne un coup de pied en dessous — il y avait une nappe —, il prend sa feuille, fait ça : crrrr! Bonsoir. Je suis extrêmement heureux d'être avec vous ici ce soir. Vous avez une cause extraordinaire. On comprend que la 279, il y a une problématique de transport. Considérez-moi comme le troisième membre de votre comité. Et là, le président a eu l'idée géniale de mettre ces 150 personnes-là en équipes. Il leur a donné une demi-heure : trouvons qu'est-ce qu'il faut faire avec cette route-là, ensemble. Et après ça on a... ils ont donné ça au ministère des Transports. Et ils vont avoir 15-20 millions de mis là-dessus [...]. Alors le consensus qui se dégage là, imagines-tu le député qui s'en va voir le ministre des Transports avec ce consensus-là? La population qui est derrière. La synergie. Extrêmement puissant.

I : C'est fort. [rire]

R : Bien! Moi, c'est comme ça que j'aime travailler. Je me dis : les humains, on travaille bien quand on est ensemble et qu'on a une cause. Mais du moment qu'il y en a un qui empêche, là-dedans, c'est là que ça commence à aller mal. Faut pas.

I : Mais quand tous ces maires disaient : nous, on n'a pas encore pris nos responsabilités, prenons nos responsabilités, concrètement, ils voulaient dire : à partir de maintenant on fait quoi?

R : Non. [...] Dans ma paroisse, moi, on va regarder les problématiques : il y a ça, il y a ça, il y a ça, il y a ça. [Nom de l'entreprise], par exemple, il y avait des grosses lumières comme ça — mais énormes! — qui éclairaient leur entrepôt extérieur, parce qu'il n'y avait pas assez de place en dedans : tous les bacs de récupération, les bleus, les verts qu'on voit partout, là, il y en avait gros! Mais la route passait comme ça et les réflecteurs étaient comme ça!

I : Ça éblouissait tout le monde.

R : Alors lui il dit : je vais vous en nommer des choses qu'on peut faire. Nous autres, on va changer nos réflecteurs. [...] On va s'occuper de ça, nous autres. Et l'autre il dit : on va faire changer les stops, nous autres. On va faire changer... il y a des stop que... bon, ça coûte quelques piasses à la municipalité, mais on va faire changer un stop à telle place, et il y a une petite côte comme ça, on va... d'un rang qui arrive sur la route... Les gens arrivent trop vite et ils font un accident parce que la route est... On va aplanir la côte; on va faire ça, nous autres. Alors c'est sorti partout comme ça. Et les problématiques, elles sont là, là, là, là, là, et on voudrait des accotements élargis, parce que la route est trop petite pour les camions qu'on a là; si on ne peut pas le faire, pouvez-vous nous aider, le ministère? Bien oui, ç'a du bon sens. Et je leur ai dit : quand vous allez au

ministère des Transports, c'est la sécurité; ne parlez pas d'économie, ça ne passera pas!

I : *OK. Alors ça veut dire que chaque équipe, chaque groupe, chaque petit coin se sont dressé une liste de ce qu'eux ils pouvaient faire et les choses qu'ils délégueraient au ministère des Transports...*

R : *Oui, exact. Et après ça, ils ont donné ça au président...*

I : *Mais ils n'ont pas fait ça en 15 minutes! Ils ont fait ça dans des réunions subséquentes.*

R : *Non, ils ont pris une demi-heure pour faire ça.*

I : *En une demi-heure?*

R : *Ah oui! Ils connaissent leurs affaires par cœur ici, là! Et après ça, ils ont donné ça à l'exécutif, au comité, mais là il y avait un représentant de chacune des municipalités — ils devaient être quinze, vingt autour de la table? Eux autres ils ont pris ça, et là ils ont mis des priorités là-dedans. Ils se sont réunis une deuxième fois, bien sûr! Mais là ils ont dit... moi je comprends, là, tu sais : j'arrive à St-Anselme... parce que quand on dit : il faut changer ce stop à la rue St-Marc, moi je suis représentant de St-Anselme, je comprends exactement ce qu'il veut dire! Et puis là, l'autre dit : moi j'ai ça; qu'est-ce qui serait prioritaire? Ils ont fait leurs priorités, pas de chicanes! Parce que le député ne veut pas de chicanes non plus! Et moi je leur avais dit, là : les priorités, c'est la sécurité. Prenez quelque chose qui est au-dessus de vous autres, qui est plus noble que vous; pas les piasses : prenez la sécurité routière, les personnes! Et là dites... bien, avec la Sûreté du Québec : où sont les endroits les moins sécuritaires? Ça c'est la priorité no 1. La priorité no 2... Il n'y a pas eu de chicanes! Alors la députée arrive là-dedans, elle, sort quelques millions : tout le monde est derrière elle, oui ou non? S'il y a deux paroisses qui se chicanent, il y en a une contre elle, si elle prend pour une ou si elle prend pour l'autre. Si c'est l'unanimité, c'est le pactole, c'est... c'est... c'est... c'est la gloire » (Communication personnelle - Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).*

À partir du comité mère (qui se réunit toujours depuis 1998, mais à une fréquence plus réduite, soit deux fois par an depuis que les travaux routiers sont à l'agenda gouvernemental), deux sous-comités ont émergé : le **sous-comité de conduite préventive** et le **sous-comité de prévention d'alcool au volant**. Le premier a élaboré et mis en place une stratégie éducative sur la sécurité routière dans les écoles, les entreprises industrielles et commerciales ainsi qu'au sein des municipalités concernées. Ce comité était formé de membres de deux corps policiers (la

Sûreté du Québec et la Sécurité publique de Lévis), d'élus municipaux, de représentants du CLSC ainsi que de membres de la famille des victimes (Intersection 2001).

R : Nous, on va mettre sur pied deux comités : un comité de conduite préventive, avec toutes les compagnies, les entreprises du milieu, tous les gens qui viennent livrer chez nous et tout ce monde-là, on va leur dire comment conduire de façon sécuritaire; on ne veut plus de morts là-dessus. Et là, bien, les chefs d'entreprises, tu penses qu'ils ont dit... qu'est-ce qu'ils m'ont dit, répondu, là-dedans? [Nom de la personne interviewée], on en rêve. Nous autres, ça nous coûte une fortune, les accidents. Et là le ministère des Transports, la SAAQ, veut nous enlever nos permis!

I : [...] pourquoi les entreprises disent qu'elles ne demandent que ça?

R : Bien, ils ont des... ils font des... leurs chauffeurs font des accidents.

I : OK. Donc c'est dans leur intérêt qu'il n'y ait pas...

R : Ah bien eux autres, regarde! Tout de suite, là! Et il y en a que c'était ça, et l'humain! Il y a des chauffeurs, c'est leurs frères, itou, là! C'est leurs sœurs, c'est leurs enfants, c'est leurs... Alors si c'est sécuritaire, ça fait leur affaire, et ils gagnent des sous et... Il y en a des entreprises que la SAAQ était sur le point de leur enlever leur permis : trop d'accidents! Tu vois, là? Ils se sont mis ensemble et ils se sont dit : oui, oui, ça marche, ça! Alors là ils ont commencé... on a commencé à faire, avec la Sûreté du Québec, et avec le club automobile de Québec, la SAAQ a commencé à faire des cliniques dans les entreprises. On réunissait tout le monde sur l'heure du midi — on ne dérangera pas ton... Ah! tu peux me déranger [nom de la personne interviewée], ça fait notre affaire, et... Alors on se prenait une heure, et on leur expliquait : on va être les... on va avoir un concours, au niveau des entreprises de Bellechasse, et la meilleure entreprise, la plus sécuritaire, va avoir un prix. Ça va être sur les journaux, ça va être partout! Et les conducteurs avec! Ah, oui? Alors on a créé une espèce d'émulation, une espèce de compétition entre les entreprises pour que... ils gagnent la... la compagnie la plus sécuritaire! Les journaux... wouah-wouah-wouah-wouah-wouah-wouah : embarque là-dedans! Fait que tout le monde voulait embarquer là-dedans. Alors on... On s'est dit : ça, on va s'occuper de ça, nous autres. Après ça on va créer un comité alcool au volant (Communication personnelle - Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

Le deuxième sous-comité issu du comité Action-Sécurité axe 277-173 est connu aujourd'hui sous le nom de **Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse**. Il a été mis sur pied à l'automne 1999 avec le mandat d'élaborer et d'implanter des mesures de prévention et de sensibilisation sur la conduite en état d'ébriété, originalement au niveau local. « Par la suite, la Régie régionale de la santé et de services sociaux accorde une aide financière permettant par l'entremise du CLSC l'embauche d'une intervenante communautaire à temps partiel. Le comité élabore alors un plan d'action original puis enrichi de ce qui se fait en Beauce-Etchemin et décide d'élargir ses actions à toute la MRC de Bellechasse » (Morin, 2009).

À ce moment du récit, il est intéressant de comprendre les liens entre les différents regroupements pour la prévention d'alcool au volant à Chaudière-Appalaches, soit la **Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (regroupement 1)**, mise en place en 1997 comme discuté précédemment, le **Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse (regroupement 2)**, qui a vu le jour en 1998 et le dernier venu, soit le **Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Lotbinière (regroupement 3)**, qui s'est réuni pour la première fois en 1999. Selon des représentants du secteur de la santé et des services sociaux, la mise en place des regroupements 2 et 3 aurait été la résultante d'un effort planifié pour vérifier l'« exportabilité » de l'expertise acquise par le premier regroupement en prévention de l'alcool au volant :

À l'origine, le regroupement 2 a été créé afin de vérifier l'exportabilité des interventions du regroupement 1. La pertinence, d'un point de vue statistique, d'agir dans cette MRC, jumelée à la présence d'un comité conscientisé à la problématique déjà existante, a amené les acteurs régionaux à choisir ce territoire comme « deuxième site pilote ».

Les fonds disponibles permettaient aux acteurs régionaux d'implanter également un regroupement dans une autre MRC. Puisqu'aucune structure ou regroupement, associé à la problématique, n'était déjà présent dans le nouveau territoire choisi, c'est un intervenant de CLSC qui a été mandaté pour former le regroupement 3. Au départ, le CLSC a choisi d'attribuer à ce dossier un intervenant à plein temps pour une période plus courte. Environ 6 mois après le début du projet (octobre 2001), à l'épuisement du budget qui est survenu, l'intervenant embauché a quitté. Quelques mois plus tard (janvier 2002), le CLSC décide de poursuivre ce dossier à même ces ressources budgétaires habituelles. Un autre intervenant de CLSC

assume donc le suivi du comité, a raison toutefois de seulement quelques heures par semaine puisque ce dossier s'ajoute aux autres projets qu'il avait déjà (Bourasa et Fafard, 2002, p.25).

« Là la table (de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant), c'était un projet pilote. Vous comprenez qu'au niveau de la région Chaudière-Appalaches, c'est un territoire particulier précis, Beauce-Etchemins, et là il y a eu du financement qui a été octroyé, et là, dans le cadre d'un projet pilote à un moment donné ton projet pilote, il faut que tu dises ça donne quoi, qu'est-ce qu'on fait avec ça, on poursuit le financement ou pas, alors la deuxième phase qui a été souhaitée au-delà de... oui, ç'a été dit de poursuivre avec la table Beauce-Etchemins, mais on s'est dit que ça serait intéressant de valider l'exportabilité de ce projet-là. Alors là, c'est comme ça que Bellechasse est arrivé dans le décor, c'est-à-dire on a souhaité expérimenter sur un territoire où il y avait déjà une mobilisation de citoyens présente » (Communication personnelle Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux Chaudière-Appalaches).

Cependant, le président du regroupement 2 explique qu'au début, la coordination du dit regroupement était assurée par des ressources municipales, qui étaient toutefois insuffisantes. Suite à la suggestion de contacter la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière – Appalaches, le coordonnateur du regroupement 1 aurait été appelé à intervenir en support du regroupement 2. Le comité de Bellechasse a accepté volontiers de tirer profit de l'expertise de la Table de Beauce-Etchemins, notamment au niveau de l'identification de clientèles cibles et l'élaboration du plan d'action, approche qu'embrasse la philosophie de l'organisation communautaire, sans vouloir toutefois perdre sa propre identité.

« Parce que... d'abord, au début, on a commencé... on n'a pas de sous! Pas de sous à l'intérieur. Puis on avait besoin de quelqu'un qui coordonne... Moi, faire le rôle de secrétaire, j'aime pas ça. Puis ça me prend beaucoup d'énergie et je ne suis pas bon et... taper et... ces choses-là... ça, ça ne me passionne pas, mais pas du tout! Et finalement, moi, je suis allé voir... docteur [directeur de la santé publique régional], je lui dit : y aurait-tu moyen d'avoir quelqu'un? [...] du CLSC qui nous aiderait un peu au niveau de la sécurité? Il y a des morts là-dedans... santé publique... bla-bla-bla. Je vais regarder ça. On avait deux jours et demi par semaine, ma chère. Fait qu'il nous a donné un budget pour avoir quelqu'un. Fait qu'on a eu du monde... » (Communication personnelle -

Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

Dans toute cette dynamique, il est possible donc de constater que le secteur de la santé et de services sociaux a su se positionner stratégiquement grâce à ses ressources financières, mais surtout à son expertise, aux dépens du secteur municipal, mais tout en respectant la continuité de la « couleur locale » tel que réclamé par les représentants de la communauté de Bellechasse.

L'origine du comité pour la prévention de l'alcool au volant de Lotbinière

Le comité de Lotbinière fut mis en place comme étant une extension du modèle de Bellechasse. Ces deux regroupements étaient formés de représentants d'organisations locales, et à différence du regroupement 1, aucune instance à vocation provinciale n'en faisait partie. Comme mentionné précédemment, le comité de Lotbinière a arrêté de se réunir en 2001. Seulement l'intervenant communautaire, attaché au CLSC, a poursuivi des actions-terrain de sensibilisation jusqu'à la remise sur pied du comité, en 2008, avec une nouvelle structure :

« Lotbinière, ça s'est débuté en 2000-2001, mais c'est que le comité de Lotbinière avait été mis sur pied pour à peu près une période d'un an ou deux et après ça c'est tombé. Alors ça veut dire que de 2001 à 2009, bien en fait il n'y a rien eu. Il n'y a eu que de l'intervention par l'organisateur communautaire, mais sans table, sans comité. Et c'est moi qui ai remis sur pied avec le modèle de Bellechasse le comité. Alors ça ne venait pas du milieu, la dynamique est différente, mais il se fait des belles choses quand même » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Ce troisième regroupement apparaît comme étant le plus fragile des trois, et en terminant nous nous permettons d'émettre trois raisons possibles à titre d'hypothèses explicatives :

- le manque de leader provenant de la communauté même. Peut-être que la problématique de l'alcool au volant n'était pas ressentie par la population de la MRC de Lotbinière avec la même intensité qu'à Bellechasse.
- le fait que le comité a été en quelque sorte « implanté » par des acteurs régionaux a rendu plus difficile l'appropriation de la démarche par les acteurs locaux.
- le manque d'acteurs de haute instance pour impulser l'initiative. Ce type d'acteurs est

pourtant très présent dans le regroupement 1, et dans le comité mère de Bellechasse, celui qui a donné naissance au regroupement 2. Rien d'équivalent n'existe dans l'environnement immédiat du regroupement 3.

La mise à l'agenda : l'analyse du programme de prévention de l'alcool au volant de Chaudière-Appalaches en tant que politique publique

Malgré les différences intrinsèques entre les trois regroupements, il est possible de procéder à une analyse macro de la mise à l'agenda du programme de prévention de l'alcool au volant de Chaudière-Appalaches, en nous appuyant encore une fois sur le modèle de fenêtres d'opportunités de Kingdon. D'entrée de jeu, cet auteur définit l'agenda comme étant la liste des sujets ou des problèmes auxquels les responsables gouvernementaux et les personnes extérieures au gouvernement, mais étroitement associées aux fonctionnaires portent une attention sérieuse à un moment donné (Kingdon 1984, p4, traduction libre). Kingdon fait la distinction entre deux types d'agenda : décisionnel et gouvernemental. Le premier fait référence à la liste de problèmes que les décideurs tentent activement de régler, tandis que le deuxième fait référence à la liste de problèmes simplement soumis à l'attention de décideurs (Kingdon, 1984, cité par Arsenault, 2011).

Le modèle de Kingdon suggère que les chances qu'un problème accède de façon prioritaire à l'agenda des décideurs sont dramatiquement augmentées s'il y a couplage de trois courants relativement indépendants les uns des autres – le courant des problèmes (*problem stream*), le courant des solutions (*policy stream*) et le courant de la politique (*political stream*) - au moment de l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité (Arsenault, 2011, p. 16). Dans cette étude de cas, il est possible de distinguer clairement les trois courants.

Le courant des problèmes

Le premier courant conduit à la construction d'un problème en tant que problème public. Comme indiqué par Hassenteufel : « tout problème social a une double dimension, objective et subjective, cette dernière renvoyant au contexte culturel et aux valeurs dominantes » (2009, p.41). Selon la perspective constructiviste adoptée par plusieurs auteurs, tels que Becker,

Blumler et plus récemment Neveu, les problèmes n'existent pas en tant qu'entités séparées sinon qu'ils sont construits par les acteurs sociaux sur la base de leurs valeurs (Hassenteufel, 2009). La labellisation de l'alcool au volant comme une problématique de santé publique est un phénomène relativement récent. En effet, il n'y a pas si longtemps, consommer et conduire faisait partie du répertoire de choix individuels que la société acceptait sans nécessairement songer à intervenir :

« Le comité Alcool au volant a été créé en 99, et ç'a été en 2004 avant qu'au niveau des statistiques de décès par année dans Beauce-Etchemin on puisse voir que la courbe commençait à s'infléchir un peu, qu'elle a diminué comme ça jusqu'à présent, ce qui fait qu'on est partis de la première région et qu'on est rendus un peu en bas de la moyenne provinciale maintenant. Mais ç'a pris 5 ans avant qu'il commence à se passer quelque chose, parce que la stratégie derrière ça c'était de changer les mentalités des gens par rapport à leur vision de l'alcool et du volant, et en Beauce particulièrement la petite bière entre les pattes dans le char c'était juste normal, c'était même cool, et si tu ne le faisais pas t'étais comme un peu poule mouillée. Alors d'inverser cette mentalité-là dans une population quand c'est très répandu comme façon de penser, c'est très long, ça nous a pris 5 ans avant de commencer à voir les résultats » (Communication personnelle, représentant du CSSS des Etchemins, entrevue 2).

« ... on le constate dans les sondages aussi, que les gens, au niveau de leur réprobation, c'est 90 % au niveau de leur réprobation sociale, c'est 90 % de la population qui disent c'est inacceptable, alors qu'il y a 20 ans, le dimanche les gens se promenaient avec la bouteille de bière entre les cuisses et pas attachés, etc., donc... et : eh! Salut! Et c'était comme ça et on n'avait pas cette conception-là. Et aujourd'hui, c'est là, alors que les jeunes et qu'on fait du renforcement beaucoup, les jeunes conducteurs sont les premiers à nous transmettre une leçon à ce niveau-là, parce que même quand on va rencontrer les jeunes en classe, et qu'on pose la question, 75 % ont leur permis, et qu'on demande : qui a déjà été conducteur désigné? Celui qui ne l'a jamais été est gêné de ne pas lever la main, tellement que c'est l'ensemble. Donc c'est une philosophie, c'est une attention d'avoir une attitude en sécurité routière qui se développe beaucoup » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant).

« Si on va voilà quelques années, 15-20 ans, on pouvait voir — et ça, partout où on était — la boisson... les gens... l'alcool au volant, ce n'était pas nécessairement grave et les lois n'étaient pas nécessairement aussi sévères que maintenant. Fait qu'avec les années, tout ce qu'on a pu constater, je pense que les gens sont de plus en plus au courant des lois, la plupart des gens font attention » (Communication personnelle - Agente de la Sûreté du Québec).

Selon Kingdon, une condition ne devient un problème qu'au moment où l'on pense qu'on devrait y remédier. Par ailleurs, la visibilité d'un problème est aussi déterminée par trois mécanismes : les indicateurs, les événements et la rétroaction, par exemple, les résultats d'un sondage ou une évaluation (Ravinet, 2006). Dans le cas qui nous occupe, ces trois ingrédients étaient réunis pour transformer rapidement la situation de l'alcool au volant à Chaudière-Appalaches en problématique publique très visible aux yeux des décideurs : une série de « *focussing events* » tragiques qui ont secoué l'opinion publique, suivi des études commandées par la santé publique et la Sûreté du Québec démontrant que la région affichait les pires indicateurs de la province au chapitre de la sécurité routière, le tout confirmé par une validation des priorités auprès des acteurs concernés :

« ... D'autre part il y a eu la question au tout début, et ça c'est le bout qui était avant moi, au niveau des clientèles à cibler parce qu'à un moment donné il y a eu comme un petit sondage de voir si le groupe de personnes mobilisées auprès de quelles clientèles voyaient-ils l'urgence d'agir, alors... » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Un dernier constat mérite d'être souligné. Le processus de classification d'une condition à l'intérieur d'une catégorie de problèmes va conduire à sa définition à l'intérieur d'un domaine par opposition à un autre. Ici, l'exemple donné par Kingdon est le manque de transport pour les personnes handicapées, qui pourrait être classé comme étant un problème de transport ou bien comme un problème de droits civils, ce qui pourrait affecter dramatiquement la façon de traiter le problème (Kingdon, 1984, p 207). Dans le cas qui nous concerne, il est évident que la problématique de l'alcool au volant cadre autant dans le domaine de la santé publique, comme dans celui du transport, de la sécurité publique et municipale. Le fait que ce soit précisément un

problème à volets multiples confirme le besoin de s'y attaquer de façon concertée et intersectorielle.

Le courant de la politique

Même si ce courant n'est jamais explicitement défini chez Kingdon on peut définir le courant de la politique comme celui de la *réceptivité* des décideurs à l'égard de la mise à l'agenda d'un enjeu donné (Arsenault, 2011, p 19). Cette réceptivité est grandement déterminée par les campagnes menées par de groupes d'intérêts, par l'opinion publique, les idéologies, la conviction personnelle des décideurs, les processus de négociation avec les fonctionnaires, etc. Pour qu'un problème public soit mis à l'agenda institutionnel et débouche en un programme d'action ou une politique, il faut qu'il soit pris en charge dans le cadre des arènes publiques, notamment les arènes institutionnelles (le gouvernement, les assemblées parlementaires, les administrations) (Hassenteufel, 2009). Cependant, comme souligné par Hilgartner et Bosk les problèmes sont en permanente compétition les uns avec les autres, pas seulement pour pénétrer dans l'agenda, mais pour y rester (Hilgartner et Bosk, 1988, cités par Hassenteufel, 2009). Selon Hassenteufel, quatre caractéristiques des problèmes constituent leurs principaux atouts pour gagner cette compétition :

- a) l'intensité dramatique du problème : la forte médiatisation de tragédies routières illustre bien cette intensité pour le cas qui nous occupe;
- b) sa légitimité scientifique : les statistiques et rapports de sources officielles confirment la légitimité du problème;
- c) l'existence de relais qui vont porter un problème au sein des arènes institutionnelles : l'implication du député pour véhiculer le message à l'Assemblée nationale dans le cas de Bellechasse, et la participation des autorités de haute instance à deux des tables de concertation démontrent la présence de ces relais;
- d) La réceptivité de l'opinion publique au problème : le changement progressif des valeurs dans la société qui a conduit à la construction de la situation de l'alcool au volant dans la région comme étant un problème public.

Toutefois, même quand un problème surgit et réussit à capter l'attention des décideurs, « rien dans le courant de problèmes ni dans celui de la politique ne spécifie ce qu'il faut faire. Les

alternatives du *policy stream* portées par des entrepreneurs entrent alors en jeu » (Ravinet, 2006, p. 222).

Le courant des solutions

Toujours selon le modèle de Kingdon, le courant de solutions (*policy stream*) se développerait en parallèle, et indépendamment des autres courants. Dans ce courant, des nombreuses alternatives concurrentes circulent ou « flottent à la recherche de problèmes auxquels venir s'accrocher, ou d'événements qui les rendent soudain plus visibles. Ces alternatives doivent être techniquement possibles, compatibles avec les valeurs dominantes de la *policy community* et capables d'envisager les contraintes futures » (Ravinet, 2006, p. 221).

Dans le cas qui nous occupe, les tables de concertation se sont penchées dès leurs premières heures sur le repérage de meilleures pratiques dans le domaine de l'alcool au volant, dans le but précisément de vérifier quels étaient les politiques et les actions gagnantes menées ailleurs, et qui seraient potentiellement applicables à la situation de la région (ou, dans le langage de Kingdon, « accrochables » au problème que ces acteurs avaient maintenant entre les mains).

R : Au tout début en 97, il y a eu une série d'accidents reliés à l'alcool au volant sur le territoire qui a fait en sorte que les gens se sont dit il faut faire quelque chose. En fin de compte c'est parti des organisations.

I : Et quand vous dites les gens, c'est ça qui m'intéresse de savoir, c'est qui?

R : Alors la Sûreté du Québec, le ministère des Transports du Québec et la Direction de Santé publique. Alors il y a eu une rencontre de ces trois organismes-là, et ils se sont dit il faut faire quelque chose, qu'est-ce qu'on met en place pour pouvoir travailler à diminuer la problématique reliée... des décès reliés à l'alcool au volant; décès et morbidité. Alors là ils ont dit on va mettre en place une table de concertation. Alors pour se faire, c'est trois organismes-là ont ciblé tous les acteurs concernés par la problématique de l'alcool au volant. Ils les ont réunis et ils ont dit voici, on a une problématique, il faudrait faire quelque chose dans un premier temps; donc ce qui a été fait, c'est d'aller voir quelle était l'ampleur de la problématique pour le territoire. [...] Et aussi il y a eu une revue de littérature sur quelles étaient les interventions qui existaient pour pouvoir intervenir » (Communication personnelle - Agent de planification et

programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

L'annexe A reproduit le fruit de ladite revue de littérature, où on y retrouve entre autres les recommandations répertoriées dans le rapport d'évaluation du programme d'application sélectif (P.A.S.) contre l'alcool au volant en Montérégie (Beaudry et Quesne, 1996), dont voici un extrait :

- Les études portant sur l'évaluation des mesures pour lutter contre le problème de la conduite avec facultés affaiblies ne permettent pas de déceler celles qui ont contribué à modifier les comportements des conducteurs.
- Les interventions isolées telles l'éducation, les campagnes médiatisées et la surveillance policière ont un effet limité.
- Pour obtenir des résultats optimaux, une interaction mixte de différentes mesures est indispensable (Haddon 1980).
- Par ailleurs, la concertation et le partenariat sont des conditions nécessaires pour accroître l'efficacité des interventions contre l'alcool au volant (Dussault, 1986).

En premier, il est important de souligner ici que la collaboration intersectorielle était d'emblée jugée comme la stratégie à privilégier pour s'attaquer au problème de la conduite avec facultés affaiblies. De plus, la revue de littérature a conduit les membres de la Table de concertation de Beauce-Etchemins à énoncer leur choix stratégique, qui se lit comme suit :

CHOIX STRATÉGIQUE :

Il est important de noter que l'ensemble des actions développées par la Table de concertation vise la réduction des méfaits, plutôt que la réduction de la consommation de l'alcool. Le Comité permanent de lutte à la toxicomanie définit l'approche de réduction des méfaits comme étant « une démarche de santé collective visant, plutôt que l'élimination de l'usage des psychotropes, à ce que les usagers puissent développer des moyens de réduire les conséquences négatives liées à leurs comportements ». Ainsi, plutôt que d'espérer que la population du territoire Beauce-Etchemin réduise sa consommation d'alcool, la Table de concertation mise sur un ensemble de stratégies et d'actions qui encouragent les consommateurs

d'alcool à diminuer les méfaits de leur consommation, en l'occurrence, les accidents de la route.

Pour ce faire, le plan d'action cible, dans différents secteurs, des clientèles jugées prioritaires ou à risques, soit : les **détenteurs de permis d'alcool**, les **consommateurs d'alcool utilisant un véhicule moteur**, les **étudiants**, les **municipalités**, **clubs sociaux et travailleurs**, et la **population en général**. Cette orientation s'inspire du fait que les projets de prévention qui ont le plus de chance d'avoir un impact auprès des clientèles visées sont ceux qui associent plusieurs secteurs (approche multisectorielle) et ceux qui utilisent plus d'une stratégie (approche multistratégique). (Voir annexe B)

Ce bref analyse nous a permis de comprendre les origines des processus de concertation intersectorielle qui se développent dans la région Chaudière-Appalaches depuis déjà 15 ans et de vérifier que toutes les conditions requises étaient réunies pour permettre que la problématique de l'alcool au volant soit mise à l'agenda décisionnel.

Les partenaires (les acteurs)

Dans cette section, nous allons résumer le type de secteur représenté dans chaque table de concertation dans le but de faire de comparaisons en termes de représentativité. Les limites de la méthodologie utilisée nous empêchent de tirer de conclusions par rapport au poids relatif de chaque secteur, outre le nombre de représentants siégeant dans chaque comité, ainsi que leur titre d'emploi respectif. En effet, en tant qu'étude transversale, nous n'avons pas pu évaluer la fréquence des différents membres au chapitre de l'assiduité aux réunions ni de la quantité ni la qualité des interventions lors des réunions. Seulement le déroulement de deux différentes réunions de deux différentes tables (regroupements 1 et 2) fut observé par le chercheur principal, en tant qu'observateur non participant dans le but de se familiariser avec les sujets discutés et de comprendre la dynamique de groupe. Pour de raisons de confidentialité, les noms de tous les membres ont été éliminés dans la présente étude. Toutefois, certains titres d'emplois ont été conservés et les participants auront certainement l'occasion de se reconnaître.

Tableau 1 - Nombre de participants par secteurs et par comité

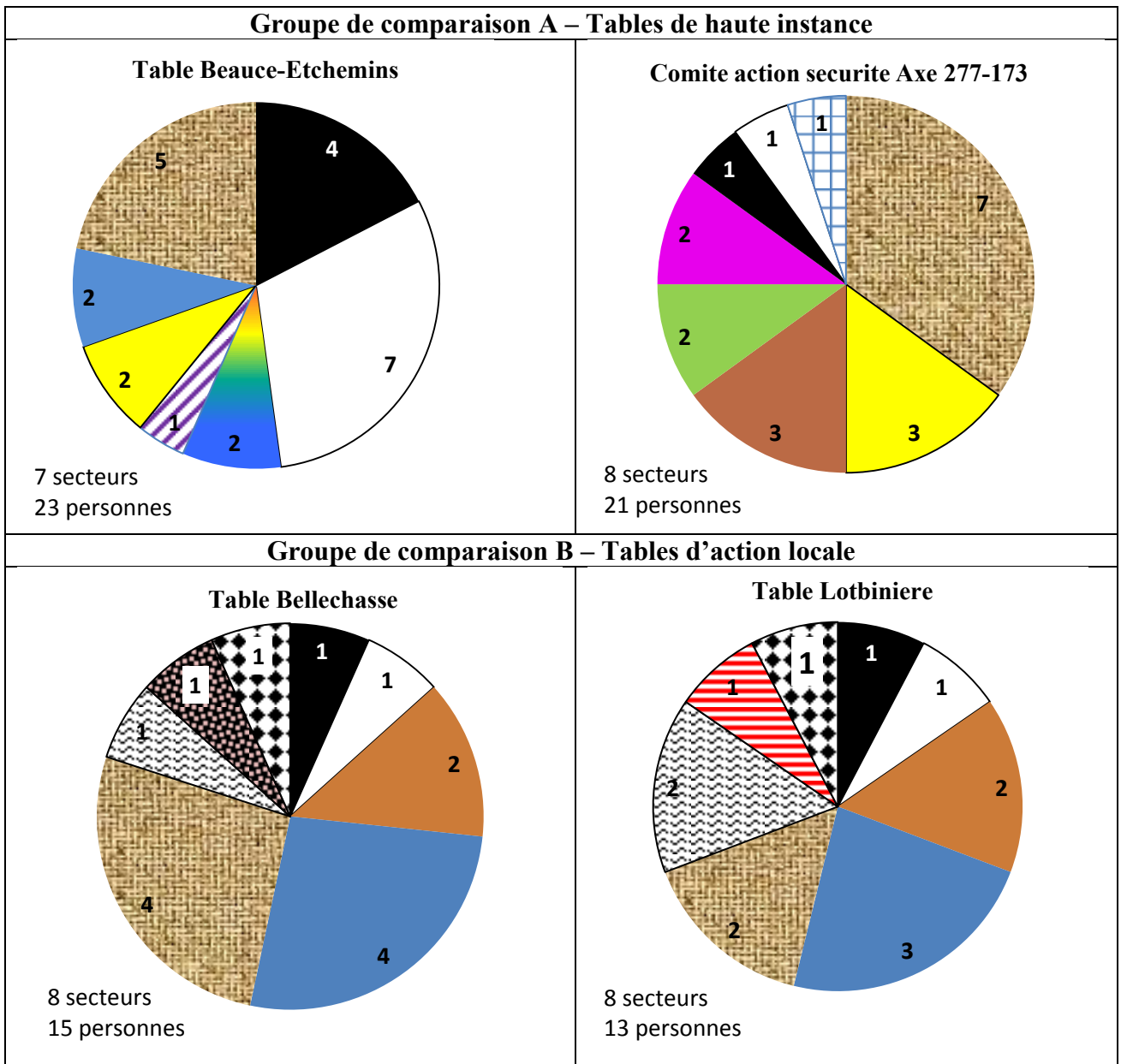
	Groupe de comparaison A Hautes instances		Groupe de comparaison B Action locale	
	Table Beauce- Etchemins	Comité Action sécurité Axe 277-173	Table Bellechasse	Table Lotbinière
Secteur santé et de services sociaux	4	1	1	1
Secteur policier	7	1	1	1
SAAQ	2			
Secteur Justice	1			
Secteur Transports	2	3		
Secteur citoyens		3	2	2
Secteur éducation public et privé	2		4	3
Secteur municipal	5	7	4	2
Secteur Assemblée nationale		1		
Secteur commercial (Chambre de commerce)		2		
Secteur agricole (UPA)		2		
Secteur motoneiges et VTT (privé)			1	2
Secteur jeunesse-emploi				1
Secteur assurance (privé) (bailleur de fonds)			1	
Secteur bars			1	1
Nombre total de personnes	23	20	15	13
Nombre de secteurs	7	8	8	8

Le tableau 1 présente la liste de secteurs représentés, ainsi que le nombre de participants par comité. Ces informations furent compilées à partir des listes de membres obtenues entre octobre 2011 et septembre 2012. Des représentants de haute instance siègent autant à la Table Beauce-Etchemins qu'au Comité Action Sécurité Axe 277-173. Il semble donc pertinent de comparer ces deux tables entre elles. Par ailleurs, le comité de Bellechasse et celui de Lotbinière ont tous les deux une structure similaire, axée sur des acteurs locaux, et ils constituent un autre groupe de comparaison possible. La figure 4 compare la représentativité par secteur. En examinant les données, il est possible de constater que :

- des représentants de 7 à 8 secteurs différents siègent dans chacune de tables, même s'il ne s'agit pas toujours de mêmes secteurs;

- seulement trois mêmes secteurs sont présents dans les quatre regroupements, soit le secteur municipal, le secteur policier et le secteur de la santé et des services sociaux. Ces trois secteurs constituent ainsi le dénominateur commun des ces regroupements;
- dans les quatre tables, le secteur municipal se démarque en termes de nombre de représentants, car différentes municipalités sont interpellées;
- le secteur transport est présent seulement dans les tables de haute instance.

Figure 4 – Le poids de différents secteurs par table de concertation, et par groupe de comparaison



- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| ■ Secteur santé et de services sociaux | □ Secteur policier | ■ SAAQ |
| ▨ Secteur Justice | ■ Secteur Transports | ■ Secteur citoyens |
| ■ Secteur éducation public et privé | ■ Secteur municipal | ⊗ Secteur motoneiges et VTT (privé) |
| ▨ Secteur jeunesse-emploi | ⊗ Secteur assurance (privé) (baileur de fonds) | ⚡ Secteur bars |
| ■ Secteur agricole | ⚡ Secteur Assemblée Nationale | ■ Secteur commercial |

Dans la Table de préventions d'alcool au volant de Bellechasse, il est important de mentionner que les trois axes routiers majeurs y sont représentés. En effet, outre le président de la table qui représente tout particulièrement le Comité Action sécurité Axe 277-173, deux autres membres représentent les axes routiers 281 et 279. Spécifiquement, le maire de la municipalité de La Durantaye préside le Comité de la sécurité de l'axe 281 et le secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Lazare représente l'axe 279. Les comités de sécurité pour ces deux axes (281 et 279) ont été créés plus tard que le Comité Action sécurité Axe 277-173, dans la foulée des interventions régionales faites pour élargir la portée des actions à l'ensemble de la MRC de Bellechasse. Ces trois axes sont soulignés dans la figure 5 qui reproduit la carte de Bellechasse.

« Vous savez que tantôt je vous avais parlé du comité Action Sécurité 277, bien c'est sûr que lui, il y a eu le pendant alcool au volant, et c'est principalement de ça que je vous ai parlé, mais il y a eu des millions d'investis sur l'axe 277-173 suite aux actions de (nom de l' "entrepreneur politique"); alors plusieurs millions. Ils ont modifié... ils ont fait des ronds-points, ils ont mis des haies brise-vent, ils ont peut-être ajusté les lumières à certains endroits, ils ont mis des terrepleins aux endroits où les gens se fessaient dedans, ils ont vraiment travaillé au niveau des vents transversaux, ils ont des fois ajusté par exemple les ponceaux sur le bord des routes pour pas que les gens foncent là-dedans et qu'ils se tuent. Ils ont ajusté beaucoup au niveau de la structure de la route, élargi à certains endroits; alors ils ont amené beaucoup d'aspects de sécurité; ils ont vraiment sécurisé la route 277-173. Et quand les acteurs de la route 279, parce qu'il y a trois axes routiers dans Bellechasse, il y a la 277-173 qui part de St-Henri et qui monte jusqu'à dans Les Etchemins, et il y a l'axe routier 279 qui part de Beaumont, bord du fleuve et qui monte jusqu'à St-Philémon... bien Buckland en tout cas et il y en a un autre axe routier qui est la 281. On ne la voit pas là-dessus parce que ce n'est pas la carte de Bellechasse, mais il y a un autre axe routier qui est la 281 qui part plus... St-Michel, St- Vallier, La Durantaye, toute la partie Armagh... et ça monte. Alors il y a comme trois axes routiers. Il y a le fleuve ici et il y a trois axes routiers comme ça. Alors ces trois axes routiers là, bien là il y a la 277-173 qui se sont mobilisés et qu'il y a eu de l'argent d'investi, la 279 ils ont dit pas pire, nous autres aussi on en veut [rire] on veut sécuriser notre route, alors ils ont mis un comité en place et l'an passé, c'est tout récent, la 281 aussi. Alors ça fait des petits, ça » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Figure 5 – Les trois principaux axes routiers de la MRC de Bellechasse



Toujours par rapport au comité de Bellechasse, l'extrait d'entrevue suivant permet de bien cerner le rôle de chaque catégorie de membres dans ce comité d'action locale :

« Pour Bellechasse en fait, on a la SQ qui est avec nous au comité, moi à titre de TS du CSSS, monsieur [nom] qui est du comité Action/Sécurité Axe 277-173, on a aussi trois personnes qui représentent le milieu scolaire dans Bellechasse, qui sont monsieur [nom] de l'école secondaire de St-Damien, on a Mme [nom] qui est responsable de la vie étudiante de l'école secondaire de St-Charles et du côté de St-Anselme, on a des nouvelles personnes qui sont représentantes [noms] qui sont directeur et directeur adjoint de l'école secondaire de St-Anselme. Alors on a quand même des piliers. On a un représentant du milieu municipal – un maire – du côté de La Durantaye qui fait une job extraordinaire, [nom] [...] – et on a aussi au niveau municipal un secrétaire-trésorier à la municipalité de St-Lazare qui nous aide aussi dans nos communications avec les directeurs municipaux.

Ensuite on a une responsable de bar – c'est bien sûr – avec la problématique de l'alcool au volant, elle, elle est responsable du bar (nom du bar) à St-Henri qui fait partie aussi de Bellechasse, mais qui est la municipalité la plus basse dans le territoire, le plus près de Lévis. Alors elle est représentative aussi. On a une citoyenne engagée qui est aussi responsable de Nez rouge Bellechasse [nom]. Elle, elle est engagée – plus qu'engagée – elle en mange, elle dépanne aussi des fois pour nous monter des systèmes de raccompagnement, elle prend le temps d'expliquer comment elle s'y prend et elle fait beaucoup de choses intéressantes, très concrètes. Ensuite de ça on a des gens responsables au niveau de la vie communautaire et des loisirs. On a deux personnes [...] Alors c'est extraordinaire. Et la SQ, je ne vous l'avais pas dit, c'est [nom], une policière communautaire. Elle est aussi dans mes dossiers de prévention du suicide, alors on travaille beaucoup ensemble. Et dernièrement, on a recruté deux autres personnes aussi, quelqu'un de l'école de conduite Conduite Pro, (qui) donne des cours de conduite et on était intéressés beaucoup à travailler aussi dans... pas juste au niveau des étudiants, mais aussi les clubs de motoneige, VTT et l'école de conduite offre aussi des cours à ce niveau-là [...] On s'est dit la formation qu'il donne à ces gens-là, on pourrait s'immiscer un petit peu là-dedans, essayer de trouver une façon de travailler ensemble pour arriver à nos fins et sensibiliser encore plus ces gens-là dès le départ. [...] Et on a aussi (nom) qui est du club de motoneige de Bellechasse, un citoyen qui s'occupe de l'entretien des pistes, mais qui est un bon pilier et qui va travailler en partenariat avec la SQ pour aller faire des barrages routiers et dans les pistes. [...] parce qu'aussi, ce que je ne vous ai pas dit, c'est qu'on a des partenaires financiers – j'ai oublié de vous le dire – on Promutuel Bellechasse à Lévis, et on a Promutuel Lotbinière qui nous donnent des sous; Promutuel, c'est une compagnie d'assurances. Alors ces compagnies d'assurance là nous donnent 2 500 \$ par année par territoire pour poser des actions. Et on doit leur rendre un petit bilan de ce qu'on a fait avec leur argent » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Le deuxième comité d'action locale, celui de Lotbinière, a une composition similaire :

« Alors eux autres aussi, je pourrai vous faire suivre, mais j'ai un policier, j'ai deux directrices d'écoles parce qu'au lieu d'avoir trois écoles il y en a deux, j'ai quelqu'un du Regroupement des jeunes, j'ai quelqu'un du Carrefour Jeunesse Emploi, alors quand je vous dis qu'il y a plus de

représentativité jeune, j'ai quelqu'un des loisirs, quelqu'un d'un bar aussi, j'ai un maire, j'ai monsieur [nom] qui vient dans Bellechasse, bien il fait Bellechasse et Lotbinière aussi. Alors c'est du deux pour un. J'ai un représentant de VTT et un représentant de club de motoneige aussi que je viens de recruter. Alors c'est... et j'ai quelqu'un aussi au niveau de l'APHL qu'ils appellent, qui est en fauteuil roulant et qui a été accidenté de la route par les conduites avec facultés affaiblies et qui vient faire de la sensibilisation dans les écoles avec le policier et qui vient à notre comité aussi. C'est sensiblement le même type de monde, mais avec une majeure plus en jeunesse » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

La dernière question qui reste à explorer par rapport aux partenaires est de savoir comment le recrutement de membres a-t-il été fait et qui a assuré le leadership à ce niveau. Suite à l'analyse des réponses de différentes personnes interviewées ce qui ressort c'est l'importance du réseau de connaissances, et la capacité des leaders à faire valoir l'importance de « la cause » tout en faisant reconnaître aux interlocuteurs leur propre intérêt dans la poursuite de cette cause, devenue commune :

« Oui, comme la table d'alcool au volant qu'on a partie dans Lotbinière, c'est la responsable du CSSS qui m'a appelé, qui m'a demandé si c'est de quoi qui pouvait se faire dans Lotbinière parce qu'il n'y en avait pas, et conjointement avec elle on a parti cette table-là, et on est allés chercher... ça fait quand même 12 ans que je suis au poste de Laurier-Station, fait que les connaissances du milieu je les avais, fait que c'est moi qui ai fait le recrutement pour aller chercher différents acteurs parce qu'on voulait toucher autant les jeunes que les adultes, que la route, les motoneiges, les VTT. Fait qu'on a recruté les propriétaires de bars qui peuvent nous aider à faire de la sensibilisation à l'alcool au volant, fait qu'on a essayé d'aller chercher, de par mes connaissances du secteur, des personnes cibles » (Communication personnelle - Agent de la Sûreté du Québec).

Extrait d'entrevue avec le président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse :

I : *Mais la Sûreté du Québec, vous m'avez parlé que vous avez été chercher la Sûreté du Québec, c'est ça?*

R : *Oui, oui.*

I : *Comment vous êtes allés les chercher?*

R : Bien... un coup de fil et je rencontre le gars, prend un dîner avec lui, et on s'amuse, et je lui raconte dans mon bla-bla, et lui il dit : bien oui, nous autres... Je lui dis : regarde, toi, là, tu es policier, j'ai dit, moi je voudrais changer ça. Pourquoi les policiers ne seraient pas avec nous autres? Pourquoi on ne ferait pas cause commune ensemble? Au lieu que toi tu sois de l'autre bord de la route et que tu me watch, tu sais, tu tiens le gun de même et tu me surveilles, là? Pourquoi qu'on ne travaillerait pas ensemble?

I : **OK. Nous autres étant qui?**

R : La population!

I : **OK. Quand vous vous allez rencontrer ces gens-là, vous allez en tant que citoyen?**

R : Bien oui! Je lui dis : es-tu d'accord à me donner un coup de main? Bien oui, on ne demande que ça, nous autres, si on peut... Alors on les a embarqués un par un, tranquillement, et lui il a dit : bon, bon, bon, bon, bon, bon, bon... la Sûreté de Lévis, la police de Lévis — dans ce temps-là c'était... c'est encore municipal, de toute façon... La sécurité de... la sécurité de Lévis, et ici la MRC, ça commençait au niveau de la Sûreté du Québec : ils prenaient... le pôle... je suis allée voir le lieutenant de police qu'il y avait là, et on... Alors on s'est mis à travailler ensemble, et on a formé ce comité-là.

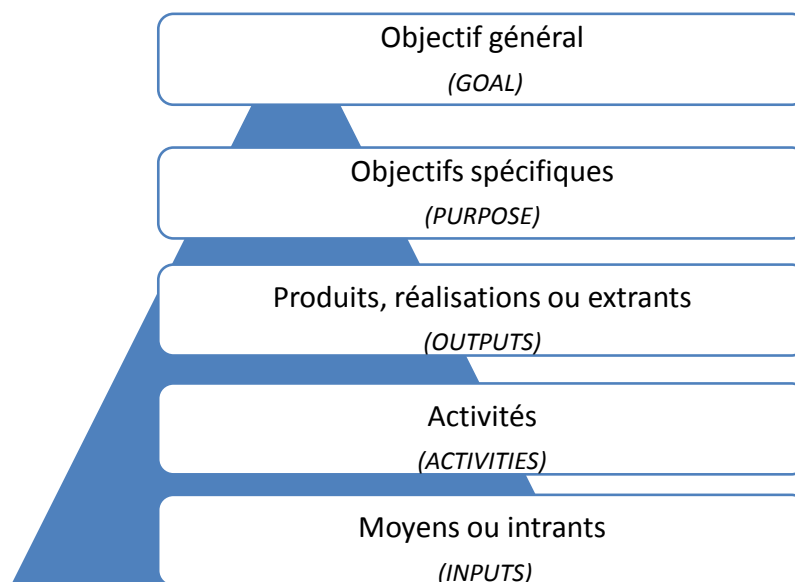
« Et le deuxième comité — là, il y avait le vice-président de [nom de l'entreprise 1] qui était sur le conseil d'administration avec moi, là-dessus... un gros comité lourd de gens puissants qui étaient capables de faire des choses. Tu dis : fais ça, et ils le font. Gauche, droite, ça marche! Tu vas voir les entreprises, le président de [nom de l'entreprise 1] appelle : hey! on fait tu un projet de sécurité dans Bellechasse? Qu'est-ce que t'en penses? [nom de l'entreprise 2]! Connais-tu [nom de l'entreprise 2]? La plus grosse entreprise de plastiques au Canada; c'est dans Bellechasse. Fait que le président de [nom de l'entreprise 2], il appelle [nom de l'entreprise 3] et il dit : hey! Embarques-tu? Il dit : bien oui! Deux chums. C'est de même que ça marche! Réseau. Réseau, réseau, réseau. Après ça le président de [nom de l'entreprise 2], bien il est sur le comité privé du ministère... du ministre des Transports! Fait qu'il dit au ministre : moi, je vais voir... comment il s'appelait, donc? Anyway. Fait que j'ai dit : toi là, tu m'organises une rencontre avec le ministre des Transports. Le deuxième est... j'en ai passé sept, ministres des Transports, à date » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

SECTION II : Le cadre logique

Dans cette section, nous allons poursuivre la description de ce projet en nous appuyant sur le cadre d'analyse communément utilisé lors de l'élaboration d'un cadre logique (*logical framework*). Le modèle du cadre logique fut développé en 1969 par Leon J. Rosenberg pour l'*United States Agency for International Development* (USAID) et repris par la suite par d'autres institutions telles que l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Il s'agit d'une technique fort intéressante pour définir les grandes lignes directrices d'un projet, et pour aligner de façon cohérente les activités à entreprendre avec les objectifs d'un projet, suivant une logique verticale représentée dans la figure 6. Une logique horizontale, concernant les indicateurs de progrès, les risques anticipés et les hypothèses d'intervention sont aussi rattachés. Aux fins de cette analyse, seulement la logique verticale sera considérée.

Figure 6

Logique verticale du modèle de cadre logique



Adapté de NORAD, 1999

Ce modèle illustre que pour atteindre le but ou l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques doivent être définis. À leur tour, l'atteinte de chaque objectif spécifique est conditionnelle à la réalisation d'activités concrètes. Il faut mentionner que la nuance entre une activité et un produit ou réalisation réside dans le degré d'implantation de l'activité planifiée au départ. De plus, il est important de noter qu'à l'intérieur de la catégorie « produits » il est possible de retrouver des produits ou extraits tangibles ou matériels tels que de brochures et de guides de formation, ainsi que des produits immatériels ou intangibles tels que les changements dans les attitudes et perceptions, telles que l'approbation/réprobation de l'alcool au volant. Finalement, les moyens ou intrants requis pour la réalisation des activités représentent le maillon à la base de la séquence verticale du cadre logique. La figure 6 représente le modèle sous forme d'une pyramide, puisque c'est à partir des moyens investis que les actions sont accomplies, dans le but d'atteindre les objectifs. Pour respecter le modèle du cadre logique, nous allons maintenant poursuivre cette analyse de cas, en commençant par les objectifs.

Les objectifs

La méthode de triangulation privilégiée dans le cadre de la présente étude nous permet de faire ressortir l'objectif général du programme de prévention de l'alcool au volant à Chaudière-Appalaches. Pourtant cet objectif n'est pas toujours exprimé de façon explicite, mais souvent sous-entendu dans toutes les conversations et matériaux examinés en lien avec ce programme. Le document de planification triennale 2011-2014 de la Table de Beauce Etchemins (voir annexe C) identifie la mission de la Table de la façon suivante :

Contribuer de façon significative à la diminution des méfaits liés à l'alcool au volant pour la population du territoire des 4 MRC concernées, soit Beauce-Sartigan, Les Etchemins, La Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche, en visant par des efforts concertés une diminution marquée du nombre de décès reliés à l'alcool au volant pour la population dudit territoire (page 1).

Par ailleurs, le document intitulé « Historique du comité de prévention de l'alcool au volant de Lotbinière » (2011) explicite l'objectif du comité autour du concept plus global de qualité de vie :

L'objectif du comité étant de permettre une meilleure qualité de vie aux citoyens du territoire, ceci en travaillant à diminuer le nombre de décès causés par la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

Dans ces extraits, on voit que la réduction du nombre de décès représente l'indicateur visible. Pourtant, il est important de réaliser que les décès sont seulement la pointe de l'iceberg, et que beaucoup d'autres « méfaits liés à l'alcool au volant » sont associés à cette problématique, même s'ils sont plus difficiles à quantifier que les décès.

Les trois regroupements de prévention de l'alcool au volant de Chaudière-Appalaches ont investi leurs énergies dans le développement de plans d'action très détaillés, qui actualisent l'objectif général commun aux trois regroupements en objectifs spécifiques, propres à chaque contexte. Ces plans d'action multiclientèles et multi-interventions, révisés par chaque comité sur une base régulière, sont en fait la pierre angulaire sur laquelle toutes les actions sont priorisées et posées. Cet outil est en fait un instrument central qui permet aux acteurs provenant de différents milieux d'établir un consensus et de converger, à partir de leur domaine d'action respectif, vers un but commun.

« En comité, à chaque année on fait une révision du plan d'action. Alors il y a des choses qui demeurent pareilles, il y a des choses qui changent, il y a des choses qui sont enlevées, il y a des choses qui sont rajoutées. Alors annuellement on refait le plan d'action. Mais bien souvent, le plan d'action est fait pour trois ans avec légères modifications annuellement. Les grands objectifs généraux du départ sont toujours restés, c'était dans le fond de diminuer la conduite avec les facultés affaiblies » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Extrait d'entrevue avec l'Agent de la Sûreté du Québec siégeant à une des tables :

I : Pourriez-vous comme me l'expliquer dans vos propres mots c'est quoi l'objectif de la Sûreté d'être impliquée dans la table de l'Alcool au volant à Lotbinière?

R : Bien c'est de participer à développer des moyens de prévention pour essayer de diminuer tout ce qui est en rapport avec l'alcool au volant. On ne parle pas juste d'accidents mortels, on parle d'accidents avec blessés, on parle de conduite avec capacités affaiblies, ça fait que la Sûreté va participer au développement de stratégies pour essayer de diminuer ces événements-là.

I : Donc finalement vos objectifs convergent avec les objectifs des autres...

R : Oui.

I : Et vous arrivez à des objectifs communs et un plan d'action.

R : Oui.

I : Est-ce que vous trouvez que le plan d'action on le respecte assez bien?

R : Oui, parce qu'il n'y a pas beaucoup de variantes d'une année à l'autre, fait que les objectifs on les connaît et on agit un peu en conséquence aussi.

Le plan d'action est sans aucun doute un instrument de travail très puissant, qui renferme plusieurs finalités. En effet, outre le fait qu'il permet la convergence des acteurs vers de buts communs, la priorisation des activités et le suivi des progrès moyennant l'inclusion des indicateurs très précis, il représente aussi un outil de valorisation des acquis pour les partenaires internes et de négociation avec de partenaires externes :

« Vous allez avoir (dans le plan d'action) chaque clientèle avec chaque action qui est posée pour chacune; très structuré. Alors quand vient le temps de faire une demande d'aide financière, on est hyper crédibles [rire] ça va bien. Mais en fait, c'est vrai par exemple, on est crédibles, on travaille fort et je dirais même que la SAAQ était impressionnée de tout ce qu'on faisait. Ils ont dit, on n'a jamais vu ça. On voulait même aller faire une présentation pour faire connaître notre concertation à la Fédération des Municipalités du Québec, là on est en démarche pour ça avec notre préfet du côté de Bellechasse. Alors on est fiers » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Les activités

Les démarches entreprises par chaque comité visant la prévention de l'alcool au volant sont bien explicitées dans leurs plans d'action respectifs, lesquels sont reproduits en annexe. Les

trois plans d'action analysés ont presque les mêmes sections, comme présentées au Tableau 2. Ceci est tout à fait compréhensible puisque les deux comités de portée locale (Bellechasse et Lotbinière) ont capitalisé sur l'expérience et l'expertise de la Table de Beauce-Etchemins pour l'élaboration de leurs propres plans. Le plan d'action de cette dernière a l'avantage d'explicitier quatre orientations majeures (contrôle, éducation et sensibilisation, implication de l'entourage et les alternatives de transport) qui dictent les objectifs spécifiques en permettant de cerner les populations cibles. Les trois plans spécifient les actions (ou moyens) à mettre en place, les personnes ou groupes responsables, l'échéancier de travail et les résultats attendus en terme d'indicateurs de progrès.

Tableau 2 – Sections développées dans les plans d'action, par comité

Table de BEAUCE-ETCHEMINS (document de mai 2011)	Comité de BELLECHASSE (document de sept. 2011)	Comité de LOTBINIÈRE (document de sept. 2011)
Orientations		
Cibles	Cibles d'intervention	Cibles d'intervention
Objectifs (spécifiques)	Objectifs (spécifiques)	Objectifs (spécifiques)
Actions	Moyens	Moyens
Responsabilités	Facilitateurs	Facilitateurs
Échéancier	Échéancier	Échéancier
Cibles à atteindre	Résultats attendus	Résultats attendus

L'approche privilégiée dans les trois plans d'action est d'identifier de clientèles cibles autour de la problématique de l'alcool au volant et de définir des actions spécifiques pour chacune d'entre elles. Les clientèles cibles sont sensiblement les mêmes pour les trois comités, mais avec un niveau de détail approfondi concernant les différentes catégories d'étudiants ciblées dans le cas de la Table de Beauce-Etchemins, puisque celle-ci a une portée régionale plus vaste. En contrepartie, les deux tables de portée plus locale (Bellechasse et Lotbinière) incluent dans leurs visées les sportifs et les consommateurs de loisirs. Les détails sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3 – Cibles d'intervention dans les plans d'action, par comité

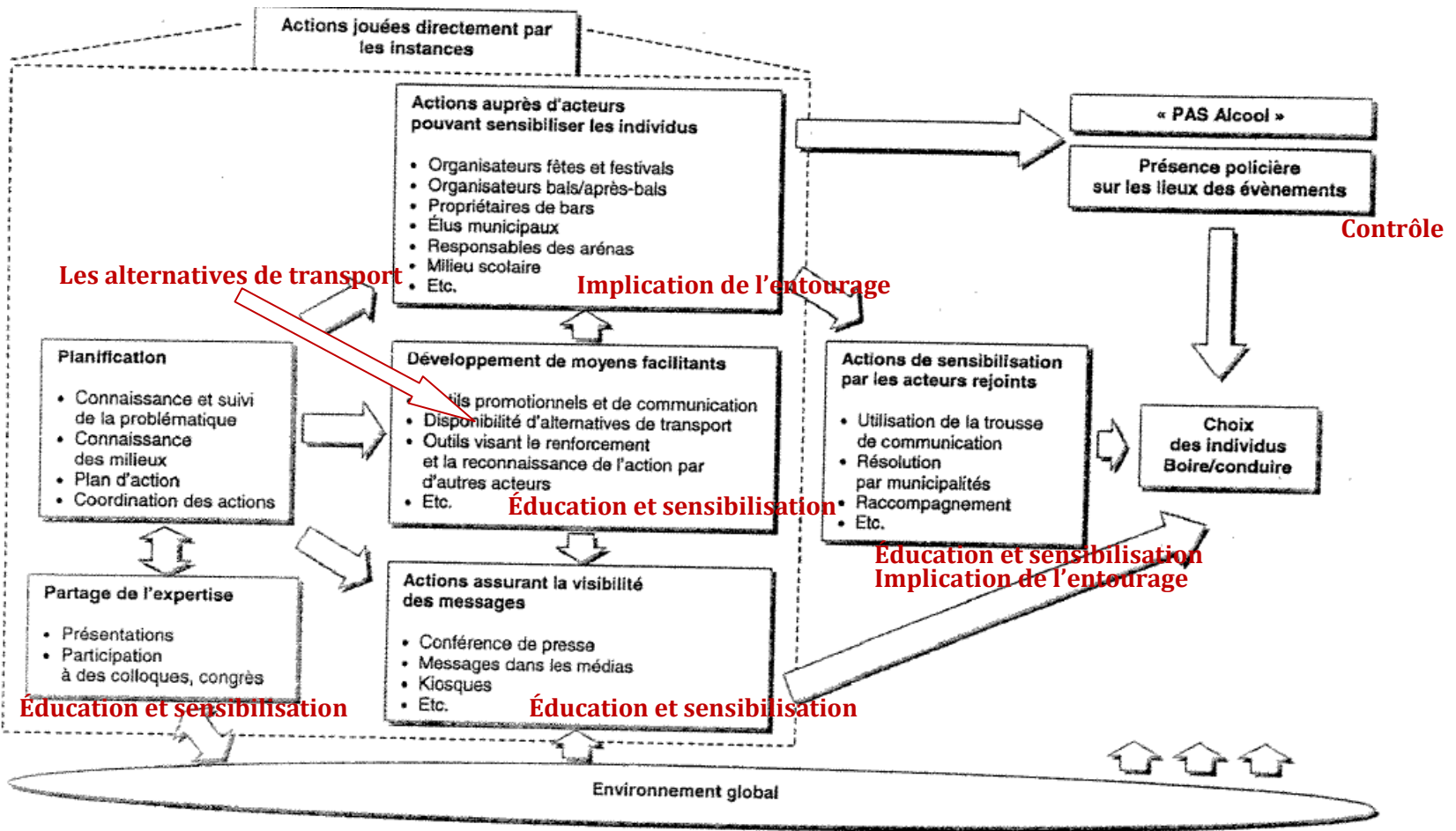
Table de BEAUCE-ETCHEMINS (document de mai 2011)		Comité de BELLECHASSE (document de sept. 2011)		Comité de LOTBINIÈRE (document de sept. 2011)	
Détenteurs de permis d'alcool	Propriétaires et personnel de bars et resto-bars	Détenteurs de permis d'alcool	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Propriétaires de bars ▶ Organismes de fêtes et festivals, cocktails-bénéfiques et événements avec consommation d'alcool ▶ Clubs sociaux des entreprises, industries, écoles, centre de santé, etc. ▶ Groupes sociaux : Lions, Chevaliers de Colomb, Optimistes, Âge d'Or, Fermières 	Détenteurs de permis d'alcool	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Propriétaires de bars ▶ Organismes de fêtes et festivals, cocktails-bénéfiques et événements avec consommation d'alcool ▶ Clubs sociaux des entreprises, industries, écoles, centre de santé, salles municipales, etc. ▶ Groupes sociaux : Lions, Chevaliers de Colomb, Optimistes, Âge d'Or, Fermières
Consommateurs d'alcool utilisant un véhicule moteur	Conducteurs circulant après 21 h	Consommateurs d'alcool utilisant un véhicule moteur (conducteurs circulant après 21 h)		Consommateurs d'alcool utilisant un véhicule moteur (conducteurs circulant après 21 h)	
		Sportifs et consommateurs de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lors de tournois de hockey et de balle-molle 	Sportifs et consommateurs de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lors de tournois de hockey et de balle-molle

			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lors de joutes dans les aréas ▶ Motoneigistes ▶ Conducteurs de tout-terrain ou moto 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lors de joutes dans les aréas ▶ Motoneigistes ▶ Conducteurs de tout-terrain ou moto
	Nouveaux conducteurs				
Étudiants	Niveau secondaire : Étudiants de 5 ^e secondaire et participants aux Bals/Après-bals de finissant/es des 8 écoles du territoire Beauce-Etchemins	Étudiants		Étudiants	
	Niveau de formation professionnelle et formation des adultes				
	Niveau collégial : CEGEP Beauce-Appalaches				

Municipalités, clubs sociaux et travailleurs	Décideurs municipaux	Décideurs municipaux	Responsables des loisirs, directeurs municipaux et maires. Maires de la MRC	Maires de la MRC	
		Travailleurs			
	Organisation de fêtes, festivals et événements spéciaux				
	Travailleurs en milieu industriel				
Population en général		Population en général		Population en général	
Partenaires, organisations et autres intervenants touchant la prévention de l'alcool au volant.					

Figure 7 – Types d’actions mises en oeuvre par les regroupements

(Modifiée à partir de l’image originale en encre noire reproduite intégralement de Bourassa et Fafard, 2002)



Dans leur « Évaluation des regroupements intersectoriels dédiés à la prévention de l'alcool au volant en Chaudière-Appalaches » Bourassa et Fafard (2002) avaient déjà synthétisé sous forme de figure les grandes catégories d'actions qui se retrouvent dans les plans d'action des trois tables. Même si dix ans se sont déjà écoulés depuis la publication de leur évaluation, cette synthèse demeure encore d'actualité, et elle est présentée à la Figure 7. À l'intérieur de ces catégories d'actions, il est possible de repérer rapidement les quatre orientations majeures définies par la Table de Beauce-Etchemins, soit les activités de contrôle, éducation et sensibilisation, implication de l'entourage et les alternatives de transport. Comme la plupart des programmes de prévention et promotion de la santé, il n'est pas surprenant de constater qu'une grande partie des activités des tables est axée sur l'éducation et la sensibilisation, moyennant la production d'outils et artefacts visuels, tels que banderoles, affiches, trousse de accompagnement, communiqués de presse, etc. Ce qui est particulier dans ce programme, toutefois, c'est la concertation avec différents acteurs de l'entourage, pas seulement pour valider la pertinence et le contenu des outils promotionnels selon les besoins de clientèles cibles, répondant ainsi aux principes de base du marketing social, sinon l'implication de l'entourage en tant que relais de transmission de connaissances et compétences. Par exemple, des intervenants municipaux responsables de livrer de permis d'alcool dans le cadre d'un festival ou d'un événement ponctuel, sensibilisent leurs clients aux dangers de la conduite en état d'ébriété et au besoin de mettre en place un système de accompagnement. Les responsables de bars, eux aussi, veillent à que leurs clients disposent des alternatives de transport au besoin. De plus, il est intéressant de noter que les plans d'actions de tables pour la prévention de l'alcool au volant à Chaudière-Appalaches embrassent les stratégies mises de l'avant par la Charte d'Ottawa de promotion de la santé (WHO, 1986) (Figure 8). En particulier, le travail réalisé en amont pour créer des environnements physiques et sociaux qui facilitent l'adoption de comportements sains, notamment le développement des alternatives de transport, mérite une attention particulière. Comme souligné par Jackson et coll. (2006), la plupart de stratégies de la Charte d'Ottawa convergent autour de la création et l'amélioration des environnements structurels, sociaux et personnels qui favorisent la promotion de la santé (Tableau 4).

Tableau 4
Les principaux enseignements, stratégies de promotion et actions transversales telles qu'identifiées par Jackson et coll.

Levels	Structural		Social/group		Personal behaviour	
Health promotion strategies	Building healthy public policies	Creating structural environments to support health	Strengthening community action	Creating social environments to support health	Developing personal skills	Creating environments to support healthy personal decisions
Key cross-cutting actions	Intersectoral collaboration and interorganizational partnerships Participation and engagement in planning and decision-making Healthy settings (e.g. healthy schools, healthy workplaces and healthy municipalities) Political commitment, funding and infrastructure for social policies Multiple strategies at multiple levels across multiple sectors Awareness of socio-environmental context					

Source : Jackson et coll. (2006), Table 2, p. 77 – (Ovales en rouge ajoutés par A. Dubois)

FIGURE 8
La Charte d'Ottawa de promotion de la santé



Source : WHO, 1986

Voici un extrait d'entrevue qui résume un certain nombre d'outils développés pour encourager l'utilisation de moyens de transport alternatifs. De plus, ce passage permet de comprendre que les conséquences financières et sociales, dont la possibilité de se faire suspendre le permis de conduire, font partie de « méfaits liés à l'alcool au volant », au-delà de la pointe de l'iceberg de décès évitables que ce programme de prévention cherche à réduire :

« ... ici on a une pochette qui explique comment monter un système de raccompagnement. Ici on a un poster qui donne de l'information et qui fait un rappel, à savoir que si vous avez consommé, bien vous pouvez utiliser un parent, un ami, un taxi, un service de raccompagnement pour revenir. C'est pas un programme... un projet qui fait la promotion dans le fond d'arrêter de consommer, c'est pas du tout ça, mais plutôt de consommer intelligemment, pas dans l'optique de consommer moins, mais plus de ne pas conduire et consommer. Alors pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'accident et que les gens ne perdent pas leur permis et que ça... et il y a d'autres outils aussi qui sont plus du... qui dans le fond font la promotion que finalement ça coûte cher, les conséquences

financières pour conduite avec facultés affaiblies, alors c'est des chiffres très minimalistes quand on se promène dans les bars et que les gens nous disent c'est plus 10 000 \$ que 5 000 \$. Mais il faut quand même mettre une balise de base, alors c'est un peu ça que sont nos outils et en plus de ça, on a des banderoles à peu près 20 pieds de long qu'on prête, on appelle ça la trousse de prévention de l'alcool au volant, on a un gros bac de plastique dans lequel on met ces outils-là, la grosse banderole et des vestes pour identifier ceux qui font le système de raccompagnement ainsi que des plaques magnétiques pour mettre sur les portières des voitures où il est écrit système de raccompagnement. Ça, ce sont des outils régionaux qu'on utilise de façon commune » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Les moyens ou intrants

Les ressources humaines

De façon générale, chacune des organisations impliquées dans le programme de prévention de l'alcool au volant à Chaudière-Appalaches assure un soutien continu au comité en libérant la ressource en conséquence pour participer aux réunions et faire le suivi des dossiers en cours. Deux secteurs ressortissent comme étant toutefois ceux qui investissent le plus en ressources humaines : le secteur de la santé et de services sociaux et le secteur policier. Les agents policiers sont appelés à réaliser de barrages de contrôle supplémentaires par rapport à ce qui se fait dans d'autres régions du Québec, barrages sur les routes, mais aussi, plus récemment, sur les sentiers de VTT et motoneige. Le secteur de la santé et des services sociaux, de son côté, finance les ressources humaines responsables de la coordination des trois tables. De plus, il soutient plusieurs intervenants-terrain, souvent formés en organisation communautaire, et répartis sur le territoire, travaillant à temps partiel pour coordonner, diriger ou mettre en place un grand nombre des actions identifiées dans les plans d'action :

« ... à la table Beauce-Etchemins [...], il y a une chose qui a fait en sorte aussi qui l'a aidée à fonctionner, c'est les bras. Les bras, ç'a été les intervenants terrain, c'est-à-dire qu'il y a eu... ils se sont aperçu qu'un paquet de décideurs autour de la table, mais tout le monde contrairement au regroupement de Bellechasse, où les gens repartaient

avec du travail, eux ils repartaient avec des décisions à faire descendre, ils pouvaient alimenter le comité au niveau des idées, mais au niveau du travail sur le terrain, ça prenait des intervenants terrain et pour ce faire, il y a eu donc à raison de... 2,5 jours/semaine environ, on dit environ parce que selon le salaire de l'intervenant qui a été mis là, bien on voulait que ça corresponde à 2,5 jours/semaine, un budget par MRC. Donc dans Beauce-Etchemins, on se trouvait à avoir quatre MRC, donc quatre intervenants terrain [...] à l'époque – parce que là on parle avant la redivision du territoire sous forme de CSSS, on parlait de CLSC. Donc sur le territoire de Beauce-Etchemins, il y avait quatre CLSC, donc c'est pour ça qu'il y a eu quatre intervenants, puisque chaque CLSC travaillait sur son territoire, faisait de l'intervention sur son territoire. Donc quatre intervenants. Ça, ç'a été au niveau du plan d'action, si vous replongez dedans, faire la tournée des bars, des propriétaires de bars, au niveau des écoles pour le volet... au niveau des bals, des festivals, faire le tour des festivals. Alors il y a eu différents... on pourrait en parler longtemps parce qu'il y a eu différentes actions qui ont été faites... (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Outre les ressources humaines rémunérées, il est extrêmement important de souligner que nombreux bénévoles sont activement impliqués dans ce programme, en y participant aux travaux des tables de façon active, mais surtout, en coulisse, en offrant de services de raccompagnement à la Nez rouge aux membres de leur communauté.

Les ressources financières

La compagnie d'assurances PROMUTUEL offre annuellement 2500 \$ par comité aux tables de Bellechasse et de Lotbinière, argent qui est investi dans la production de matériel promotionnel. D'autres partenaires s'impliquent aussi, certains en défrayant directement une partie des coûts :

« Bien matériel ou activités, parce qu'on a eu le simulateur de conduite; activités de sensibilisation. Ça, ç'a coûté 1 000 \$ par école. J'ai réussi à avoir... c'est vrai, aussi les écoles se sont impliquées financièrement là-dedans pour payer le reste, c'est vrai. Et la SAAQ, j'ai reçu de l'argent de la SAAQ et peut-être que pour l'an prochain j'aurai de l'argent de la Fondation de la SQ, je vais poster la semaine

prochaine une demande » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« Par exemple le projet napperons, c'est particulier. Promutuel donne des sous; le comité, via l'argent de Promutuel c'est bien sûr, le CLSC m'a donné 200 \$, la MRC m'a donné 200 \$ la SQ m'a donné 200 \$. Le même napperon je le fais dans Lotbinière, et il y a aussi la commission scolaire qui s'implique financièrement pour 200 \$. [...] Alors il y a aussi cette contribution-là et c'est non négligeable » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

De son côté, la table Beauce-Etchemins n'a pas d'argent à gérer, mais si ses membres s'impliquent aussi financièrement :

« (les autres contribuent) en argent. La Société de l'Assurance Automobile du Québec se trouve à avoir fait un sondage Léger Marketing sur tout le territoire. Bien c'est du budget, ça. Alors ils n'ont pas remis un budget, mais ils ont fait le sondage. Donc ça c'est un équivalent budgétaire » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Outre les conducteurs désignés et les systèmes de raccompagnement offerts par des bénévoles, l'utilisation du taxi est une option dans certaines municipalités. La plupart de temps les usagers défraient le coût eux-mêmes, et seulement occasionnellement il est payé par une tierce personne :

Extrait d'entrevue avec la Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1 :

*« **Et les taxis, qui les paie?***

R : Les gens eux-mêmes.

*I : **OK.***

R : Oui. Des fois il y a des ententes qui se font, l'organisateur de l'événement va donner par exemple un 100 \$, 200 \$ au taxi pour qu'il demeure dans la cour. Alors ils se font une petite entente à eux et là les gens peuvent payer le taxi. Il y a à l'occasion... le taxi va être gratuit...

*I : **Si j'ai bien compris, pendant qu'il y a le party, il reste comme là autour...***

R : Oui, prêt à être utilisé. Et si par exemple il y a le... souvent, les bénévoles de toutes les activités de loisirs qui se montent comme ça dans les municipalités vont être remerciés par un souper des bénévoles,

un souper-bénéfice des fois et bon, et à ce moment-là pour les bénévoles, bien là ils vont offrir le taxi gratuit, mais qui n'est pas nécessairement tant que ça utilisé. Moi je vois arriver beaucoup la mode d'utiliser le conducteur désigné ».

Les produits, réalisations ou extrants

Comme la plupart des activités en promotion de la santé, les résultats escomptés des actions entreprises sont attendus sur le long terme. À court et moyen terme, on vise de résultats intermédiaires. Parmi ceux-ci, il est possible de distinguer deux catégories : les produits tangibles et les intangibles.

Les produits tangibles

Élargir l'éventail d'alternatives de transport est clairement l'un des objectifs intermédiaires du programme de prévention de l'alcool au volant de Chaudière-Appalaches. Les coordonnateurs font la promotion de la création de systèmes de raccompagnement et surveillent leur développement :

« Alors il y a des policiers qui font des rondes, il y a des fois des agents de sécurité... et là c'est sûr que ça fait un peu... bien les gens ont peur quand ils voient le policier, ils disent je ne reprendrai pas ma voiture, je vais utiliser le système de raccompagnement et là c'est de fil en aiguille, de plus en plus de gens à chaque année qui en utilisent. Alors pour Bellechasse présentement, après 10-12 ans de comités, on est rendus à 28 systèmes de raccompagnements qui sont offerts. C'est pas tous des raccompagnements bénévoles à la Nez rouge, mais offres de raccompagnements aussi par taxi. Mais pour Bellechasse, contrairement à Lotbinière, les services de raccompagnements sont beaucoup plus des services bénévoles, sauf une municipalité qui fait grimper la liste des taxis [nom de la municipalité] on a plus de difficulté à trouver des bénévoles, parce qu'il faut dire que Bellechasse a 20 municipalités, Lotbinière en a 11 » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Les produits intangibles

Certaines réalisations sont difficilement mesurables, particulièrement au chapitre de l'amélioration des connaissances et du changement d'attitudes suite aux nombreuses activités de sensibilisation :

« Bien on fait la sensibilisation [...] On a des objectifs de contacter tous les organisateurs de fêtes et festivals [...] un autre exemple, c'est qu'on met de la sensibilisation par des grosses banderoles aussi, c'est un autre projet qu'on a mis sur pied, dans 3 municipalités sur chacun des axes routiers [...] alors c'est sûr qu'en termes de quantité, bien il y a trois municipalités qui vont être un peu plus sensibilisées chaque année. C'est difficile de quantifier tant que ça en chiffres [...] c'est sûr et certain que je vais sensibiliser mes trois écoles [...] et là il y a le Centre d'éducation des adultes et il y a au CFER¹ à qui je prête du matériel et des objets de sensibilisation; je fais des ponts aussi comme ça avec d'autres écoles. Il y a le Centre de formation agricole aussi qui a fait le simulateur de conduite, bon, alors finalement j'ai 4, 5, 6 écoles qui... pas juste des écoles secondaires finalement qui sensibilisent les jeunes [...] Alors il y a d'autres milieux qui s'impliquent aussi, t'as les écoles qui sont sur le comité, il y en a qui ne sont pas nécessairement sur le comité, mais qui font des petites choses pour sensibiliser leurs étudiants. Alors en termes de quantité, en termes de chiffres, c'est beaucoup avec notre plan d'action qu'on a quantifié les moyens... mais c'est beaucoup plus qualitatif honnêtement, la sensibilisation et les actions qu'on pose » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Ces derniers propos sur la difficulté de mesurer les extrants convergent avec ceux de l'un des agents de la sécurité interviewés :

¹ Depuis la création du premier Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) en 1990, cette formule éducative se veut une alternative pour les élèves ayant des difficultés et qui veulent obtenir un diplôme de qualifications. Par la formation de ces jeunes, cette formule vise à changer la mentalité des gens en ce qui a trait à l'environnement par des mesures de récupération et de recyclage. Les CFER qui se sont développés sur l'étendue du territoire québécois sont très différents des institutions scolaires traditionnelles connues pour les jeunes en insertion sociale. Source : <http://www.reseaucfer.ca/apropos/mission/>

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

I : « Et maintenant, avec tout l'effort que vous avez mis là-dedans, est-ce que vos supérieurs peuvent démontrer que finalement ça valait la peine de libérer un patrouilleur parce que vous avez sauvé (de l'argent) ailleurs? »

R : C'est lui qui vous le dirait, mais j'aurais tendance avec ce qu'il me dit que oui.

I : Parce que c'est difficile d'avoir des chiffres à l'appui.

R : Mais on ne pourra pas. Si moi j'ai fait une conférence dans une école et qu'il y a un jeune à la suite de la conférence qui n'aura pas fait telle affaire, on ne le saura jamais, ça ne se calcule pas, c'est malheureux, mais c'est comme ça; si ma conférence a fait qu'il y a 2 jeunes qui ont décidé de ne pas commettre un crime on ne le saura jamais, ils ne viendront pas nous dire : hé à cause de toi j'ai pas fait ça ».

Malgré la difficulté de mesurer les effets des activités de sensibilisation, la Table de Beauce-Etchemins surveille depuis 1998 l'évolution des habitudes, des comportements et des perceptions au sujet de la conduite avec les facultés affaiblies. Depuis les débuts des travaux de la table, et dans une perspective comparative, trois études (1998, 2001 et 2010) ont été financées par l'un des partenaires, soit la Société de l'assurance automobile du Québec, auprès des détenteurs de permis de conduire de la région de Beauce-Etchemins âgés de 16 ans ou plus. L'étude de 2010 fait ressortir que « des progrès notables sont observés dans la région de Beauce-Etchemins, particulièrement en ce qui concerne les comportements de conduite agressive et la conduite avec les facultés affaiblies » (SAAQ, 2010, p.12). À titre d'exemple, voici seulement deux des nombreux faits saillants du rapport :

➤ **De plus en plus de comportements préventifs pour éviter de conduire avec les facultés affaiblies sont adoptés par les résidents de la région de Beauce-Etchemins (p.10).**

- Éviter de boire (77 %) ou cesser de boire plus tôt (71 %) sont toujours les comportements les plus adoptés pour contrer la conduite sous l'influence de l'alcool. Ce dernier comportement est d'ailleurs en hausse par rapport à 2001 (59 %).

- De plus, les résidents sont plus nombreux à prendre un taxi, le transport en commun ou marcher (51 % contre 41 % en 2001) ou à

passer la nuit sur place (40 % contre 28 % en 2001) pour éviter de conduire après avoir consommé de l'alcool.

➤ **Des risques mieux connus et assimilés par la population (p.11).**

- L'effet de l'alcool est de mieux en mieux connu par les résidents de Beauce-Etchemins. De fait, ceux-ci sont davantage portés à croire qu'une ou deux consommations suffisent pour affecter la capacité de conduire (41 % contre 32 % en 2001).
- Du côté des risques, les résidents perçoivent plus le risque d'être arrêté par la police pour conduite avec les facultés affaiblies (59 % contre 53 % en 2001), quoique encore moins que le risque d'avoir un accident (75 %).

Toutefois, dans quelle mesure ces progrès peuvent être attribués aux efforts déployés par le programme de prévention de l'alcool au volant de la région? Même s'il est impossible de répondre à cette question à partir des données disponibles, cette évolution positive des mœurs est encourageante.

SECTION III : le contexte, le processus, les barrières et les facilitateurs

Les enjeux du contexte

Le programme de prévention de l'alcool au volant de Chaudière-Appalaches s'insère, comme toute intervention, dans un contexte qui lui est propre. Les caractéristiques du contexte peuvent représenter des enjeux majeurs, et à l'occasion faire partie de la problématique. Dans le cas qui nous concerne, les populations visées par le programme ont une réelle pénurie des alternatives de transport et l'utilisation d'une voiture personnelle pour l'ensemble de leurs déplacements est une nécessité de base. Il n'y a pas de services de transport en commun et le réseau de taxis est très peu développé. De plus, le réseau de téléphonie cellulaire n'offre pas une couverture régionale de qualité, ce qui rend encore plus difficile de faire appel à un taxi en cas de besoin. Dans cette région, conduire sa voiture devient alors un geste essentiel, et la crainte de se voir révoquer son permis prend toute son ampleur.

La voiture est essentielle

« Par exemple dans une gang d'amis qui vont veiller dans un bar ou dans un festival, bien il y en a un qui est délégué conducteur désigné et un peu comme avec la campagne de la SAAQ As-tu ton CD? Ton conducteur désigné, bien là c'est un peu sur le même modèle que les gens s'organisent et il y en a de plus en plus. Ils n'ont pas le choix en région. On est vraiment mal foutus au niveau du transport, ça prend une voiture, t'as pas le choix » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Le manque de taxi et de réseau cellulaire

« Moi je vois arriver beaucoup la mode d'utiliser le conducteur désigné. De plus en plus, et c'est une bonne chose, parce qu'en région, des taxis, il y en a peu; il n'y en a pas dans toutes les municipalités, Bellechasse c'est une grosse problématique et le service de téléphonie cellulaire ne fonctionne pas dans le haut du territoire. Alors c'est pas évident de mettre en place... il n'y a pas de service de taxi dans le haut du territoire non plus, ce qui fait que les gens doivent beaucoup se mobiliser pour s'entraider à ne pas conduire en état d'ébriété et il y a beaucoup plus d'arrestations dans ces territoires-là. Oui, c'est bien sûr, il n'y a pas d'alternative, si ce n'est que d'appeler leurs amis, leurs collègues, leurs parents pour aller les chercher ou les reconduire »

(Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Par ailleurs, il est possible d'identifier d'autres caractéristiques propres au contexte, moins directement reliées à la problématique comme la pénurie des alternatives de transport, mais qui façonnent aussi le travail intersectoriel requis, tel que le contexte administratif, l'historique de relations intersectorielles et l'évolution des lois et règlements.

Le contexte administratif en lien avec le découpage territorial

Chaque secteur d'activité répond à sa propre logique organisationnelle et pour de raisons historiques les découpages de territoire ne se font pas toujours de façon harmonisée entre secteurs. Il est possible de retrouver alors de pans de populations qui se retrouvent, par exemple, sous la responsabilité d'un secteur scolaire différent du reste de la MRC. À l'heure d'identifier les partenaires à inviter dans une table de concertation intersectorielle, le manque d'harmonisation de territoires s'ajoute à la multiplicité de secteurs potentiellement concernés, ce qui augmente le nombre d'interlocuteurs à inclure dans le dialogue. Toutefois, selon la région et avec les années d'expérience, les intervenants finissent par savoir qui fait quoi et les frontières administratives ne semblent pas être perçues comme un enjeu de taille :

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

R : ... bien un peu comme la carte ici, mais ça va peut-être aller mieux que d'aller la regarder au mur. T'as les différentes municipalités qui la composent, la MRC de Nouvelle-Beauce. Mais au niveau du découpage au niveau des commissions scolaires, c'est différent. Il y a certains recoupements, un peu comme les territoires qui sont divisés pour l'agriculture; ils sont un peu différents, qui ne sont même pas encore les mêmes, soit que ça, au niveau de l'agriculture c'est supposé devenir pareil comme les MRC, ça s'en vient.

I : Parce que les territoires des CSSS c'est aussi différent; ce n'est pas nécessairement les mêmes...

R : Comme nous, St-Lambert fait partie de la MRC de Nouvelle-Beauce, mais pour certaines choses, par exemple au niveau du transport en commun, va faire affaire avec la ville de Lévis. Alors il y a... aux abords des foies, du recoupage, mais ce n'est pas majeur. Je pense pas

assez pour s'en préoccuper tant que ça, vu que c'est minime. Moi c'est mon avis.

Le découpage territorial Vs les regroupements naturels

Il est intéressant de faire ressortir la force des regroupements naturels parmi des gens qui se reconnaissent et qui souhaitent aussi voir reconnaître leur identité, leurs caractéristiques et leurs besoins distincts par les instances administratives. Dans cette région, il semblerait avoir un certain niveau de flexibilité qui a permis la création d'une nouvelle structure administrative sous-régionale, telle que la Table de Beauce-Etchemins, à cheval des structures déjà existantes, mais permettant de rassembler des intérêts communs à leurs membres.

Extrait d'entrevue : Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches

I : Cette table-là finalement, c'est Beauce-Etchemins, pourquoi ce n'est pas une table pour tout Chaudière-Appalaches?

R : C'est parce que lorsqu'il y a eu cette série d'accidents qui est arrivée, il est ressorti entre autres les stats. Et les statistiques faisaient ressortir que c'était... là on ramène ça à l'échelle d'un territoire, mais donc c'était les pires statistiques au niveau provincial. Ça c'est 1), mais 2) c'est qu'il y a une réalité régionale. C'est comme... les gens se reconnaissent dans ce regroupement territorial là. Alors Beauce-Etchemins, on voit qu'on chevauche le territoire de la Beauce et des Etchemins, mais ce territoire-là se reconnaissait dans cette problématique-là. Il y a certains découpages naturels qu'on peut retrouver comme ça, il y a eu... [...] la caractérisation du territoire qui était fait, une carte, un mapping en fonction des communautés qui existent, et les regroupements naturels ne correspondent pas toujours aux frontières qui sont établies au niveau santé, au niveau politique, au niveau... bon. Donc ça, c'est vraiment un regroupement qui se reconnaît à l'intérieur. Donc la mobilisation s'est faite plus naturellement aussi parce qu'on tient compte de cette particularité territoriale. Donc ça, ç'a fait en sorte qu'ils ont dit regarde, on a les pires stats, on ne veut plus être identifiés comme : les beaucerons, c'est des souïlons, c'est des gens qui fêtent, oui, mais on veut changer ça ces stats-là. Donc il y a eu ce désir de changer les choses.

La venue des CSSS et son impact sur la culture de partage

La création de CSSS en 2004 a conduit à un remaniement important de frontières territoriales du secteur de la santé. Quel fut l'impact de cette réorganisation sur les liens préexistants? Sans avoir la prétention de faire une analyse approfondie de la question, la présente étude a fait ressortir des perspectives divergentes de la part des intervenants. La Table de Beauce-Etchemins semble avoir échappé au défi du découpage artificiel des territoires des CSSS :

« Premièrement la table Beauce-Etchemins se trouvait à être une entité un peu spéciale; c'est-à-dire qu'il y a une réalité territoriale en Beauce-Etchemins, il y a une dynamique territoriale en Beauce-Etchemins qui fait en sorte que ça s'inscrit sur plus d'un territoire de CSSS. Et normalement, quand il y a eu une répartition territoriale en termes de CSSS, on a dit bon, bien chaque chose revient à chaque CSSS. Ça, ça se trouvait être comme à cheval sur la frontière des trois. Alors tout de suite en partant, c'est inorthodoxe, c'est pas... c'est pas supposé... c'est parce qu'il y a eu une grande pression politique de dire écoutez, il y a eu une mobilisation des partenaires là, vous n'allez pas séparer ça parce que vous venez de rediviser la carte géographique, ça, ça va rester là » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Par contre, une intervenante impliquée à la table de Bellechasse lors de ses débuts offre une perception différente de la situation :

« C'est juste pour vous montrer; quand je vous dis on a tout fait de A à Z, c'est que les 12 on a créé tous ces outils-là pour faire la prévention du suicide dans Chaudière-Appalaches, alors tout le monde on travaillait en... on avait des sous-comités, et là on créait des affaires et on se partageait ça. On a même fait le Journal de l'expertise. On a travaillé beaucoup ensemble. Là c'est comme si les CSSS sont tellement gros, ils ont tellement de... ce n'est plus pareil. Les gens à l'Agence le disent c'est comme si chaque CSSS fait un peu son affaire, il y a moins de partage. Si on ne s'appelle pas l'une et l'autre dans la liste des responsables... » (Communication personnelle - Travailleuse sociale #2).

« Mais nous qui avons connu être assis à l'Agence et avoir les orientations ministérielles, les discussions... moi ça me manque beaucoup... » (Communication personnelle - Travailleuse sociale #2).

L'historique des relations intersectorielles

« Donc les élus municipaux, on les voit, parce qu'on fait... la police de proximité, entre autres, implique que chaque policier dans Bellechasse parraine une municipalité, donc on est attiré à une municipalité — moi je suis attirée à La Durantaye, dans Bellechasse, donc M. [nom] qui était sur le comité, c'est mon maire » (Communication personnelle - Agente de la Sûreté du Québec).

En effet, l'approche de police de proximité est intégrée dans la culture organisationnelle de la Sûreté du Québec depuis près de quinze ans. À partir de l'entrée en vigueur de la Loi sur la police en 1997, des ententes ont été conclues entre le ministère de la Sécurité publique (MSP) et les municipalités régionales de comté par rapport aux services offerts par la Sûreté. Le partenariat est l'un des 5 fondements de la police de proximité (présence policière familière, qualité de service aux citoyens, partenariat, consultation de la clientèle et résolution de problème) (Sûreté du Québec, 2012). Il est évident que cette tradition de rapprochement, développé au fil des années, représente un facteur contextuel facilitant l'intersectorialité.

« À partir de 1998, la Sûreté du Québec est devenue une police de MRC; là ce n'était plus la Sûreté du Québec d'une ville, c'était la Sûreté du Québec d'une MRC, fait qu'à partir de ce moment-là il y a eu un rapprochement qui a commencé à se faire avec la population et les services, et c'était une volonté de la Sûreté du Québec de faire ça parce qu'on n'avait plus de contacts. Mais il y a aussi... je ne sais pas si ça coordonnait aussi avec une orientation des autres ministères aussi, mais il y a eu une concertation, il y a eu plus de participation » (Communication personnelle - Agent de la Sûreté du Québec).

L'évolution des lois et règlements pour intervenir lors des infractions routières

Parallèlement à l'évolution des valeurs de la société et le développement du sentiment de réprobation de la conduite avec les facultés affaiblies discutée dans la première section, les

règlements de la sécurité publique se sont aussi ajustés. Dans ce contexte, les interventions policières sembleraient aujourd'hui plus efficaces. Le rôle des agents de sécurité en tant que partenaires dans l'action intersectorielle est ainsi renforcé.

Extrait d'entrevue : Agente de la Sûreté du Québec

I : « Toutes ces lois sont devenues plus contraignantes dans les derniers 5... les derniers 10 ans? »

R : Ça je ne peux pas vous dire, par exemple, parce que... C'est sûr que depuis... Quand est-ce que la loi a changé? En 2009, je crois... elle est devenue plus sévère. Non, mais il faudrait aller voir...

I : D'accord, mais c'est quand même récent, c'est quand même un processus récent où la loi...

R : Non, mais ils l'ont améliorée, depuis des années, la loi, là! Mais de plus en plus, elle se modifie. On parle... ne serait-ce que depuis une ou deux années, on a le droit de saisir les véhicules des gens et de les détenir comme biens fractionnels; s'ils sont à plus d'une capacité affaiblie, si c'est des récidivistes, on détient le véhicule. Il y a eu des modifications au niveau de la loi qui font que c'est plus facile pour nous d'intervenir, aussi, d'éviter qu'il y ait des récidivistes qui soient sur la route. Mais il faudrait que vous regardiez les systèmes de loi : ça vous aiderait ».

Les processus

La gouvernance et la commande originale

L'origine des tables et leur raison d'être furent déjà extensivement discutées dans la première section de ce document. Le processus de nomination de membres et les structures de gouvernance sont les aspects qui seront maintenant abordés. Le regroupement 1, soit la Table de Beauce-Etchemins, dispose de deux types de comité : le comité complet ou « la Table » proprement dite, et le comité exécutif, formé d'un nombre restreint de membres de « la Table ». Malgré les connotations que ces termes laisseraient sous-entendre, le comité exécutif n'est pas à un niveau hiérarchique supérieur que la table au complet :

Extrait d'entrevue : Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

R : « La table de concertation, bien au départ il y a comme un exécutif. Et j'ai envie de dire un exécutif – le terme a été choisi comme ça et ça pourrait être un comité aviseur aussi –, mais enfin, c'est un exécutif à cause que la table de concertation implique 23 membres; une dizaine d'organisations partenaires. Et tous ces membres-là, se regroupaient dans une année et sur tout le territoire, c'est très difficile. Donc on réussit à se regrouper trois fois, au besoin quatre fois.

I : **Par année...**

R : Mais il peut y avoir des décisions pour actualiser le plan d'action, il peut y avoir des décisions qui sont prises... [...] C'est ça, il y a des décisions qui sont prises entre... parfois entre les rencontres. Donc à ce moment-là, on a besoin de l'exécutif aussi, où il y a un représentant de chaque secteur. Donc il y a un intervenant terrain, il y a un représentant du secteur police municipale, Sûreté du Québec, la commission scolaire, les conseillers municipaux, etc., donc c'est chaque... tous ces représentants-là amènent, vont prendre des décisions au besoin, mais vont faire le suivi du plan d'action à deux rencontres entre les rencontres de la table de concertation pour vraiment que le plan ait son suivi, qu'il y ait un continuum qui soit fait dans l'année. Et chacun a accepté aussi cette forme-là parce qu'on ne peut pas regrouper tout le monde. Donc c'est plus facilitant comme ça. Et ça va très bien... »

« ... quand l'exécutif a été formé [...] la table n'était pas en mesure de se réunir aussi fréquemment que le travail terrain l'exigeait. Parce qu'à un moment donné, bon, il y aurait ça à valider, il y aurait ça à valider, il y aurait ça à valider, et c'était d'autant d'occasions de réunir la table. Donc l'exécutif (...), a été mis en place pour pouvoir suivre le travail qui se faisait et non comme un exécutif au-dessus de la table. Et le secteur de la santé a quand même une certaine expertise en termes de la recherche, revue de littérature, les éléments, les pratiques, les programmes efficaces et prometteurs et jamais tout ça n'a été amené comme : voici ce qui fait que la table n'a jamais été un rubber stamp. [...] pour se sentir impliqué, il faut qu'ils sentent que le fait qu'ils soient là change quelque chose. C'est pas juste parce que c'est des décideurs. Donc la dynamique a toujours été d'amener l'information, de bien l'expliquer, mais c'est une décision de la table qui faisait en sorte de l'orientation qui était prise. Et donc, si les membres n'ont pas cette perception d'apporter quelque chose, c'est là qu'on les perd. Même si d'entrée de jeu il y a un côté diplomate là-dedans, c'est qu'on peut arriver en disant : regarde, j'ai ramassé toute

l'information, c'est par là qu'il faut s'en aller, mais c'est pas ça qu'il faut faire. Il faut les amener à comprendre quelle est l'information, la pertinence d'aller dans cette direction-là, le danger d'aller dans l'autre et en bout de ligne, bien ça se peut que l'orientation ne soit pas exactement ce qu'on a amené, mais ça tient compte de ce qui est là » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Au-dessous de la Table même, il existe deux comités plus opérationnels, soit le comité terrain, qui se réunit régulièrement, et le comité de communications, qui se réunit seulement quand le besoin se fait sentir. Le premier est formé par quatre intervenants terrain et le coordonnateur de la table, tous représentants du secteur de la santé et des services sociaux :

Extrait d'entrevue : Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

I : Donc il n'y a pas d'autre sous-table opérationnelle.

R : Non... euh... à côté de la table, c'est sûr et certain qu'ici on va avoir le comité terrain. [...] L'exécutif où il y a des représentants, on est huit personnes, la table où il y a 23 personnes et le comité terrain.

I : Donc pardon, excusez-moi, je vais vous faire répéter; l'exécutif se réunit trois-quatre fois par année?

R : Non, la table. L'exécutif va se réunir cinq fois par année, cinq à six fois par année.

I : Donc plus fréquemment que la table même.

R : Oui, pour donner le suivi, plus donc l'exécutif donc fait partie de la table, donc ça va être cinq à six fois plus les trois fois de la table. Donc on va avoir une dizaine de fois, et le comité terrain lui, il se réunit à toutes les cinq-six semaines. Donc pour vraiment aller voir sur le terrain ce qui se passe c'est le comité terrain, il y a un intervenant terrain qui va ramener à l'exécutif de l'information sur ce qui a été discuté, ce qui a été vu, ce qui a été entendu.

Le sous-comité de communications, très actif aux débuts des travaux de la Table, est devenu aujourd'hui une structure plus *ad hoc* :

Extrait d'entrevue : Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

R : Ici on va avoir aussi un comité de communications, donc avec des représentants ciblés et donc on peut s'adjoindre une conseillère en communications pour la préparation des communiqués de presse, pour la préparation d'une conférence de presse... [...] à l'origine, au niveau des communications, bien il y avait un travail qui était vraiment plus spécifique, plus précis, plus particulier parce qu'à un moment donné il y avait quel genre d'outil, quel entête, il y avait beaucoup de choses à faire qu'aujourd'hui, on est là. Mais avec les intervenants terrain aussi, on prépare aussi au niveau des communications et au niveau de la promotion, au niveau des genres d'outils, on fait de la création, on réfléchit beaucoup et on valide.

I : Cette personne, cette agente de communications, je pense que vous voyez où je veux en venir, cette agente de communications, elle est employée par la municipalité ou par l'Agence?

R : La conseillère... actuellement la conseillère qui peut se joindre, c'est la conseillère du CSSS de Beauce.

Bien que le secteur de la santé et des services sociaux est surreprésenté dans ces sous-comités plus opérationnels, la présidence de la Table de Beauce-Etchemins est toujours assurée, en alternance, par un membre représentant un autre secteur, tel qu'expliqué par le premier coordonnateur de la Table et son successeur :

I : La présidence de la table, c'est aussi quelqu'un du secteur de la santé?

R₁ : Non.

R₂ : C'est quelqu'un qui représente le milieu. Ça peut être un élu. Ça peut être... au début il y a eu le Directeur Régional au niveau du Ministère des Transports, parce que le Ministère des Transports est l'organisme initiateur; le premier. Il s'est joint avec deux collaborateurs, mais l'organisme initiateur, c'est le Ministère des Transports. Et c'est eux autres après ça qui avaient eu une représentation à la présidence de la table et après ça, ç'a été quelqu'un du secteur municipal...

R₁ : Peut-être de dire qu'ils étaient trois; le Ministère des Transports, Sûreté du Québec et Direction de Santé publique au début, qui ont tout parti ça, mais le Ministère des Transports avait un grand leadership là-dedans. Mais ils souhaitaient à un moment donné que le Municipal reprenne la présidence parce que le lien d'appartenance, c'est les gens en place.

I : *Alors aujourd'hui, c'est le milieu municipal qui a la présidence de la table, c'est ça?*

R₁ : *Oui...*

R₂ : *Oui. Jusqu'à cet automne parce qu'on est dans un entre-deux où le président a donné sa démission, parce qu'il est sorti du milieu municipal, donc là on est en démarche d'identification d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente.*

En donnant une vue d'ensemble sur le programme de prévention d'alcool au volant à Chaudière-Appalaches, la coordonnatrice des Tables de Bellechasse et de Lotbinière explique dans le suivant extrait qu'il y aurait trois niveaux hiérarchiques. La figure 9 tente d'illustrer la configuration de structures actuelles.

I : *On n'a pas abordé nulle part la question des différents paliers; paliers de gouvernance, mais aussi...*

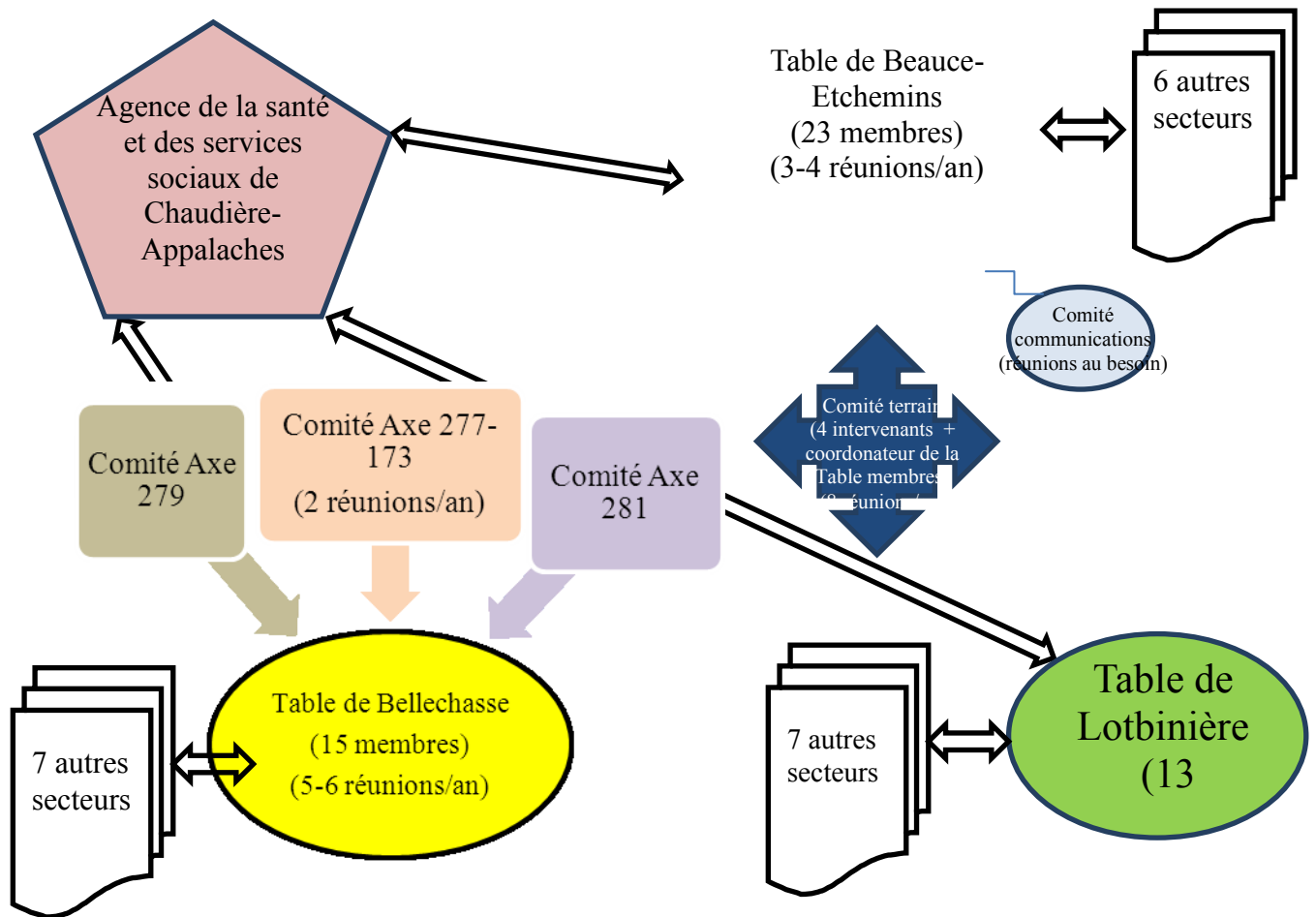
R : *Paliers hiérarchiques dans le comité, mettons?*

I : *Oui, c'est comme le lien avec un comité plus... bon, régional je pense qu'on a parlé de la grande table, je ne sais pas si après ça monte même jusqu'au Ministère de la Santé à Québec...*

R : *Si je reprends votre organigramme ici, ça va aller mieux. Bien au niveau des décideurs et des sous, c'est l'Agence à qui on doit faire un bilan. Alors au niveau hiérarchique, ils ont la position 1 en haut. Il y a la table Beauce-Etchemin qui pour moi je trouve qu'ils ont la position 2 parce que c'est lui qui gère la confection du matériel, qui va faire les communications pour trouver quelqu'un qui va nous aider à réfléchir là-dessus, il a quand même un certain leadership, c'est lui qui convoque aussi la rencontre de tous les responsables de toutes les MRC, incluant mes deux MRC pour qu'on se réunisse, alors lui je pense qu'il a une position numéro 2. Bellechasse-Lotbinière, bien moi je les mets tous les deux à la position 3 au niveau hiérarchique. Et dans ces comités-là, mon président a la position 1 parce qu'il est l'instigateur, il connaît tout l'historique, il a énormément de contacts dans différentes sphères, il est branché de partout. Et je veux dire, il est même branché au Ministère des Transports, c'est lui qui a fait bouger les choses pour qu'il y ait des routes plus sécuritaires dans Bellechasse.*

Figure 9

Structure du programme de prévention de l'alcool au volant à Chaudière-Appalaches



A. Dubois, 2012

Les lignes d'autorité

La question des lignes d'autorité existante pour les différentes tables de concertation fut explorée en détail avec la coordonnatrice des tables de Bellechasse et Lotbinière. Il semblerait que les liens sont très bien définis à l'intérieur du secteur de la santé comme il est possible de le constater à la lecture des extraits suivants :

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : *Et les personnes finalement qui sont à la table, ils rapportent à qui de leur avancement de leurs travaux?*

R : OK. Moi je les rapporte à mon patron [nom], les autres, bien en fait le maire rapporte ça à la table des maires, ça c'est rapporté. Au niveau des loisirs, il n'y a pas... comment je pourrais dire... il n'y a pas de réunion de loisirs comme conjointe, ce qui fait que ça ne peut pas être rapporté par exemple comme au maire. J'aimerais ça, mais il n'y en a pas. Dans Lotbinière il y en a déjà eu, dans Bellechasse ça s'est déjà fait il y a 7-8 ans, mais ça ne se fait plus.

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

Et à l'ASSS, historiquement, celui qui venait animer, qui faisait un peu le travail de [nom du coordonnateur actuel] c'était [nom du coordonnateur précédent]. Maintenant [nom du coordonnateur précédent], en tout cas moi ce que j'en sais c'est qu'il porte plus le rôle d'un regard sur les bilans qu'on produit annuellement, savoir est-ce que le travail de prévention de l'alcool au volant est fait et dans les normes qu'on souhaite. Alors c'est plus à ce titre-là, alors mon rapport moi, mon bilan que je produis à la fin de l'année – bien à la fin de l'année, nous on la fait mi-septembre, après toutes les festivités [...] mon patron envoie mon rapport à l'Agence.

I : *Votre patron à vous, c'est...*

R : C'est [nom]. Lui, c'est en fait le Directeur des services aux clientèles spécifiques.

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : *Est-ce que ça se rend au supra? Est-ce que ça se rend à Québec?*

R : Non. C'est Chaudière-Appalaches, ça.

I : *Donc il n'y a pas d'initiatives avec lesquelles vous êtes en lien qui se font au niveau du MSSS à Québec...*

R : Non. La seule chose c'est qu'il y a la SAAQ ici par exemple à la table Beauce-Etchemins et qui va venir faire des présentations dans ces comités, qui est venu voir comment se passait mon simulateur de conduite parce qu'ils nous ont donné de l'argent. On leur en a demandé

et ils ont trouvé ça vraiment intéressant comme projet. Mais non... on n'est pas vraiment en lien tant que ça, c'est, c'est vraiment plus l'Agence qui est en lien avec le Ministère peut-être pour rendre ses comptes parce qu'ils ont quand même de l'argent et ça vient de quelque part, le bout en haut ici, moi je ne le connais pas. Mais entre l'Agence et moi et la table Beauce-Etchemins, bien il y a les patrons. [Le coordonnateur de la Table de Beauce-Etchemins] a un patron, un chef de programme, et moi j'ai mon patron [...], qui est mon patron pour les deux territoires. Alors... c'est lui mon patron dans le fond au niveau hiérarchique, c'est à lui que je rends mon bilan qui lui le rend à l'Agence.

I : *C'est beau. C'est très beau. Donc communications avec une autre Agence non plus.*

R : *Non. Je ne suis pas au courant.*

Pour le secteur policier, les lignes d'autorité sont aussi très bien définies :

« Mais, normalement (les demandes pour participer à une table de concertation ou comité de travail) vont passer par la lieutenant, parce qu'il y a quand même une hiérarchie au bureau, et s'ils ne passent pas par elle et qu'ils m'appellent moi, parce que les gens du milieu me connaissent maintenant, bien moi je vais faire valider par ma lieutenant : est-ce que c'est opportun qu'on aille là? Quel genre d'expertise on pourrait amener? Et cetera. Fait que si c'est opportun, on va se présenter, si ça ne l'est pas, peut-être qu'on va juste faire une rencontre sans faire partie du comité, mais on va aller leur donner une information; mais par la suite, ça va être terminé à notre niveau » (Communication personnelle - Agente de la Sûreté du Québec).

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

R : ... parce que moi, oui mon patron ici je me rapporte à lui, c'est lui qui gère, c'est mon boss, mais j'ai aussi un coordonnateur régional au niveau des relations communautaires qui est au Quartier Général à Québec, qui est [nom], c'est elle mon guide.

I : *Quel est son poste à elle?*

R : *Coordonnatrice régionale en relation avec la communauté.*

I : Son territoire à elle c'est quoi?

R : Tout le district de Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

I : J'essaie de voir le rôle qu'elle a directement avec vous...

R : Moi, si je veux développer de quoi en relations communautaires, c'est elle ma référence; si j'ai une activité majeure, c'est elle ma référence. Elle s'occupe aussi... elle a les réunions provincialement, donc les nouvelles orientations de la Sûreté, les nouveaux programmes de la Sûreté, c'est elle qui va m'arriver avec ça.

I : Alors toutes les nouvelles initiatives, toutes les différentes tables, j'imagine que vous avez l'occasion d'en discuter avec elle?

R : Oui. Elle participe à certaines.

Les communications

La perception des intervenants quant à la nature et la qualité des communications a été explorée auprès des personnes ressources interviewées, autant entre les membres de tables, qu'entre les membres et les institutions qu'ils représentent. En ce qui concerne les communications entre les membres de tables, la perception des personnes interviewées coïncide avec ce qui a pu être observé lors de la tenue de réunions de deux différentes tables (le regroupement 1 et le 2). Les relations sont très collégiales et il semblerait avoir des excellents rapports de confiance et de respect entre les membres. De plus, les intervenants siégeant aux tables locales (regroupements 2 et 3) se trouvent à interagir régulièrement avec certains des membres, à cause de responsabilités partagées dans d'autres dossiers communs, ce qui semble faciliter le rapprochement et les opportunités d'échanger des informations.

Extrait d'entrevue : Agente de la Sûreté du Québec

I : Est-ce que ça donne, pour vous, que vous rencontrez les membres du comité after-hours, c'est-à-dire off- line, ou vous les rencontrez seulement à la réunion? Est-ce que vous avez l'occasion de parler avec eux, de faire avancer les dossiers off-line, ou c'est pas mal comme... dans les réunions?

R : C'est tous des partenaires de milieu. Donc si je regarde sur le comité de l'alcool [nom de la coordonnatrice] je la croise à la

prévention du suicide, donc je la vois là, ça peut arriver qu'on en discute là. Les directeurs d'école... moi je fais de la prévention dans les écoles, donc je les vois régulièrement.

Les mécanismes de communications à l'interne du secteur policier semblent être très bien rodés, tel qu'expliqué par les deux agents de la de la Sûreté du Québec interviewés :

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

I : Là vous m'avez parlé de comment vous faites du feedback à l'interne, vous m'avez dit que quand il y a une nouvelle personne qui rentre je lui explique les protocoles. Mettons que ce ne sont pas de nouvelles personnes, mais vous devez quand même informer votre équipe des changements. Est-ce que vous faites des séances d'information, comment ça se passe?

R : Bien nous, le jeudi 15 h, l'équipe qui revient de son congé de 6 jours après ses nuits il y a une réunion de l'équipe pour les informer de ce qui s'est passé durant leur semaine de congé, fait que si j'ai de la nouvelle information à leur transmettre sur les tables et ces choses-là, je vais le faire à ce moment-là aussi; fait qu'ils reviennent de congé, je les briefe, fait qu'à l'intérieur de 5 semaines tout le monde est au courant des changements. Mais si c'est plus urgent, que ça presse plus, durant la semaine je vais rencontrer toutes les équipes dans leur quart de travail pour les aviser de ce qui se passe.

I : Donc vous les briefez comme 3 par 3...

R : 4 par 4.

I : L'équipe rentre après son congé, vous les assoyez, vous leur expliquez c'est ça qui s'est passé, c'est ça les nouvelles directives, c'est comme ça qu'on opère.

R : Oui.

I : Donc c'est vraiment une formation ou une communication tête à tête, ce n'est pas de la paperasse, des courriels...

R : Non. À l'occasion, des choses banales, je vais envoyer un email à tous les patrouilleurs : surveillez telle chose, dernièrement ç'a moins bien été, mais quand c'est banal. Quand c'est vraiment important bien là je m'assure, je remplis une feuille où toutes les équipes sont marquées et je coche à mesure que les équipes... pour être sûr de ne pas en oublier.

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

I : *Est-ce que vous partagez des outils, est-ce que vous avez comme des comités, des groupes entre vous les policiers pour partager les outils, les expériences?*

R : *Oui, oui on se rencontre, parce qu'il y a des choses que certaines personnes vont développer qui sont intéressantes, que je pourrais amener ici, mais si on ne se rencontre pas et si on ne se parle pas, je ne peux pas le savoir. Fait que oui on se rencontre.*

I : *C'est bien... vous voyez c'est comme s'il y a un autre niveau et j'essaye de comprendre.*

R : *Même qu'à l'occasion [la coordonnatrice régionale en relation avec la communauté] a même organisé des rencontres avec les corps de police municipaux de tous les districts de Québec, fait que c'était intéressant de voir... parce que moi je touche... je suis limitrophe avec la police de la Ville de Lévis, fait que ça ça m'a permis entre autres de rencontrer les policiers de Lévis pour leur demander : vous autres, vous faites quoi? Pour me rendre compte que moi je voyais les secondaires 1 et 2 qui restent dans le secteur de St-Étienne où c'est la police de Lévis qui les rencontrent, ils s'en viennent chez moi en secondaire 3, fait qu'eux les voyaient en secondaire 1 avec Vous n'êtes pas seuls, le programme de prévention sur la cyber criminalité, je les revoyais en secondaire 3 avec le même programme, et ils l'avaient déjà vu, donc ça m'a permis de m'ajuster moi j'ai commencé à voir les secondaires 1 avec ce programme-là au lieu d'en 3, fait qu'ils ne le revoyaient pas 2 fois. Fait qu'on s'est ajustés, mais si on ne se parle pas on ne peut pas le faire.*

Extrait d'entrevue : Agente de la Sûreté du Québec

I : *Et présentement, si vous n'êtes pas disponible, donc il n'y a pas de... il n'y a personne de la Sûreté du Québec qui aurait...*

R : *Je vais avoir un remplaçant, en temps normal. J'ai un remplaçant qui m'est attribué à plusieurs comités... à chaque comité, dans le fond. Pour l'alcool au volant, j'ai un remplaçant, pour la table des aînés j'ai un remplaçant, pour la table de la violence conjugale j'ai un remplaçant. Par contre, essentiellement, il faut que ce soit moi qui y aille pour faire un meilleur suivi. Mais il y a quelques fois où je ne peux pas être disponible, où il y a deux rencontres de comités en même temps, là je peux envoyer un remplaçant.*

Même si nous n'avons pas pu interviewer de représentants du milieu municipal dans le cadre de cette étude, la perception de l'agente de la Sûreté du Québec semble indiquer que les communications sont fluides à l'intérieur de ce secteur aussi :

Extrait d'entrevue : Agente de la Sûreté du Québec

I : ... vous avez le maire de [nom de la municipalité], mais vous n'avez pas les maires des autres 12 municipalités?

R : Ce n'est pas en lien du tout. Ça prenait un maire attiré pour venir sur le comité.

I : **OK, ça prenait pas les 12 maires.**

R : Non, c'est ça. Parce que lui va rediffuser l'information aux autres membres. Et il y a plus que 12 maires, il y en a 20 au total.

I : **Oui, je ne sais pas combien il y en a, mais... OK, c'est lui qui fait les liens avec les autres.**

R : C'est ça. Exactement. La même chose que moi : je vais faire le lien avec les autres policiers. C'est de même qu'on va se transmettre l'information.

I : **Ça prend des mécanismes de communication très solides, quand même!**

R : Oui. Parce que c'est... Mais c'est pour... c'est pour ça qu'on va chercher plusieurs partenaires : c'est pour éviter que tout repose sur les épaules d'une même personne. Si on demandait à [la coordonnatrice de la table], de tout faire ces liens-là, elle ne serait pas capable.

En ce qui concerne les communications entre les membres des regroupements 2 et 3, leur coordonnatrice a confirmé que « les communications se font beaucoup plus par courriel et les décisions en rencontre ». Pour le comité terrain, le dialogue et le partage d'informations semblent être bien installés dans la philosophie de travail :

« ... c'est que les intervenants terrain des secteurs touchés en prévention de l'alcool au volant sont si on peut dire... on se partage les expertises. Ça veut dire que mercredi après-midi, on se rencontre et on se partage les expertises, on discute de la façon qu'on s'y est pris pour tel ou tel projet, on se donne des idées, on se partage des lectures ou des outils de travail qu'on a créés. On travaille avec les mêmes outils,

regarde c'est mon collègue à la prévention de l'alcool au volant ici à Ste-Marie et on a des outils communs que j'utilise aussi dans mes territoires qu'on peut travailler avec les mêmes outils et chaque territoire peut s'en créer aussi » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

La prise de décision

Lors de l'observation du déroulement des deux réunions régulières des regroupements 1 et 2, il fut possible de constater que les décisions étaient prises en groupe, et que l'opinion de chacun de membres était écoutée et prise en considération. Il ne semblait pas avoir un parti pris conduisant à bénéficier les points de vue ou les intérêts des uns au détriment des autres. Les coordonnateurs des tables jouent le rôle d'animateurs de la réunion, en concertation avec le président de la table. À la suite des discussions de groupe sur chaque enjeu amené à l'ordre du jour, le président ou le coordonnateur/la coordonnatrice résume la conclusion et réitère le suivi requis le cas échéant, pour que cela puisse être documenté dans les procès-verbaux. Voici deux extraits provenant de l'entrevue avec la coordonnatrice des regroupements 2 et 3.

« Bien les décisions sont prises en réunion de comité. Dernièrement par exemple, j'en ai eu une à prendre, j'ai envoyé un courriel à tous et tout le monde m'a retourné les réponses. Parce qu'on n'avait pas le temps de se revoir pour répondre, pour faire une publicité dans le petit dépliant de motoneige. Alors ça impliquait les sous, le 2 500 \$, alors il fallait se décider, est-ce qu'on investit le 50 \$, est-ce qu'on investit le 135 \$ aussi pour le coroplast, alors là il y avait comme deux affaires et c'était servi sur un plateau d'argent, j'ai dit... moi j'étais d'accord, mais je ne voulais pas que la décision repose sur mes épaules, c'est pas mes sous, c'est les sous du comité. Alors ils se sont tous mis à répondre, il y en a 3-4 qui n'ont pas répondu, alors j'ai pris les réponses et je suis allée avec la majorité. Si j'avais eu 2 réponses, j'aurais relancé : voulez-vous me répondre parce que sinon on ne fera pas le projet. J'aurais fait ça. Alors les communications sont beaucoup par courriel, les décisions sont prises en comité, et quand on a une urgence comme ça, on la prend par courriel, tout le monde me donne son avis, ils font réponse à tous. Ça c'est la commande que je leur ai dit, il faut répondre à tous pour ne pas que j'aie à retourner encore tous les courriels avec

toutes les réponses. Alors on fait réponse à tous et ça fonctionne bien comme ça ».

« Ce qui a changé aussi, c'est que moi je ne me suis pas approprié toutes les responsabilités alors les décisions sont prises en comité. Je ne dis pas qu'avant elles n'étaient pas prises en comité, mais moi je tiens mordicus à ce que ça se fasse comme ça ».

Le coordonnateur actuel et l'ex-coordonnateur du regroupement 1 partagent de propos qui vont dans le même sens :

R1 : moi comme coordonnateur, le plus grand souci et à l'image de ce que [l'ex-coordonnateur] faisait auparavant aussi, mais notre plus grand souci est toujours d'avoir... comme toutes les démarches qui ont été effectuées, d'avoir un consensus de tous les partenaires. Donc les partenaires décident, la table décide et décide par consensus de l'orientation, de l'action, de la transformation d'une action et toujours sur recommandation, sur des avis, sur des faits, sur des éléments, mais à partir de là, questionnent, réfléchissent et décident ensemble. L'exécutif ne décide pas; il n'exécute pas, sauf au besoin. Mais l'exécutif, sauf au besoin pour des décisions rapides à prendre entre les rencontres de la table, mais l'exécutif va réfléchir et va comme

R2 : Pré-mastiquer...

R1 : Oui, c'est ça... j'aime bien l'appellation, je m'en allais en appellation beauceronne [rire] Donc... et déjà voir avant pour filtrer, pour voir qu'est-ce qu'on garde, qu'est-ce qui a une valeur ajoutée, qu'est-ce qui n'a pas une valeur ajoutée... et qu'est-ce qu'on peut présenter en valeur ajoutée à tous les membres de la table, et pour justement aider à avoir une décision appropriée, mais qui va être une décision par consensus. À partir de là, c'est des décisions de tous les partenaires. Donc moi, quand je parle de ce qui se passe, je parle au nom de tous nos partenaires qui ont pris la décision de et qui suivent l'orientation et ça, c'est majeur et c'est ce qui fait en sorte que chaque organisation qui nomme un nouveau représentant, et ça, il est éclairé à cet effet-là, d'où son importance, d'où son rôle, d'où sa responsabilité en partenariat avec chacun. Donc... et ça c'est ce qui fait en sorte qu'il y a un dynamisme extraordinaire vraiment autour de la table.

La dynamique de groupe

Autant lors de l'observation du déroulement des réunions qu'en écoutant les intervenants interviewés, le constat que ressort est que la dynamique de travail dès trois tables est très bonne. Réussir à développer une telle dynamique est loin d'être le produit du hasard; c'est plutôt le résultat de la convergence de plusieurs facteurs : le désir de travailler dans un but commun, l'intérêt ou l'importance que les participants accordent à la problématique, le temps, mesuré en années, consacré à faire avancer l'initiative, et très particulièrement, le rôle stratégique des animateurs pour mettre en place un climat de travail convivial et stimulant pour tous. Voici une série d'extraits illustrant ces différents facteurs :

« Moi je vous dirais que l'opinion de chacun est écoutée, entendue et respectée. Ça va très bien, ils ont une très belle dynamique — je suis sûre que vous avez pu le voir sur le comité. Chacun est là pour y mettre du temps, de l'énergie, et il y en a... Tous les gens qui sont sur le comité veulent que ça avance, et que nos routes soient de plus en plus sécuritaires, donc on a tous le même objectif, le même but : c'est d'en avoir le moins possible. En ayant tous le même but, le même objectif, c'est dur de s'ostiner » (Communication personnelle - Agente de la Sûreté du Québec).

Extraits d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : Et tous ces gens-là viennent à leurs frais et avec leurs emplois respectifs qui les libèrent. Vous n'offrez rien en termes de rémunération, d'incitatif... rien

R : Non, j'ai pas les moyens.

I : Donc s'ils viennent, c'est parce que ça leur tient à cœur.

R : Il y a de l'intérêt, oui. [...] mais s'ils ne sont plus à l'aise, on ne les attache pas, ils peuvent partir et se dire bien, écoute, j'ai fait un bout, j'ai beaucoup de boulot ces temps-ci, je ne fournis pas, alors on a trouvé quelqu'un d'autre des loisirs pour venir représenter.

« Du côté de Lotbinière, il y a encore du chemin à faire et les mœurs n'ont pas... on est un peu un 5 ou 10 ans en arrière sur la sensibilisation qui se fait dans Bellechasse et l'appropriation du milieu de ce pouvoir-là. Il n'y a pas autant d'empowerment du côté de Lotbinière si je compare à Bellechasse. Mais en même temps il y a tout

un historique, Bellechasse ont été 10 ans à travailler de pied ferme à atteindre ces objectifs et ces standards-là, tandis que Lotbinière, en n'ayant pas eu de comité, l'organisateur communautaire à faire ça à lui tout seul, je veux dire à part aller porter des affiches dans les bars et appeler quelques organisations, c'est le fait qu'on est plusieurs en comité que ça avance beaucoup. Chacun... dans la rencontre, on discute de tous les points à l'ordre du jour, et ah moi je pourrais faire ça, je connais un tel, j'ai tel contact, il utilise ses contacts pour faire avancer le dossier. Des fois ça peut être un maire qui nous fait les communications. Des fois c'est le p'tit gars du CJE (Carrefour Jeunesse Emploi) qui m'ai fait mes textes pour envoyer dans le journal pour sensibiliser aussi dans le journal. Alors c'est chacun un peu son expertise personnelle, avec ses attributs à lui, mais aussi avec le chapeau qu'il porte. Alors c'est ça qui est intéressant aussi comme partage » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« Qu'est-ce qui fait que la dynamique est différente aussi, par exemple avec le président de Bellechasse, on a une belle complicité, il prend beaucoup de leadership dans les rencontres aussi? Des fois, dans mon animation, j'ai oublié de mentionner quelque chose, il est là à côté et... à la limite, il coanime. Et du côté de Lotbinière, comment je pourrais dire... la personne que je sens qui est mon pilier pour me soutenir dans mon animation, c'est plus le policier communautaire. Alors c'est lui qui m'a aidée à la mettre sur pied dans le fond. Alors... qui a dit hé oui, on a un besoin, il faut mettre ça cette table-là sur pied, ce comité-là... » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« Moi j'ai dit il me semble que je ne peux pas fonctionner autrement que dans Bellechasse, je veux dire c'est ça qui fonctionne, je l'ai la clé [rire] alors je savais que ça allait bien, je me suis dit je vais recréer la même chose. Mais je vous dirais que la première année je l'ai trouvée très difficile parce que j'avais tout le climat à installer » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Extrait d'entrevue : Agente de la Sûreté du Québec

I : *Et vous pensez que les autres personnes qui sont là... s'ils sont là, c'est parce qu'ils ont une valeur ajoutée; sinon, ils ne vont pas venir?*

R : ... Je ne vous dit pas que c'est toujours... égalitaire, nos rôles. Par contre, je vous dirais que les gens qui sont sur le comité sont tous impliqués pareil, au niveau de l'alcool au volant. Les écoles de conduite font de la prévention, les clubs de motoneigistes voient des gens partir en état d'ébriété, les bars on n'en parle pas, les écoles secondaires forment les jeunes... Qui qui est là? Les municipalités sont impliquées aussi... Tout le monde est impliqué en lien avec ça. C'est des... je suis sûre que le comité de l'alcool au volant c'est une thématique qui touche tout le monde, là. Mais à différents niveaux. Peut-être que mes tâches sont un petit peu plus grandes que celui de l'école de conduite, exemple, mais par contre, sa place est légitime pareil sur le comité. Je vous donne des exemples, là, ça... et même moi, un certain moment, ça peut être moi que... bien, mes démarches, je les ai faites, mais je continue à demeurer sur le comité et un moment donné les commandes vont entrer, je ne suis pas inquiète. Et quand... lorsqu'on voit qu'on a moins de travail, de choses en cours, on va... au fond, distancer un petit peu les dates des rencontres, et si on voit qu'on a plus d'ouvrage on va les rapprocher; donc ça va dépendre vraiment des demandes et de qu'est-ce qu'il y a à faire.

« Mais oui, il y a un gros travail de préparation de ces rencontres-là qui se fait. On n'arrive pas à la rencontre et on improvise : voici on lance ça au milieu de la table. On a des alliés autour de la table, on sait que parfois il y a des personnes qui peuvent vouloir tirer dans une direction et... en tout cas, j'ai déjà contribué à sensibiliser certains partenaires qui étaient proches d'autres personnes qui pouvaient tirer de façon négative si on peut dire ça comme ça, comme il y en a qui peuvent tirer de façon positive, mais donc d'amener cette dynamique-là, je vous dirais que c'est complexe, pas évident, mais crucial. Au-delà de l'information qu'on y amène, la dynamique qui s'installe, il suffit d'un leadership négatif et on sort... on se plante » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Les outils de planification

Sans aucun doute, le principal outil de planification qui guide l'ensemble des processus des tables de concertation intersectorielles est le plan d'action. Même si l'importance de ce document fut discutée précédemment, il semble pertinent d'insister sur le fait que les plans d'action de chacun des trois regroupements constituent la colonne vertébrale du programme de prévention d'alcool au volant de la région. En donnant une direction commune et un rôle spécifique pour chaque partenaire, il balise d'une certaine façon les processus à mettre en place pour atteindre les objectifs du programme.

« Donc dans un premier temps, il y a eu la table de concertation qui a été mise en place, [...] quand je vous parlais au début de cette période un peu de flottement, là à partir du moment où il y a eu un plan d'action qui a été mis sur la table, qui a été établi de façon claire, quelles sont nos clientèles cibles, quelles actions est-ce qu'on détermine pour chacune de ces clientèles-là, et que tout le monde a convenu de son plan d'action, là il y a eu un changement. En fin de compte, le bout qui m'a précédé, moi je ne l'ai pas vécu, parce qu'aussitôt que je suis arrivé, c'est là-dessus qu'on a travaillé. OK, on se donne un plan d'action en fin de compte que j'ai finalisé parce que ça avait commencé, il y avait des éléments déjà qui étaient ressortis et à partir de ça je pense que c'est vrai pour tout le monde, il faut se donner une direction commune, claire pour tous, voici vers où on s'en va et les moyens qu'on se donne pour le faire et là donc pour chacun ça devient plus clair. Avant... vous savez dans des rencontres il peut y avoir des lourdeurs. Alors quand il a ces tiraillements-là, ça amène des lourdeurs, des tensions. Les gens ne sont pas friands de ça. Ils peuvent accepter une période, mais à un moment donné, il faut... et ce plan d'action là permet ça aussi. Donc on a une direction commune. Et ça, c'est pour ça que je vous disais les deux éléments majeurs, il y a le plan d'action clair et aussi la dynamique humaine de la table » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Extraits d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : *Maintenant en termes d'objectifs et de priorités, comment est-ce que vous vous y prenez pour décider quelles sont les priorités et est-ce que vous y allez par année, par période de 2-3 ans, et comment est-ce que vous vous entendez?*

R : *En comité, à chaque année on fait une révision du plan d'action. Alors il y a des choses qui demeurent pareilles, il y a des choses qui changent, il y a des choses qui sont enlevées, il y a des choses qui sont rajoutées. Alors annuellement on refait le plan d'action. Mais bien souvent, le plan d'action est fait pour trois ans avec légères modifications annuellement. Les grands objectifs généraux du départ sont toujours restés, c'était dans le fond de diminuer la conduite avec les facultés affaiblies, c'était de rejoindre... par exemple on a des populations cibles, les bars, les conducteurs de véhicules conduisant après 21 h, on a les fêtes et festivals, les organisateurs de différents clubs sociaux, les entreprises aussi, les travailleurs, j'en n'ai pas parlé depuis le début, mais les travailleurs sont aussi dans nos cibles. Alors moi j'utilise la Chambre de Commerce, on est allés aussi au tournoi de golf dans Lotbinière, ç'a été super, un beau projet de Lotbinière, pour aller faire un kiosque dans le fond pour faire la promotion du comité et de ses actions et de la possibilité d'utiliser le matériel et tout ça pour les entreprises, alors ç'a été une belle visibilité. Ensuite de ça, bien on a tout le monde municipal aussi qui sont nos partenaires pour faire descendre l'information via nos maires, à tous les gens qui s'impliquent dans nos communautés et on se dit plus de monde qui le savent, bien mieux on va se porter. Et les actions vont avancer plus, alors on a différents... comme ça, clientèles cibles qui font partie de notre plan d'action. Alors notre plan d'action est constitué de tous ces acteurs-là d'un sens et après ça à côté il y a les moyens qu'on utilise pour... et les cibles et on s'en est mis aussi des indicateurs de réussite. Alors je pourrai vous les fournir...*

Un autre outil de planification des tables est le calendrier de travail, qui est déterminé assez d'avance pour permettre un bon niveau de participation aux réunions régulières :

« Ce qu'on fait pour qu'il y ait le moins possible d'absentéisme, c'est qu'au début de l'année on se fait un calendrier annuel. Alors on se fait un calendrier de septembre à m-juin. Alors juillet, août, il n'y a personne qui se voit. Alors ça, ç'a été notre façon, il y a quelques absents peut-être, 3-4 absents par rencontre, mais c'est pas majeur. Les gens qui sont absents me communiquent, parce que moi je demande

tout le temps dans le fond la confirmation de leur présence. S'ils me répondent qu'ils ne peuvent pas y être, je leur écris – on se courrielle beaucoup – j'envoie beaucoup de courriels dans un mois, et là ils me disent bon, j'aurais voulu aborder tel sujet ou je les questionne, as-tu quelque chose que t'aurais voulu ramener comme information ou comme questionnement? et je fais le pont; je fais le lien, pour être sûrs qu'on n'oublie personne. Bon, c'est peut-être pas tout le monde qui fonctionnerait comme ça, ça demande beaucoup d'énergie, mais je pense que pour le bon fonctionnement des comités, je pense que ça prend ça. Bien c'est ma perception » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

L'évolution du comité

Comme il fut souligné antérieurement par Bourassa et Fafard (2002) la structure du regroupement 1, composée de membres de haute instance, est basée sur les organisations, tandis que le modèle des regroupements 2 et 3, à saveur plus locale, est basé sur les individus. Cette réalité conditionne certaines caractéristiques propres à chacun de modèles qui sont résumés au tableau 5. En effet, les structures qui s'appuient sur les organisations semblent mieux capables d'assurer la continuité des actions en garantissant la présence d'un représentant de l'organisation lors des réunions de la table, malgré les remaniements de personnel éventuels. À l'opposé, les structures basées sur les individus sont moins stables, car plus fragiles au roulement des membres qui exige un gros investissement de la part du coordonnateur de la table pour identifier de substituts potentiels.

Tableau 5

Caractéristiques intrinsèques aux structures des tables de concertation intersectorielles

Modèle 1 (Table de Beauce-Etchemins)	Caractéristique	Modèle 2 (tables de Bellechasse et Lotbinière)
Haute instance	Représentativité des membres	Portée locale
Les organisations	Structure basée sur	Les individus
+	Influence à niveau régional	-
Plus globale	Vision	Plus locale
+	Rigidité	-
+	Stabilité	-
-	Flexibilité, souplesse	+

Les deux extraits suivants mettent en évidence la situation qu'on vient de décrire :

Modèle 1

*« Donc c'est comme ça qu'au début ça s'est bâti. Moi ce que j'ai compris aussi au niveau de la personne qui me précédait, il y a eu une période un peu de flottement. Au début, on veut se définir, tout le monde, il faut faire quelque chose, mais qu'est-ce qu'on fait? Et il faut aller dans une direction, mais dans quelle direction? Et là vous aviez autour de la table... donc c'est du top down, ça part des organisations et là ils délèguent des personnes qui étaient... ça se trouvait être des décideurs. Donc ça avait la qualité que lorsqu'ils retournaient chacun dans leur organisation et ils voulaient faire descendre l'information, c'était un levier très significatif, plutôt que lorsque c'est un intervenant qui essaie de faire monter l'information. Donc quand on voulait... quand chaque organisation avait un travail à faire, c'était une personne qui était décisionnelle dans son organisation »
(Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).*

Modèle 2

Extraits d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : *quels changements avez-vous vus ou connus au sein de cette initiative depuis votre engagement en termes de vision, de la mission, et de l'organisation des différentes structures de gouvernance? Et comment vous expliqueriez ces changements si jamais il y en a eu?*

R : *Bien comme premier changement, je pense qu'on a augmenté le nombre de membres dans le fond dans le comité. Bon, je ne dis pas que ç'a été facile par exemple au niveau des clubs de motoneige et dès le début du comité on a essayé de recruter. Là ç'a fonctionné, je ne sais pas, les astres étaient enlignés, on était bien contents, ç'a fonctionné, mais ç'a été vraiment de longue haleine. Parce que les gens qu'on approchait nous disaient qu'ils n'avaient pas vraiment le temps de s'en occuper, alors à un moment donné, j'ai dit, tu ne peux pas nous déléguer quelqu'un? Alors il y a eu ça qui a changé au niveau du nombre de membres de différents milieux.*

Dans ce contexte, il semble intéressant de constater qu'au moins une de tables locales voit un phénomène de remplacement progressif du type de membre. L'extrait suivant illustre ces propos :

Extraits d'entrevue : Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse

R : *Moi, le comité de l'alcool au volant, ça fait depuis 1999. Et les gens sont en feu, là-dedans! Je m'amuse, je m'amuse là-dedans. Mais je les vois faire, mais... ils aiment venir. Tu vois, les directions... au début, c'était des représentants d'une école; ils trouvaient quelqu'un... Et là maintenant, c'est... c'est le directeur qui vient. Et ils veulent être là.*

I : *Qu'est-ce qui a fait ce changement-là?*

R : *Bien, j'ai l'impression qu'ils se sentent... ils sentent qu'il y a de l'importance pour eux là-dedans, ils sentent qu'ils sont reconnus, ils sentent qu'ils font partie de la vague qui passe. Il y a une vague; alors la vague... on s'en va... à la MRC, tous les maires sont là. Pour le directeur d'école, un maire, c'est politique, c'est un chef. C'est un grand chef! Alors ils sont collés avec les grands chefs, là. Et le mariage*

se fait avec les grands chefs. Alors les directions d'école, c'est les chefs, aussi, mais en éducation.

En termes d'évolution, il ressort aussi la diversification de sujets traités par la table, le partage plus équitable de responsabilités, et l'implication grandissante de la population :

Extraits d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

« Il y a eu plus une diversification où est-ce que le dossier de l'alcool au volant peut toucher d'une quelconque façon ».

« Chaque année aussi, il y a des sujets qui s'ajoutent, alors on dirait que ça se raffine d'année en année. Au début on était plus en survol, on cherchait des moyens et là on commence à être vraiment dans l'action. C'est bien stimulant ».

« Ce qui a changé aussi, c'est que moi je ne me suis pas approprié toutes les responsabilités alors les décisions sont prises en comité ».

Extraits d'entrevue : Agente de la Sûreté du Québec

R : Quand on peut, dans le fond, travailler en partenariat, on va le faire. Si c'est vraiment en lien avec notre mission, nos valeurs et nos fonctions, aussi, de...

I : Et vous sentez qu'il y a une évolution dans cette espèce de mission pour le partenariat, depuis que vous êtes ici à Bellechasse, depuis 10 ans? Est-ce que ç'a évolué ou c'est pas mal la même chose depuis le début?

R : Non, ç'a évolué. Ç'a évolué en 10 ans. Les gens s'impliquent de plus en plus, on voit que la population, entre autres, dans Bellechasse travaille fort pour rendre la vie meilleure... des citoyens. Il y a des comités... il y a plusieurs comités qui se sont implantés depuis que je suis arrivée et ils ont tous des buts de rendre ça plus... Si on prend l'alcool au volant, c'est que nos routes soient plus sécuritaires; ils ont un but commun, ils... Moi je trouve que ç'a évolué, et j'espère que les gens vous ont dit que ça a évolué, aussi, là. SP

Les barrières

Dans le cadre des entrevues réalisées pour cette étude de cas, quatre facteurs concrets faisant obstacle aux processus de concertation ont émergé. Il s'agit du manque de support et d'encadrement, des enjeux de la confidentialité, des lourdeurs administratives et du manque de temps.

Le manque de support et d'encadrement

« Si l'organisation délègue une personne sans lui donner le temps ou les outils pour le faire. Donc oui, je mets quelqu'un là parce qu'on m'a demandé de mettre quelqu'un là, mais finalement la ressource n'a pas le temps, la ressource n'a pas le support de son organisation lorsqu'il retourne à l'interne et il essaie de faire bouger les choses, d'amener une action à ce qu'elle se passe, et qu'il se heurte peut-être à un mur bureaucratique ou que les gens à l'intérieur de l'organisation ne sont pas convaincus de cette action-là; par exemple un PDG peut dire, je t'envoie quelqu'un pour aller là, il revient, mais tous ceux qui sont entre le PDG et l'intervenant, eux n'en ont rien à foutre alors là t'es bloqué à tous les niveaux. Ça, ça peut être une embûche » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Les enjeux de la confidentialité

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

R : Ce qui est nuisant, ça c'est très très très agressant, c'est le fameux problème avec la confidentialité des informations; ça c'est très nuisible, c'est vraiment pas aidant. Je vais parler plus en violence conjugale, en prévention du suicide ou en santé mentale, quand t'as une réunion avec des intervenants et que tu ne peux pas nommer personne, c'est pas utile. Oui tu vas raconter l'événement, tu vas leur demander qu'est-ce qu'on fait avec ça, mais quand tu ne peux pas leur dire c'est qui et où il habite, [...]

I : Et eux non plus.

R : Eux non plus, c'est autant de tous les côtés. Si on intervient en prévention du suicide, on a un protocole d'intervention, donc tous les

signataires du protocole... là c'est plus aidant, mais on n'a pas des protocoles dans toutes les tables de concertation.

I : Quand vous avez un protocole on peut passer à travers la confidentialité?

R : Si on est en mode... s'il y a un risque pour la vie, parce que quand j'intervenais dans le projet [nom de code], il y a une crise suicidaire, bien là je vais pouvoir divulguer de l'information parce qu'il y a une vie en danger, mais si je suis en mode prévention, là je ne peux plus. Fait que quand j'ai des réunions avec toutes les intervenantes en Urgence Détresse, bien si moi ici au poste j'ai l'information de par mes confrères de travail qui ont un individu présentement où ça ne va pas vraiment bien, qu'on craint pour la sécurité des personnes, bien ça serait aidant que je puisse appeler mes intervenantes d'Urgence Détresse pour leur dire : tel individu, si vous avez à intervenir avec, présentement il faudrait qu'on vous assiste parce qu'il commence à être violent. Bien ça je ne peux pas le faire, ça fait que mes intervenantes, si cet individu-là les appelle parce qu'il a besoin d'aide, bien il va peut-être violent avec eux autres et ils ne le sauront pas.

I : Et si la personne n'appelle pas vos intervenants, la personne n'aura pas d'aide. C'est-à-dire, est-ce que vous pouvez appeler l'intervenante CSSS et dire : il y a cette personne qui a besoin de support maintenant?

R : Oui.

I : Ça oui?

R : Oui, si on est sur les lieux et qu'on intervient on peut faire appel à leurs services.

I : Mais il faut que vous soyez sur les lieux.

R : Oui, pas par téléphone.

I : Si la conjointe...

R : Va falloir qu'il accepte les services.

I : Si le conjoint de la personne vous appelle et vous dit : ma femme est dans telle situation, venez vite, est-ce que là vous pouvez appeler?

R : On va intervenir. On est la 1^e ligne, fait qu'on va intervenir et on va faire appel aux services qu'on a besoin.

I : Ok, une fois que vous êtes sur place.

R : Oui.

I : D'accord, c'est seulement une fois que vous êtes sur place que vous pouvez faire appel aux autres.

R : *Oui. Là, ce qu'on veut développer avec la table de santé mentale, c'est un protocole d'intervention au niveau des grands utilisateurs de services. Ça n'existe pas nulle part ailleurs au Québec; c'est qu'il y a des individus qui nous monopolisent beaucoup...*

I : *Pour la police, pour le service policier.*

R : *Oui, mais souvent quand ils monopolisent la police ils vont aussi monopoliser les services ambulanciers, et ils vont aussi monopoliser les CSSS, sauf qu'on ne le sait pas, entre nous autres on ne se parle pas, donc on ne sait pas si... si moi je suis rendu à 65 appels avec un individu – parce qu'on l'a vécu – et que cet individu-là aussi quand c'est pas avec nous autres il fait affaire avec le CLSC et eux sont rendus à 42 interventions, et le service ambulancier avait 17 transports, mais personne ne se parle, personne ne le sait que cet individu-là monopolise tous les services. Si on avait un protocole d'intervention où quand moi, rendu à 10-12 appels d'un individu j'appellerais mes deux autres services : bien présentement j'ai cet individu-là qui nous monopolise beaucoup pour telle ou telle raison. Bien là eux pourraient me dire : ah, moi aussi, je suis rendu à ça, bien on pourrait se concerter pour essayer de développer une stratégie d'intervention avec cette personne-là pour arrêter qu'il dérange tout le monde, parce que souvent c'est pour rien.*

I : *Qu'est-ce qui vous empêche d'avoir un protocole justement pour ce type de problématique-là?*

R : *Il faut le faire. On est à l'élaboration de ça. On essaie.*

I : *Donc ce n'est pas comme si vous aviez une loi qui vous empêche de le faire, c'est une question de temps.*

R : *Non, mais il faut l'attacher avec un protocole pour qu'on puisse le faire.*

I : *Ok, du moment que c'est dans un protocole c'est permis finalement de...*

R : *Bien le protocole va déterminer ce que tout le monde peut faire et comment on peut le faire, et qu'est-ce qu'on peut dire et qu'est-ce qu'on ne peut pas dire.*

I : *Et qui signe ce protocole-là?*

R : *Si c'est le poste de la MRC Lotbinière ça va être mon boss qui va signer, avec l'accord évidemment de la direction de la Sûreté. Ça va être la Sûreté qui va le rédiger aussi.*

I : *Donc finalement quand il y a une problématique émergente vous pouvez mettre en place un protocole et la régler. Donc c'est une barrière finalement, mais à court terme.*

R : *Mais c'est un processus qui est long et ardu.*

Les lourdeurs administratives

I : *Quels sont les défis, les obstacles [...] ce qui vient entraver un petit peu votre démarche?*

R : *Bien en fait, c'est niais, mais de ma perception à moi, le facteur qui me dérange le plus, ce qui entrave le plus, c'est que je dois produire des bilans, alors que je suis une journée/semaine et le bilan me prend 7-8 journées à faire; ça me prend 2 mois de mon temps, alors il me reste beaucoup moins de temps pour poser des actions, et moi je suis une personne d'action; ça me dérange de faire ces bilans-là, mais une fois qu'ils sont faits, je suis contente et je travaille avec et ils me sont très utiles. Alors c'est une embûche et c'est un avantage. Ça m'amène à préciser ma pensée, à préciser mes actions, à asseoir mes actions sur ça et dire regarde, parce que j'ai atteint tel objectif, OK, on est prêt à faire autre chose ou ça je ne l'ai pas atteint, je m'en rends compte, et je pousse dessus. Alors ça a ça des avantages et inconvénients (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).*

Le manque de temps

I : *Les barrières, les contraintes à ce travail entre partenaires, selon vous? Et encore une fois, ça peut être pour la prévention de l'alcool au volant, ça peut être par rapport à votre expérience dans les autres tables. Qu'est-ce qui est difficile dans le travail en partenariat?*

R : *Je dirais qu'il n'y en a pas réellement. Le problème c'est plus un manque de temps de tous, je pense. Tu sais, tout le monde est occupé, tout le monde a son ouvrage, sa famille, et cetera. Je pense que... c'est à un moment donné de tous se réunir à la même table; c'est le temps qui va manquer. C'est pour ça que la façon qu'on a fonctionné cette année, c'est qu'en début d'année on a fixé les rencontres pour l'année au complet, pour pas arriver à... et dans tous les comités ç'a été la même chose... pour ne pas arriver à la dernière minute qu'on dise : bien là il y aurait une réunion la semaine prochaine; moi c'est impossible, mon agenda j'en ai jusqu'en octobre prochain. Donc c'était notre plus grosse contrainte. Plus il y a de partenaires d'impliqués, plus c'est difficile de réunir tout le monde — pas par manque de bonne volonté, pas du tout : c'est le manque de temps et beaucoup de missions à accomplir; c'est juste ça (Communication personnelle - Agente de la Sûreté du Québec).*

Les facilitateurs

En analysant les récits des acteurs qui ont été impliqués dans cette initiative, il est possible de faire ressortir un ensemble de facteurs qui ont contribué grandement à la réussite du projet. Vu de l'angle inverse, il est plausible d'imaginer que l'absence de ces ingrédients aurait fait obstacle au processus, voire empêché son développement.

Avoir une cause commune...

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale #2

I : *Commençons par les facilitateurs : quels sont les éléments qui ont vraiment aidé à ce processus, autant pour l'UPA que pour RÉMI, que pour Alcool au volant? Est-ce qu'il y a des affaires communes qui ont facilité?*

R : *Je dirais, au début d'avoir une cause commune, de croire à un problème commun tout le monde.*

Extrait d'entrevue : Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches

I : *Qu'est-ce qui a aidé finalement.*

R : *Bien c'est sûr que ce qui a aidé, il faut qu'il y ait la perception... il y a eu la perception commune d'un problème. Il faut qu'on voie un problème pour qu'on se mette à travailler là plutôt qu'ailleurs. Donc il a fallu clairement que les gens perçoivent... donc c'est sûr que médiatiquement, les accidents qui sont arrivés ont permis de mobiliser... il y a eu un effet de levier. Regardez, là statistiquement on est les pires, il faut faire quelque chose. Donc il faut qu'il y ait la perception qu'il y a un problème et que ce problème-là est majeur, qu'il y a une action qui doit être faite. Un plan d'action commun. Ça aussi, ç'a été une pierre importante qui a fait en sorte que les gens on arrête de tirer chacun dans leur direction et ça, ç'a donné comme une direction commune.*

... et que la cause commune soit noble

« Et moi je leur avais dit, là : les priorités, c'est la sécurité. Prenez quelque chose qui est au-dessus de vous autres, qui est plus noble que vous; pas les piasses : prenez la sécurité routière, les personnes! Et là dites... bien, avec la Sûreté du Québec : où sont les endroits les moins sécuritaires? Ça c'est la priorité no 1. La priorité no 2... Il n'y a pas eu de chicanes! Alors la députée arrive là-dedans, elle, sort quelques millions : tout le monde est derrière elle, oui ou non? S'il y a deux paroisses qui se chicanent, il y en a une contre elle, si elle prend pour une ou si elle prend pour l'autre. Si c'est l'unanimité, c'est le pactole, c'est... c'est... c'est... c'est la gloire. [...] c'est de base, là, mais il faut agir comme ça; il ne faut pas que vous vous chicaniez, là, là! Tu sais, mon père est plus fort que le tien, ça marche pas, là! » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

« ... moi je pense qu'il faut inspirer les gens, d'abord, avec une cause plus noble que soi. Ça, c'est le... c'est ça que j'ai découvert, à un moment donné. Et les gens qui... ils aiment se dépasser, ils aiment mettre leur nom à côté d'une cause plus grande que soi, plus grande qu'eux-mêmes. Au lieu du nombril... alors tout ce qu'il s'agit de faire, c'est de changer de niveau et d'emmener ces gens-là à un autre niveau, et dire : bien cette cause-là, est-ce que ça vous plaît? On s'en va là! » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

« Et je me dis : quand la cause — je le répète, là — quand la cause est noble, plus grande que soi, les humains ils ont... ils ont soif d'actions qui soient constructives, qui soient... qui les grandissent, qui les fait grandir. Les gens sont inspirés par quelqu'un qui les fait grandir. Tu sais, on passe une heure ensemble et la plupart des gens ne le savent pas, mais ils sortent de là en disant : est donc bien plaisante, cette personne-là! Parce que tu as grandi, ou il y a quelque chose qui s'est passé en toi. Et quand tu rapetisses avec une personne, ou elle est négative etc, et tout ça, tu ne veux plus la revoir! Parce que... la plupart des gens ne savent pas trop pourquoi mais... tu sais pas! Alors quand tu as des gens comme ça et que tu... ils s'en vont là-bas, et que la direction est claire et ça... ça commande toujours! Moi, le comité de

l'alcool au volant, ça fait depuis 1999. Et les gens sont en feu, là-dedans! Je m'amuse, je m'amuse là-dedans. Mais je les vois faire mais... ils aiment venir » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

« Moi, c'est comme ça que j'aime travailler. Je me dis : les humains, on travaille bien quand on est ensemble et qu'on a une cause. Mais du moment qu'il y en a un qui empoche, là-dedans, c'est là que ça commence à aller mal. Faut pas » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

Le leadership, la personnalité et le fait de croire à la problématique

« Par contre dans des municipalités où le leadership est bien assumé et même encore, je veux dire il y a encore quelques municipalités que même si on ne les appelle plus répondants, ils sont un peu nos répondants quand même. Alors il y a des endroits où par défaut ils sont restés actifs, mais pas partout, et je pense que c'est une question de personnalité, c'est souvent la personne qui est assise sur la chaise qui fait qu'un projet fonctionne ou pas. Moi je pense que la personnalité y est pour beaucoup et d'y croire à cette problématique-là aussi et de sentir qu'on a un certain pouvoir à changer les choses. Alors je ne sais pas ceux qui n'ont pas vraiment embarqué, des fois c'est un maire qui était le représentant, des fois c'était quelqu'un qui est bénévole, mais qui n'a pas beaucoup de temps à investir et que l'année d'après il a arrêté de s'investir à ce niveau-là, alors c'est sûr qu'on perdait notre répondant. Alors... mais il n'y a pas une réponse spécifique pour tous les abandons si on peut dire. C'est varié » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« Je dirais aussi qu'il y a des personnalités; c'est toujours... c'est des individus. À [nom du poste policier], avant qu'il y ait ce chef de police là, la Sûreté du Québec n'avait rien à faire avec le CLSC, c'était un monsieur qui était... bon. Alors quand il est parti à sa retraite là ç'a débouché. Mais la fille qui travaillait en prévention du suicide, elle est

psychologue, elle n'en a pas fait d'organisation communautaire, elle a essayé par ses moyens, elle était découragée, elle pensait que c'était à cause d'elle... c'était difficile. Ça a changé d'individu, ils ouvrent la machine, son policier communautaire, il est assis avec nous autres... alors ça dépend beaucoup souvent des personnalités et des individus, si les gens croient à ça » (Communication personnelle - Travailleuse sociale #2).

« ... les personnes qui s'impliquaient le plus, il y avait d'abord leur conviction personnelle là-dedans qui avait de l'importance d'œuvrer au sein de la table. Alors ce leadership là a pu varier d'une organisation à l'autre selon la personne qui vient remplacer celle qui le précédait. Alors j'ai vu par exemple au sein du milieu municipal des gens très impliqués, d'autres un peu moins impliqués ou qui étaient impliqués, mais pas de façon aussi intense que l'autre personne. Donc c'est pas parce qu'on va dire il y a un représentant du monde municipal que c'est acquis. Il faut convaincre chacun des individus, parce que ces personnes-là sont déléguées par leur organisation » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

« ... et celui qui était commandant en chef, lorsque c'était [nom] qui était là, il était tout acquis à l'intervention. Mais c'est une organisation qui a un certain hermétisme et la personne qui lui a succédé, ça s'est refermé. Alors voyez-vous, le commandant-chef, je nomme le même titre, la même personne différente, complètement différente approche, la collaboration s'en est ressentie; pas qu'ils ont cessé de collaborer, mais ça n'a pas été la même qualité » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Extrait d'entrevue : Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse

I : C'est comme... si j'essayais de résumer, finalement, la recette du succès, il y a là quelques éléments que vous avez mentionnés : le premier, c'est avoir une cause plus noble que les causes individuelles, c'est clair. Mais il y a toute une stratégie, derrière, il me semble. C'est

comme j'essaie de décortiquer, de le décomposer en morceaux; c'est vraiment le cocktail du succès. Alors je ne sais pas si on peut le faire ensemble. C'est comme si on pourrait comme avoir une liste... c'est clair que ce n'est pas une liste mur à mur, qu'on la transpose ailleurs et que ça va marcher, mais il y a quelques constats, de...

R : Oui. Moi, j'y vais instinctivement. D'abord... je te raconte des choses, et toi tu vas pouvoir peut-être mettre des choses mieux que moi, là-dedans. J'en sais des choses, je t'en ai dit des choses, mais tu me dirais : nomme-moi exactement comment tu fonctionnes? Moi, c'est instinctif. Mais je sais que... une cause plus grande que soi, avoir un excellent réseau, être capable de convaincre, par exemple, avoir une stratégie à long terme — toi, il faut que tu saches où tu t'en va, parce que les gens ne suivent pas un leader qui ne sait pas où il s'en va. Il faut toujours que tu aies une longueur d'avance, tu t'en vas, et tu n'as pas d'affaire à tout partager : tu en partages à la graine, tu sais? Et tu dis, quand c'est nécessaire : bon! je pense qu'on...

Les avantages du modèle top-down

« ... c'est du top down, ça part des organisations et là ils délèguent des personnes qui étaient... ça se trouvait être des décideurs. Donc ça avait la qualité que lorsqu'ils retournaient chacun dans leur organisation et ils voulaient faire descendre l'information, c'était un levier très significatif, plutôt que lorsque c'est un intervenant qui essaie de faire monter l'information. Donc quand on voulait... quand chaque organisation avait un travail à faire, c'était une personne qui était décisionnelle dans son organisation » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

« Mais je vais vous prendre un autre exemple, et là c'est très important de comprendre la dynamique de chaque organisation parce que la Sûreté du Québec, c'est vraiment du top down. Très hiérarchique. Et si vous voulez réussir à faire descendre une intervention, allez parler au commandant en chef – si vous êtes capable – si vous avez vos liens, vous allez voir que ça descend, c'est extraordinaire... » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation

en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Valoriser les gens impliqués

« Alors oui, il y a les facteurs de qui s'implique, comment, mais il y a aussi qu'il faut donner le goût aux gens de s'impliquer, il faut les valoriser, il faut les remercier, pour maintenir ces gens-là en place, je pense que c'est ça qui fait que les gens restent. Moi je pense que je ne pourrai pas m'enlever ça de l'idée, c'est vraiment ça qui fait que les gens restent et continuent de participer dans les comités, c'est qu'ils sentent qu'ils ont de l'importance et ils comprennent les actions qu'ils ont posées ç'a eu quoi comme répercussions positives, alors ça a un effet de mobilisation je pense pour maintenir ces acteurs-là » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« Et là je lui disais, au niveau des maires, je lui dis : rentre là et JASE avec le monde. Bonjour! Moi je suis [nom] et... et vous? Essaie de savoir qui sont ces maires-là, avant; questionne, prends-toi des photos et arrive là : bonjour, je vous ai vu, vous étiez... c'est vous qui avez présenté ça? C'est extraordinaire, ça! Reconnais les gens. Ils ont besoin de ça. Ils sont là pour ça, les maires. Les maires, c'est des gros ego; tu as juste à voir ça. Et flatte-les sur le sens... mais vrai; jamais de flatterie; toujours de la vérité. Bang! Et dis-leur que... qu'ils nous soutiennent et que grâce à eux autres, regarde ce qu'on a fait, et... ils nous envoient un maire pour notre comité et c'est extraordinaire. Dis-leur ça! Dis-leur! Gêne-toi pas! Et elle, la première fois qu'elle est allée, elle est sortie de là... tu sais? J'ai dit : non, non, non, non, non, non, non! J'ai dit : là c'est pas ça, là! C'est des hommes, ça! C'est des amis! C'est des chums, là! Ils vont t'aider! Tu vas les voir pour qu'ils t'aident, pour travailler ensemble, pour avoir du fun! Tu catches! Fait que là, rien qu'aller là... et elle s'était pratiquer et... [...] Elle dit : c'est plus la même chose, mais pas du tout! Elle dit : là, tout le monde était autour de moi, et si t'as besoin, tu viendras me voir et on va ta-ta-ta, et cla-cla-cla! J'ai dit : c'est ça » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

« ... quand tu rencontres justement le propriétaire du bar ou entre guillemets son staff, ses employés, comment est-ce que moi, qui y crois et qui es là, je dois l'amener aussi à dire : ta responsabilité pour nous aider et pour aider la population et pour aider ce client-là, c'est ça et on a besoin de toi, et toi tu peux le faire, t'as la compétence, t'as la force pour ça parce que t'es là avec sur place alors que moi je ne suis pas là sur place à 2 h du matin. Et ça, c'est extraordinaire ce que tu peux faire. Moi? Bien oui! Et à partir de là, je viens de lui transmettre une partie de l'énergie que j'ai moi dans la foi dans ce que je suis en train de faire en lui ou en elle. Et ça, c'est ce qu'on fait avec toutes les cibles et toutes les personnes dont les responsables de bals de finissants, les professeurs responsables de finissants, le directeur du 5^e secondaire qui va parler avec ses professeurs, la personne qui va s'occuper de l'organisation de la salle et tout leur transmettre cette vie-là de la mission. Et du fait qu'ils vont faire, qu'ils vont participer au changement. Donc... et ça c'est majeur, ça. Ça c'est majeur et il faut y croire » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant).

« ... tout à coup, moi je vais appeler un des membres et je vais le consulter. Je vais dire : moi j'ai besoin de ton avis à ce niveau-là avant la rencontre. Parce que je sais que t'as une expertise à ce niveau-là. Et si tu permets, je vais même te donner le micro pendant la rencontre et on l'organise et de cette façon-là... oui, ok. Et là il me donne son avis et là ça, c'est de tout créer ces alliances-là et chaque membre de l'exécutif a son alliance. Moi j'ai l'alliance sur sa spécificité, sur son expertise et que je vais consulter parce que moi, je vais prendre une position plus basse, parce que moi, je fais des liens. Et je fais des liens avec ma démarche et je fais des liens avec le plan. Et les liens entre les partenaires. Donc... mais ça... et c'est de cette façon-là que les gens disent... moi j'ai fait quelque chose aussi » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant).

La mobilisation du milieu

« Bien le principal atout du côté de Bellechasse, ç'a été la mobilisation du milieu. Quand il y a un malaise, c'est clair que le projet lève parce que je veux dire les gens veulent résoudre cette difficulté-là, alors c'est vraiment né du milieu, du fait que la route n'était pas nécessairement sécuritaire et que ça consommait, et que ça conduisait en même temps » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« Ces gens-là ont dit, et je me permets, c'est vraiment dans la mentalité de la table de concertation ça, ces gens-là ont dit : wow, vous venez nous voir, vous venez nous questionner, vous venez entendre et même vous venez nous proposer des outils et on a droit de dire bien c'est ça et c'est cette couleur-là et peut-être cette grandeur-là ou peut-être cette forme-là et après ça on revient valider avec eux autres quel genre d'outils après ce qu'ils nous ont parlé. Et ils ont un peu participé à la création de l'outil et ça, ça les mobilise encore davantage. Donc on est tout dans les concepts de vraiment de mobilisation et de s'engager dans la démarche au niveau de la prévention. Là j'ai parlé de quelle clientèle, c'est comme aller rencontrer les conseils municipaux et reparler avec eux autres au niveau de ce qui peut se faire dans chaque municipalité » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant).

« C'est lui [le député] qui va chercher les millions. Alors lui il faut qu'il comprenne, et lui il faut qu'il voit son intérêt politique à lui pour la prochaine élection; ça, c'est fondamental. Fondamental. Alors si lui, personnellement, il se dit : moi, ça va m'aider à être réélu si je fais quelque chose pour cette route-là, parce que ce comité-là est tellement bien vu de la population que je m'allie à un gagnant, donc je suis gagnant. 1) ça c'est privé, personnel. Je comprends ça, là! C'est sûr, et je m'en occupe de ça. Et 2) bien je me dis : au niveau politique, en... dans sa communauté et auprès du ministère là-bas, si au niveau des médias, des journaux, de la télévision, on fait... on se fait voir, bien elle, quand elle va arriver devant le ministre : [VOIX DE FAUSSET] ah, avez-vous entendu parler de ça? Oui, oui, j'ai entendu parler de ça. Bon. Et cetera. Alors au niveau du député, moi je pense que c'est

fondamental de l'avoir de notre côté. Deuxièmement, il faut avoir la population derrière nous autres. Sauver des vies. Partout où est-ce qu'il y a des comités, des clubs, moi j'étais là : on fait ça pour sauver des vies. Pour pas qu'il y ait de morts. Y en a-tu qui connaissent des morts dans leur famille à cause de cette route-là? Ou sur des accidents? Ouais! Moi j'en ai un. Y a-tu des handicapés, ici, pour la vie? Qu'est-ce que ça fait, dans une famille? Ça change la vie, c'est dur, c'est terrible, bla-bla-bla. Tout le monde comprend ce langage-là. Donc la population, le député, les leaders locaux, aussi. Et tu les réunis autour de ça, et là on leur dit : nous autres on a fait notre part, on a fait nos responsabilités, et on continue et on n'arrête pas; c'est pas parce qu'on a commencé! On continue : voici nos projets! Maintenant vous autres, êtes-vous capables de faire quelque chose? » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

La diversité des intervenants

« La diversité des intervenants qui sont aux tables normalement est très très très aidante. Le fait que les participants viennent de plusieurs secteurs différents va faire qu'on va avoir énormément de support et d'aide pour les stratégies et les choses qu'on veut faire. Chaque personne peut faire son bout, c'est pas à la police de régler tous les problèmes, on a besoin de partenaires, et à ces tables-là on va les chercher pour faire ces choses-là » (Communication personnelle - Agent de la Sûreté du Québec).

« Bien les atouts qu'il y a dans ces comités-là dans le fond, c'est qu'il y ait des gens d'une multitude de milieux si je reprends mon vocabulaire [rire] c'est varié beaucoup alors c'est sûr qu'on touche à plusieurs sphères de la population. J'ai pas l'impression qu'on en oublie tant que ça. Je pense qu'en les rejoignant de différentes façons, soit le journal, les bars, les fêtes et festivals, par les loisirs, par différentes façons comme ça, par le milieu municipal, on finit par rejoindre la population. Alors moi ça je pense que c'est un atout qu'on ait plusieurs cordes à notre arc comme ça » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Le travail en réseau

« Moi j'avais essayé de l'appeler ce monsieur-là, mais j'ai pas obtenu de nom. Mais le maire, c'était son bon chum, il en fait de la motoneige, alors il a fait le pont et on est venus à bout d'avoir quelqu'un. Et là, bien c'est moi qui ai rencontré le quelqu'un pour lui expliquer le comité, comment on fonctionne, et là il est venu à notre dernière rencontre et il a dit oui, je vais m'impliquer, je comprends ce que vous faites maintenant, il a assisté à toute la rencontre et à toutes les discussions et il a dit ok, j'embarque » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Extrait d'entrevue : Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse

I : Comment vous savez tout ça? Comment vous savez l'administration de chaque secteur?

R : Hoooo... on s'informe! Réseaux... euh... c'est qui lui? Moi, j'aime ça aller jouer avec les leaders. Quand lui est fait, les autres ça marche. Mais si tu perds ton temps en bas, là... ça ne donnera pas grand... Vouloir! Je peux-tu te rencontrer? Donne-moi un coup de fil. Oui, oui, 10 minutes. Je peux-tu dîner avec toi? Oui. Tu dînes, toi? Est-ce que je peux dîner avec toi? Je vais te parler de ça!

« Fait que le président de [nom de l'entreprise 2], il appelle [nom de l'entreprise 3] et il dit : hey! Embarques-tu? Il dit : bien oui! Deux chums. C'est de même que ça marche! Réseau. Réseau, réseau, réseau. Après ça le président de [nom de l'entreprise 2], bien il est sur le comité privé du ministre... du ministre des Transports! Fait qu'il dit au ministre [...] » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

« Ah oui. Je les appelle. Mais j'en ai fait... j'ai pris le temps de m'en faire des amis. J'ai sorti avec eux autres, je m'en vas les voir, on prend un verre ensemble, on s'amuse. Pfrt! Rigolo, là! Rien de sérieux, juste pour s'amuser! On parle de choses et d'autres et je... bon. Alors quand ces gens-là sont positionnés comme ça, tu as besoin de quelque chose — ministre des Transports, le ministre... ah bien là, gna-gna-gna, député, etcetera, là : bang! Tu fais sortir... tu fais sortir des trucs. Alors là, ça arrive sur les journaux, la télé, les journalistes, à la madame, au

monsieur : est-ce que vous allez faire quelque chose? Il y a un problème, là-bas; qu'elle est votre position là-dessus? Là : oui, on va regarder ça, bien sûr. Alors là ça commence à ouvrir. Alors moi je trouve que les médias sont fondamentaux pour la fin d'une cause. Tu sais, tu ne peux pas aujourd'hui travailler en circuit fermé. Alors on parlait de secteurs, tout à l'heure, mais ça, le réseau, les communications, moi... regarde... Alors t'arrives à la MRC, moi les maires je les connais tous. [...] tu sais, il faut que tu connaisses les gens! Moi je dis... tu es très efficace quand tu peux dire à quelqu'un : hey! j'ai une nouvelle : on s'en va là. Ou bien donc : donne-moi donc 100 \$! — et le gars te donne ton 100 \$. Il ne te pose pas de questions : il le sait qu'il peut te donner 100 \$ et te faire confiance. Ça, c'est rapide. Ça, c'est efficace et productif. Mais il faut que tu aies investi pour avoir ça, avant. Et tu arrives à un étranger : donne-moi donc 100 \$, il ne te le donnera jamais! Mais si cette personne-là, tu as pris le temps d'établir des bases humaines, de donner des coups de poing sur les épaules, de prendre un verre ensemble, de t'amuser, toutes sortes de... de façons de faire, quand tu arrives à ton propos, à ton sujet, à quelque chose de val... de... tu vas l'avoir. Tu dis : écoute, j'ai besoin de ton service. [...] Ah, ok! C'est fini! Tu n'as rien à expliquer, là, c'est... il te fait confiance et c'est réglé. Alors moi j'ai toujours pensé que c'est la meilleure façon, quand tu établis une base humaine solide avec quelqu'un; après ça, lui a besoin de toi, ou toi tu as besoin de lui : c'est réglé! Quand tu n'établis pas ça, tu fais... tu sais, comme les fonctionnaires, chacun ses affaires : c'est pas... il n'y a pas d'efficacité! Souvent entre les ministères ils ne se connaissent même pas; c'est des chasses gardées : c'est MON ministère, c'est MES affaires — j'en ai assez vu de ça, de toute façon... Il n'y a pas d'efficacité là-dedans. Alors il n'y a pas de complémentarité, ce n'est pas fluide, c'est compartimenté, c'est... Moi, je-je-je... je n'aime pas travailler dans cette façon de faire-là. Faites le 1, faites le 2, faites le 4... ça m'énerve. Moi je fais le zéro tout de suite et j'arrive à quelqu'un, et là je parle » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

L'implication des gens et leur sentiment d'apporter une contribution

Extrait d'entrevue : Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

I : Est-ce que vous, d'autres facilitateurs à ajouter à la liste?

R : ... ce qui est facilitant [...] c'est l'implication des individus, l'attitude des individus. Et chaque individu qui est déjà là et qui déjà participe et participe au fait que les nouveaux individus aussi vont s'impliquer davantage et avoir l'impression que... pas avoir l'impression, mais comprendre que peu importe ma provenance, peu importe ma pratique, peu importe ma spécificité, je peux apporter quelque chose dans un ensemble d'actions et dans un ensemble de réflexions qui vont influencer les actions, et peu importe. Donc... et à partir de là t'as une attention, t'as un intérêt, tu te sens engagé davantage. Donc tu vas t'approprier ce qui se passe là et ça, ça va s'intégrer à travers ton travail à la table et ça va s'intégrer à travers ce que tu vas faire ressortir de la table dans ton organisation. Quand on nous parle de l'alcool au volant, et qu'on veut savoir et qu'on veut s'impliquer, si on passe un peu de temps avec nous autres, après ça on repart avec quel genre d'idée, oui, il faut faire quelque chose, ça dépend toujours de ce qui est amené, comment c'est amené et que ce soit concret, cohérent aussi. Et donc... mais en tout cas, je parle de l'attitude et de l'engagement et de chacun, autant à la table que ce qui revient dans son organisation propre et comment ça se sent, comment ça se connaît, ça c'est majeur aussi.

« ... en tout cas il faut que les membres aient l'impression d'apporter une contribution. Il y a l'élément, l'implication de l'individu, mais il faut qu'ils aient le sentiment qu'ils ont une valeur ajoutée en étant là. Sinon, c'est juste pour représenter » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Le climat de travail

« ... il faut toujours, toujours, toujours qu'il y ait du plaisir. Les humains, quand ils aiment ça... ils ont du plaisir, ils sont là. Et ils sont inspirés. Il y a deux ingrédients magiques. Si tu n'as pas de plaisir, là, tu ne resteras pas longtemps. Fait qu'on se faisait du fun, nous autres! Et moi je me faisais autant de fun qu'eux autres, là, ça... Comprends-tu? » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

« ... quand on met en place une nouvelle table de concertation, c'est comme si tu reçois de la visite, il faut... ça prend de la chaleur, ça prend de l'ouverture, il faut que les gens soient à l'aise, il ne faut pas qu'ils se sentent épiés ou menacés, tout ça, alors il y a comme une espèce de savoir-être, de savoir-faire, du temps à chacun pour parler, pour s'exprimer, du non-jugement, une espèce de règle de fonctionnement » (Communication personnelle - Travailleuse sociale #2).

« À travers une philosophie où il y a un certain protocole et où il y a une dynamique d'installée et une convivialité qui nous amène à construire et à aller plus loin [...] où les gens sont toujours intéressés à venir travailler et quand ils doivent changer de poste, comme il y a certains membres qui passent à d'autres fonctions, qui doivent changer et là c'est quelqu'un d'autre, c'est toujours avec : je veux rester informé et continuez de m'envoyer de l'information sur ce qui se passe dans tout le cheminement de vos travaux, parce que j'ai toujours un intérêt. Donc ce sont des gens qui sortent, mais qui continuent à transmettre et à faire en sorte que le message de la table et ce qui se passe autour de la table, à transmettre même dans leur entourage et dans leur nouvel entourage aussi. Donc ça a cette particularité-là. Je me permets de le dire parce qu'on est tellement fiers, c'est que c'est ce qui fait en sorte que la table est dans sa quinzième année d'existence et ça, c'est unique. Une table de concertation qui est existante et dynamique aussi longtemps, c'est unique. Habituellement une table de concertation, ça a une vie... cinq-six ans à peu près » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

« Alors les gens, lorsque quelqu'un arrive... la version de base à une table, bon, premièrement au début, il y a une analyse qui se fait, où suis-je, qui sont les partenaires, donc la personne est plus en observation. Et par la suite, c'est là qu'on souhaite qu'elle embarque dans la table et là, plus ça va avancer, plus elle va s'impliquer et quand quelqu'un arrive et taquine les autres personnes à la table, pour moi c'est un niveau merveilleux de concertation atteint, parce que la personne arrive et elle est comme avec des amis. Elle a hâte d'arriver là et moi je me suis même fait dire par des personnes membres de la table, ils ont décidé de laisser d'autres comités et de maintenir celui-là.

« Et que c'était par choix. Au-delà de l'organisation qui les avait délégués, ils ont quand même une certaine marge de manœuvre – pour certains – sur les comités qu'ils choisissent et ceux où ils vont et ceux où ils ne vont pas. Et quand quelqu'un arrive et me dit c'est par choix que j'ai décidé de rester là, bien là, ça c'est... » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Le support financier et logistique

Les ressources dédiées

« Ce qui est mobilisateur et qui peut être aussi... qui peut avoir l'effet contraire, le fait d'avoir du budget ou pas de budget. Dans les différents projets qu'on peut mettre de l'avant, ceux qui sortent de la base, les gens peuvent... ceux qui se mobilisent, qui font partie du fameux comité peuvent être mobilisés et donner du temps pour faire des actions sur le terrain, mais inévitablement, il y a quelqu'un qui doit mettre du temps, de l'énergie, et soit que ça se fait bénévolement ou il y a un budget relié à ça pour pouvoir faire avancer le dossier. Et dans ce cas-ci, c'est sûr que ç'a aidé. À partir du moment où on a eu des intervenants terrain qui ont été appliqués dans chacun des territoires de CLSC les éléments du plan d'action, ç'a été facilitant. Si on enlève le budget, je crois qu'il aurait été beaucoup plus difficile de demander à chacun des partenaires d'identifier des ressources qui iraient faire ce travail-là. Si on avait demandé aux CLSC de dégager du temps pour un intervenant pour aller faire cette action-là, je suis loin d'être sûr qu'on aurait réussi aussi facilement » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

« Je pense que ça prend vraiment quelqu'un qui... pour réussir ce type de collaboration-là, je pense que ça prend un pilier qui est payé et qui a le souci que tout le monde demeure en lien. Sinon, il n'y a plus de comité qui existe, je veux dire les gens... avec le temps, les communications vont s'effriter, il va manquer le lien. Je pense que ça prend quelqu'un qui initie les rencontres, qui convoque... peut-être qu'ils pourraient fonctionner sans compte rendu ou quelques discussions comme ça, mais ça serait beaucoup moins structuré selon

moi » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« ... la table Beauce-Etchemins, il y a une chose qui a fait en sorte aussi qui l'a aidée à fonctionner, c'est les bras. Les bras, ç'a été les intervenants terrain, c'est-à-dire qu'il y a eu... ils se sont aperçu qu'un paquet de décideurs autour de la table, mais tout le monde contrairement au regroupement de Bellechasse, où les gens repartaient avec du travail, eux ils repartaient avec des décisions à faire descendre, ils pouvaient alimenter le comité au niveau des idées, mais au niveau du travail sur le terrain, ça prenait des intervenants terrain et pour ce faire, il y a eu donc à raison de... 2,5 jours/semaine environ, on dit environ parce que selon le salaire de l'intervenant qui a été mis là, bien on voulait que ça corresponde à 2,5 jours/semaine, un budget par MRC. Donc dans Beauce-Etchemins, on se trouvait à avoir quatre MRC, donc quatre intervenants terrain » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Les espaces physiques : un lien de rencontre commun

« Parce que moi je pense qu'en ayant un grand territoire à couvrir, 20 municipalités, ou 11, c'est grand. Je veux dire moi Bellechasse, il y a 90 kilomètres d'un axe à l'autre, en X. C'est de St-Léon au bout du territoire, à Beaumont, il y a 90 kilomètres, alors c'est sûr que c'est grand, alors ça demande qu'il y ait un lieu de rencontre commun et qu'on fasse nos rencontres centrales, que ces gens-là demeurent aussi intégrés et au niveau intersectoriel, c'est sûr et certain qu'on le nomme, on dit qu'on a différents partenaires de différents milieux » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Le profil des pionniers

« Et moi je peux le dire parce que c'est sûr et certain que dans les gens au départ, entre autres, je regarde les premiers représentants qui ont été là ont été marquants; vraiment marquants parce que ç'a été les assises de la table de concertation. Et il fallait qu'il y ait une foi indéniable en ce qu'il y avait à faire, parce que ces gens-là devaient

revenir dans leur secteur et dire : il faut que ça bouge; il faut que ça bouge et il faut que ça prenne ce sens-là. Et on a du travail à faire, on a des réflexions à faire, on a des choses à identifier, on a des partenaires à aller chercher même plus loin aussi. Donc il fallait aussi avoir donc un statut aussi un peu visionnaire. Et j'ai envie de dire au départ [...] ça prenait une philosophie et une habileté de rassemblement; et de rassemblement sur les forces de chacun, et sur les compétences de chacun, et mettre en évidence les compétences de chaque milieu et comment ça pouvait faire un maillage extraordinaire [...] je te parle de réussir à rassembler et à mettre en évidence et à créer toutes ces stratégies-là aussi pour aller chercher et l'implication des gens et le sentiment que tu peux apporter quelque chose et renforcer aussi, donc c'est toute une dynamique et une philosophie » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

« ... il avait une connaissance, une expertise qui... et aussi des qualités en termes... comment on pourrait dire... de négociation au niveau des interactions entre les individus. C'était quelqu'un qui faisait beaucoup de PR – on peut-tu dire ça – naturellement. Il a le PR naturel et donc... et au niveau de l'intersectoriel, il avait même déjà travaillé sur un document, donc multisectoriel, multistratégique, il a collaboré au tout début dans des documents du début sur la définition du plan d'action, comment le plan d'action s'est enligné sur les bases » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Le profil des animateurs

« ... c'est l'individu qui a fait la différence au même titre qu'une intervention reconnue efficace et prometteuse, et vous en avez sûrement vu des exemples, qui s'est planté quand ç'a voulu être reproduit ailleurs et pourtant c'était un succès parce que la qualité de l'animation, de l'intervention, la qualité de l'intervenant qui était là a fait en sorte que ç'a planté ou que c'est un succès. Ça a un impact majeur. Moi quand je fais mes rencontres, la façon que je fais mes rencontres, c'est pas tout le monde qui fait ça de cette façon-là, il y en a

qui aiment mieux quand c'est plus by the book et officiel et... moi j'essaie d'enlever tout de suite les monsieur et madame, je veux rapprocher les gens; on enlève les chapeaux, on enlève les armures, on a un but commun et on va se faire du fun à le faire. Alors moi, quand je lance la balle, il faut que la balle rebondisse. Si les gens alentour ne font pas... mais c'est comme ça que... c'est ma drive pour parler français. Partout où je suis passé avec cette drive-là, en général, ç'a bien répondu. Les endroits où je ne l'ai pas fait, c'est que je sentais que la balle ne passait pas, on revient plus conventionnel et bon. Mais ça, [nom] c'est sa façon, c'est l'individu. Je vous dirais allez chercher... on va créer... on veut faire une intervention intersectorielle efficace, allez me chercher quelqu'un du CSSS, ça va bien fonctionner. Peut-être, peut-être pas. Ça va dépendre de l'individu » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

« Donc plus on a de cette proximité, qu'on réussit à créer cette proximité, plus le niveau de concertation pour moi est élevé. Et j'en reviens à ça toujours, si on est capables de créer un climat comme ça, il faut travailler autant sur ça que sur la dynamique de la table que sur la matière qu'on amène » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

« ... moi je suis une personne qui travaille énormément – c'est pas pour être prétentieuse –, mais je pense aussi que les actions qui se passent à mon comité font que mon enthousiasme, ma passion pour ce que je fais fait que ça avance vite. Alors ça je le transmets, les gens en sont reconnaissants, surtout Bellechasse et je trouve que ça avance super vite avec cette attitude-là. Je pense que l'attitude va faire en sorte que le comité va progresser plus rapidement aussi » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Le rôle stratégique de coordonnateurs

« ... et ça nous amène aussi à être attentifs aux changements; à être attentifs sur la stratégie à mettre en place quand il y a un changement, pour s'assurer que le message se maintienne et s'assurer aussi qu'on

est capables, qu'on va peut-être avoir à aller... avoir une stratégie particulière pour aller chercher cette personne-là parce que c'est pas acquis; c'est pas acquis l'implication automatique, sauf qu'il y en a que quand elles s'en vont, moi je vais m'occuper d'aller parler avec elles et de préparer l'autre personne et de lui demander une responsabilité, pour transmettre et prendre un temps de transmettre et moi je vais prendre la suite. Et l'exécutif prend même la suite. C'est assez extraordinaire. Il y a même des membres de l'exécutif qui vont prendre la suite aujourd'hui, c'est comme ça, c'est vraiment... et on n'a pas toujours vu ça » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant).

SECTION IV : les résultats et l'avenir

L'impact de l'initiative

Le but ultime de la présente étude de cas était d'analyser le phénomène de l'intersectorialité en santé à travers un exemple empirique, et pas d'évaluer l'initiative en tant que telle. Néanmoins, la définition des objectifs communs est un élément essentiel et structurant dans un processus intersectoriel, et toutes les activités mises en place sont censées converger vers l'atteinte de ces objectifs. Il est donc fondamental de se questionner sur la capacité du processus à les atteindre, ce qui nous conduit à réfléchir à la difficulté de mesurer les résultats attendus. De plus, outre les objectifs communs, il est plausible d'imaginer que chaque partenaire amène à la table ses propres objectifs, qui représentent en soi une motivation supplémentaire pour s'impliquer dans le processus de collaboration. Ainsi, trois grandes catégories de résultats méritent d'être analysées : ceux en lien avec le but ou la mission des tables de concertation, ceux en lien avec les objectifs intermédiaires, et finalement ceux en lien avec les objectifs propres aux acteurs ou sous-jacents. Les tableaux 6 et 7 résument le but et les objectifs intermédiaires des trois regroupements. Ces derniers ont été extraits intégralement des plans d'actions.

Tableau 6 : But et objectifs intermédiaires de la table de Beauce-Etchemins

(Plan 2011-2014)

But	Contribuer de façon significative à la diminution des méfaits liés à l'alcool au volant pour la population du territoire des 4 MRC concernées, soit Beauce-Sartigan, Les Etchemins, La Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche, en visant par des efforts concertés une diminution marquée du nombre de décès reliés à l'alcool au volant pour la population dudit territoire.
Objectifs intermédiaires	<p>Orientation 1 : Contrôle</p> <ul style="list-style-type: none">• Augmenter la perception du risque d'être intercepté par des policiers par l'intensification des mesures de contrôle sur nos routes. <p>Orientation 2 : L'éducation et la sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Augmenter la réprobation sociale à l'égard de la conduite avec facultés affaiblies. <p>Orientation 3 : L'implication de l'entourage</p> <ul style="list-style-type: none">• Faire en sorte que, par l'implication de l'entourage, ce comportement devienne une norme sociale.• Mobiliser les propriétaires de bars et des organisateurs de fêtes et festivals, dans la promotion de ce comportement, en devenant des agents multiplicateurs dans leur milieu. <p>Orientation 4 : Les alternatives de transport</p> <ul style="list-style-type: none">• Susciter et encourager le développement de systèmes de raccompagnement sur le territoire de Beauce-Etchemins.• Amener les gens à modifier leur comportement en matière d'alcool au volant en utilisant les alternatives de transport disponibles.

Tableau 7 : But et objectifs intermédiaires des tables de Bellechasse et Lotbinière (Plan 2011-2013)

BUT	Permettre une meilleure qualité de vie aux citoyens du territoire, ceci en travaillant à diminuer le nombre de décès causés par la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.
Objectifs intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Solidariser les détenteurs de permis d'alcool à travailler en synergie entre eux pour améliorer le retour sécuritaire de leur clientèle. • Conscientiser les organisateurs de festivités à l'importance de mettre en place des alternatives de transport lors d'activité avec consommation d'alcool. • Conscientiser les maires et les acteurs municipaux à l'importance de la prévention de l'alcool au volant. • Sensibiliser la population en général à planifier un moyen de transport adéquat pour un retour sécuritaire après une activité où il y a consommation d'alcool. • Informer et sensibiliser les automobilistes et leurs passagers au coût relié à la conduite avec les facultés affaiblies. • Favoriser leur conscientisation à un retour sécuritaire lors de leurs activités avec consommation d'alcool. • S'associer à la mission éducative des écoles pour sensibiliser les étudiants à dissocier alcool et volant. • Sensibiliser les entreprises à la nécessité de mettre en place un système de raccompagnement lors d'activités avec consommation et à mettre à la disposition des employés de l'information sur la prévention de l'alcool au volant (cet objectif figure dans le plan de la table de Lotbinière seulement).

Les objectifs intermédiaires sont au cœur des actions concrètes développées par les tables. Quant pertinent, les membres utilisent des indicateurs pour permettre le suivi et l'évaluation

des réalisations. Par exemple, le document intitulé « Réalisations 2011, projets 2012 » indique que « 19 organisations de fêtes et festivals ont utilisé la trousse de prévention de l'alcool au volant prêté par le CLSC » (Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse, 2011). L'atteinte du but, soit la diminution marquée du nombre de décès reliés à l'alcool au volant, est suivi étroitement par les comités à partir de statistiques de la Sécurité du Québec, la Société de l'Assurance automobile du Québec et le bureau du Coroner. Outre le nombre de décès (la pointe de l'iceberg) les statistiques permettent aussi de surveiller l'évolution d'autres indicateurs, tels que le nombre d'arrestations :

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : Et vous aviez comme un suivi, un monitoring des nombres d'accidents qu'il y a sur la route?

R : Oui.

I : Et vous pouvez voir l'évolution?

R : Des statistiques qui me sont fournées par la SQ. Je suis capable de voir par exemple... je ne sais pas moi, 2007-2008-2009, on avait peut-être 120 arrestations pour conduite avec les facultés affaiblies dans Bellechasse, pas de décès. Il y a eu peu de décès dans les dernières années, c'est une bonne nouvelle, on se dit peut-être qu'on y est pour quelque chose, peut-être pas, mais on l'espère que ça porte impact. Et du côté de Lotbinière, on a à peu près 99 arrestations 2007-2008-2009 par année, pour une population équivalente et par exemple, on a à peu près un ou deux morts par année du côté de Lotbinière, il y a encore du chemin à faire et les mœurs n'ont pas... on est un peu un 5 ou 10 ans en arrière sur la sensibilisation qui se fait dans Bellechasse et l'appropriation du milieu de ce pouvoir-là. Il n'y a pas autant d'empowerment du côté de Lotbinière si je compare à Bellechasse. Mais en même temps il y a tout un historique, Bellechasse ont été 10 ans à travailler de pied ferme à atteindre ces objectifs et ces standards-là, tandis que Lotbinière, en n'ayant pas eu de comité, l'organisateur communautaire à faire ça à lui tout seul, je veux dire à part aller porter des affiches dans les bars appeler quelques organisations, c'est le fait qu'on est plusieurs en comité que ça avance beaucoup. Chacun... dans la rencontre, on discute de tous les points à l'ordre du jour, et ah moi je pourrais faire ça, je connais un tel, j'ai tel contact, il utilise ses contacts pour faire avancer le dossier. Des fois ça peut être un maire qui nous fait les communications. Des fois c'est le p'tit gars du CJE

(Carrefour Jeunesse Emploi) qui m'ai fait mes textes pour envoyer dans le journal pour sensibiliser aussi dans le journal. Alors c'est chacun un peu son expertise personnelle, avec ses attributs à lui, mais aussi avec le chapeau qu'il porte. Alors c'est ça qui est intéressant aussi comme partage.

De plus, les sondages périodiques réalisés par la Société de l'Assurance automobile du Québec, dont le dernier datant de 2010, permettent aussi le suivi de nombreux indicateurs concernant entre autres les habitudes de consommation d'alcool et de conduite après avoir consommé de l'alcool, l'adoption de comportements préventifs, la perception de risques et les attitudes à l'égard de la conduite après avoir consommé de l'alcool. Ces indicateurs montrent une amélioration de la situation pour le territoire visé par la Table de Beauce-Etchemins, tel que nous l'avons exposé dans la section portant sur les réalisations. Toutefois, les limites méthodologiques ne permettent pas d'inclure dans ce sondage les territoires de tables de Bellechasse et de Lotbinière. Le monitoring de l'impact de travaux de regroupement locaux demeure alors plus limité.

Néanmoins, le travail en réseau des comités locaux semble pourtant être très effectif pour rejoindre les populations cibles et influencer les comportements à risque :

Extrait d'entrevue : Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse

On est présents partout, partout, dans toutes les sphères. On est dans les écoles... il y a... Dans le bal des finissants, il n'y a plus eu un accident depuis quatre ans; zéro! Impossible! crrr! Web. Partout, partout. Toile. On est dans tous les fêtes et festivals, on est dans toutes les équipes de hockey, dans les arénas, on est dans tous les bars, on est dans toutes les... les équipes sportives d'été, la balle, le baseball, n'importe quoi. Après, tu vas prendre une bière, bien... on est partout! Il n'y a pas... il n'y a pas UNE organisation qui peut avoir un permis d'alcool sans que... il y a... c'est un système de raccompagnement : les municipalités ne le donne pas; les maires ont dit oui à ça! Partout! Alors...

I : OK. Donc c'est conditionnel : le permis d'alcool est conditionnel à ce qu'il y ait un système de raccompagnement.

R : *Bien voilà! Sans ça, ils ne le donnent pas.*

En concluant, il est intéressant d'intégrer d'autres sources de données, qui nous permettent de compléter ce panorama sur l'impact de cette initiative intersectorielle. Pour la MRC de Bellechasse notamment, la mobilisation du milieu a porté des fruits et les éloges au travail de concertation accompli ont retenti même à l'Assemblée nationale :

« L'investissement de 38 millions de dollars sur la route 277-173 afin de rendre cette route sécuritaire. Et, à ce moment-ci, Mme la Présidente, vous allez me permettre de saluer de façon toute particulière le président de ce comité sécurité 277-173, M. Marcel Morin, qui a fait un travail fabuleux, extraordinaire, bien sûr avec d'autres partenaires, qu'on parle des maires, de la Sûreté du Québec ou encore du ministère des Transports. Mais, voyez-vous, Mme la Présidente, ce tronçon de route là est plus sécuritaire que jamais et a quatre voies, dans Bellechasse, quand même; il faut le faire, hein! Mais on a décidé qu'il fallait mettre des investissements sur ce tronçon de route là parce que c'était dangereux. Nous sommes en train d'améliorer grandement cette route, Mme la Présidente. »

*Mme Dominique Vien, ministre des Services gouvernementaux
Journal des débats de l'Assemblée nationale - 39e législature, 1re session - 31 mars 2009*

À propos des objectifs sous-jacents

Outre les objectifs explicites dans tout projet, il semble important de déceler les objectifs sous-jacents, car ils peuvent être aussi une source de motivation additionnelle, voire importante, pour s'investir dans une démarche de concertation. En effet, William A. Gamson, le fondateur de la théorie de la formation de coalitions, considère la récompense attendue (*payoff*) comme étant l'un des quatre paramètres de base permettant de prédire qui formera une coalition avec qui dans une situation particulière (Gamson, 1961b; O'Neill et al, 1997). La récompense peut comprendre l'influence sur les décisions futures. Dans le cadre de ce projet, il semble évident que l'atteinte du but commun et des objectifs spécifiques explicités dans le plan de travail est perçue comme la plus grande récompense. Cependant, il est plausible de croire que chaque partenaire vient à la table de travail avec des objectifs qui

leur sont propres, et dont leur atteinte contribue à la récompense attendue pour l'effort de concertation.

Dans cette étude de cas, il est possible de constater le rôle de l'« entrepreneur politique » pour capitaliser sur les intérêts ou motivations sous-jacentes de chaque groupe d'acteurs en tant que leviers pour leur implication. Dans l'ensemble d'exemples recueillis pour chacun de secteurs, les objectifs individuels ou institutionnels s'alignent parfaitement avec le but commun de la concertation intersectorielle.

- L'intérêt du secteur policier : la sécurité de citoyens

« Mais pour nous, entre autres, la Sûreté du Québec, ça nous aide. Si ça peut en enlever un, deux... ne serait-ce que trois personnes de sur la route, en capacités affaiblies, ça peut empêcher ces trois personnes-là... mais c'est trois personnes de moins, c'est peut-être des vies de sauver, c'est peut-être des accidents d'enlevés. Donc pour nous c'est une cause qui nous tient à cœur, et c'est la sécurité de nos gens, de nos citoyens. Et c'est pour ça qu'on est sur ce comité-là : parce qu'on est directement impliqués là-dedans; c'est au niveau de la prévention de la criminalité, qui est notre rôle. Le CSSS, lui, il a ses raisons d'être là, les écoles secondaires aussi — ils forment les jeunes. C'est pour ça que je vous dis que ça prend des partenaires qui sont directement reliés... De 1) il faut qu'il y ait une bonne logistique du comité, et deuxièmement, pour que ça fasse un lien, là. J'ai déjà fait partie de certains comités où... ce n'était pas pertinent, ma présence, donc j'ai quitté. Si je vois que mon rôle en tant que policière, il n'est pas justifié d'être là, je vais quitter. En tant que personne, je pourrais peut-être rester, mais en tant que policière, ce n'est pas ma fonction, je quitte. Je ne resterai pas sur un comité qui n'est pas utile à mes fonctions » (Communication personnelle - Agente de la Sûreté du Québec).

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

I : Est-ce que c'était un mandat que votre patron vous a donné ou c'est vous qui avez poussé un peu dans ce sens-là?

R : *Les patrouilleurs ici poussaient un peu dans ce sens-là parce qu'il ne se faisait rien et on avait beaucoup de demandes, mais il fallait que le patron l'accepte aussi, fait qu'il y a eu une volonté patronale aussi. Lui a dû le vendre aussi au maire, parce que c'est un patrouilleur*

de moins dans la MRC, fait que le projet a été vendu au maire, les maires ont accepté – parce qu’il y a un comité de sécurité publique aussi qui se penche sur... fait que ç’a été accepté par les maires aussi, et quand on a changé de patron justement c’est les maires qui ont dit à notre nouveau patron : lui on le garde, c’était une volonté de la MRC.

- L’intérêt des politiciens : s’associer a des causes gagnantes

Extrait d’entrevue : Citoyen et président du Comité pour la prévention de l’alcool au volant de Bellechasse

R : [...] si les maires et tous les dirigeants et tous les leaders veulent améliorer au niveau de la sécurité cette route-là, et qu’elle dit oui, et qu’elle s’associe à eux autres, qu’est-ce qui se passe aux élections?

I : Elle va être élue.

R : C’est réglé.

« C’est lui [le député] qui va chercher les millions. Alors lui il faut qu’il comprenne, et lui il faut qu’il voit son intérêt politique à lui pour la prochaine élection; ça, c’est fondamental. Fondamental... Alors si lui, personnellement, il se dit : moi, ça va m’aider à être réélu si je fais quelque chose pour cette route-là, parce que ce comité-là est tellement bien vu de la population que je m’allie à un gagnant, donc je suis gagnant. 1) ça c’est privé, personnel. Je comprends ça, là! C’est sûr, et je m’en occupe de ça. Et 2) bien je me dis : au niveau politique, en... dans sa communauté et auprès du ministère là-bas, si au niveau des médias, des journaux, de la télévision, on fait... on se fait voir, bien elle, quand elle va arriver devant le ministre : [VOIX DE FAUSSET] ah, avez-vous entendu parler de ça? Oui, oui, j’ai entendu parler de ça. Bon. Etcetera. Alors au niveau du député, moi je pense que c’est fondamental de l’avoir de notre côté » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l’alcool au volant de Bellechasse).

- Les intérêts de la direction générale du Ministère de Transport : accroître leur budget pour améliorer les services offerts à leurs populations

« Alors là c’est lui qui veut me voir. Il trouve ça inspirant, il trouve ça... je lui dis juste assez pour qu’il soit inspiré, et qu’il... voit quelque

chose pour lui aussi, et je lui dis : écoute, toi de l'argent, en as-tu assez dans Chaudière-Appalaches? Aimerais-tu ça en avoir un 100 millions de plus? Qu'est-ce que ça te donnerait? Hey... moi c'est... au lieu d'être payé 125 000, je serais payé 135 000; c'est pas compliqué : c'est au pourcentage! Je vais aller te chercher ça. Alors le gars, individuellement, lui, il est intéressé : collectivement, il sait que le développement des routes, lui, il est bien d'accord avec ça, son député il n'aura pas de misère avec parce que son député est déjà embarqué sur cette route-là, et après ça je dis : moi je peux avoir les deux; je te dis, là! » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

- L'intérêt du secteur des assurances : la réduction des risques

« Tu vois, il y a des sous... comme [nom de la compagnie d'assurance], tu vois, on a 2500 \$ par année [...]... moi j'avais rencontré le patron, [nom], et je lui ai vendu ma salade. J'ai dit : [nom], j'ai dit, toi qu'est-ce que tu vises avec ta Cie d'assurance? J'ai dit : si par hasard il y avait moins d'accidents d'automobiles, j'ai dit, toi ça signifie-tu quelque chose, au niveau des profits? J'ai dit : moi je vise la même chose : enlever les morts sur nos routes. Es-tu capable de me donner un coup de main? Tu t'associes à un organisme gagnant; partout, alcool au volant : oh, oh, oh, oh, ok. Tu demandes à la MRC de donner de l'argent, ils t'en donnent. Tu demandes à la Chambre de commerce de donner de l'argent, ils t'en donnent. Tu demandes au Mouvement Desjardins de donner de l'argent... moi j'ai juste à... ils nous donnent de l'argent. Ils s'associent à notre, et la cause est gagnante. Gagnée d'avance » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

- L'intérêt des entreprises : les couts humains et financiers des accidents

R : [...] Nous, on va mettre sur pied deux comités : un comité de conduite préventive, avec toutes les compagnies, les entreprises du milieu, tous les gens qui viennent livrer chez nous et tout ce monde-là, on va leur dire comment conduire de façon sécuritaire; on ne veut plus de morts là-dessus. Et là, bien, les chefs d'entreprises, tu penses qu'ils ont dit... qu'est-ce qu'ils m'ont dit, répondu, là-dedans? [nom], on en rêve. Nous autres, ça nous coûte une fortune, les accidents. Et là le ministère des Transport, la SAAQ, veut nous enlever nos permis!

I : *Pour m'expliquer un petit peu... essayez... expliquez-moi... excusez-moi, je n'ai pas compris très bien : pourquoi les entreprises disent qu'elles ne demandent que ça?*

R : *Bien, ils ont des... ils font des... leurs chauffeurs font des accidents.*

I : *Ok. Donc c'est dans leur intérêt qu'il n'y ait pas...*

R : *Ah bien eux autres, regarde! Tout de suite, là! Et il y en a que c'était ça, et l'humain! Il y a des chauffeurs, c'est leurs frères, itou, là! C'est leurs sœurs, c'est leurs enfants, c'est leurs... Alors si c'est sécuritaire, ça fait leur affaire, et ils gagnent des sous et... Il y en a des entreprises que la SAAQ était sur le point de leur enlever leur permis : trop d'accidents!*

L'avenir de l'initiative

Quel est le futur du programme de prévention de l'alcool au volant à Chaudière-Appalaches? Se poursuivre dans son format actuel? Se développer davantage? Disparaître? Selon le modèle de fenêtres d'opportunité de Kingdon discuté dans la première section de cette étude de cas, la question de la pérennité d'une intervention publique serait conditionnelle à la capacité du problème même de demeurer à l'agenda gouvernemental :

Problems not only rise on governmental agendas, but they also fade from view. Why do they fade? First, government may address the problem, or fail to address it. In both cases, attention turns to something else, either because something has been done or because people are frustrated by failure and refuse to invest more of their time in a losing cause. Second, conditions that highlighted a problem may change – indicators drop instead of rise, or crises go away. Third, people may become accustomed to a condition or relabel a problem. Fourth, other items emerge and push the highly placed items aside. Finally, there may be inevitable cycles in attention; high growth rates level off, and fads come and go (Kingdon, 1984, p. 207).

Les facteurs énumérés ici par Kingdon sont un excellent repère pour entamer l'analyse des propos des personnes interviewées, quant à leur perception de l'avenir du programme. Le premier constat à faire ressortir est que l'alcool au volant demeure une réalité qui n'est pas à

la veille de disparaître, même si les statistiques s'améliorent à Chaudière-Appalaches. Si le problème demeure, la stratégie mise en place pour y faire face doit demeurer aussi :

Extrait d'entrevue : Coordonnateur actuel et l'ex-coordonnateur du regroupement 1

I : *Donc pour vous, la table est là pour rester pendant un bout?*

R₁ : *Tant que le budget va être là...*

I : *Ok. Et vous fonctionnez sur un budget de trois ans, quatre ans? Un an?*

R₂ : *Là le budget a été annualisé, mais c'est vraiment une exception; il fallait que la table soit très forte parce que normalement ça ne serait pas arrivé. C'est le seul cas...*

I : *Donc annualisé, ça veut dire que c'est encore garanti pour un an et après c'est fini?*

R₂ : *Bien... non, c'est que ça fait partie d'un budget global qui se trouve être alloué au CSSS, alors sauf avis contraire, ça se reconduit chaque année, sauf si à un moment donné il y a une orientation contraire qui se prend. Donc...*

I : *D'accord, mais c'est une exception qu'on garde comme en permanence une table.*

R₂ : *Tout à fait.*

I : *C'est probablement à cause du succès de la table, c'est bien ça?*

R₂ : *Oui et le fait de sa composition. Il y a des gens qui font partie de la table, que s'ils devaient enlever les vivres à la table, ils réagiraient fortement, éventuellement médiatiquement, d'une part, et d'autre part, vu que la problématique est encore existante, même si ce n'est plus les pires statistiques au Québec, elle est encore existante, il suffit d'imaginer qu'il y ait un accident ou une série d'accidents ou quelque chose qui sorte médiatiquement, le réflexe au niveau journalistique, c'est de se tourner vers la table de concertation pour aller faire une entrevue et là, si la table n'existait plus, bien... alors bien pourquoi la table n'existe plus? Mais donc là... donc les projecteurs seraient braqués sur ceux qui se sont retirés de cette table-là et là, il n'y a aucune raison... c'est pas vendeur de dire on a retiré notre financement parce que c'était pas... le financement était sur trois CSSS et c'était pas comme ça devait être... Donc la somme de toutes ces raisons-là fait en sorte... et la force de la table, qu'elle était maintenue.*

Par ailleurs, la coordonnatrice des regroupements 2 et 3 ne perçoit pas le même niveau de sécurité de fonds, pouvant garantir la pérennité des tables locales. La situation semble particulièrement fragile pour le regroupement 3 :

« du côté de Lotbinière, je pense que si je n'étais pas là, il n'existerait pas. Parce que c'est pas l'initiative d'un milieu. Peut-être que le policier le tiendrait à bout de bras un certain temps, mais... quelqu'un qui prendrait l'initiative bénévolement de tenir le comité... je pense que ça prend vraiment quelqu'un qui... pour réussir ce type de collaboration là, je pense que ça prend un pilier qui est payé et qui a le souci que tout le monde demeure en lien. Sinon, il n'y a plus de comité qui existe, je veux dire les gens... avec le temps, les communications vont s'effriter, il va manquer le lien. Je pense que ça prend quelqu'un qui initie les rencontres, qui convoque... peut-être qu'ils pourraient fonctionner sans compte rendu ou quelques discussions comme ça, mais ça serait beaucoup moins structuré selon moi » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Pour complexifier la situation, la restructuration en cours du secteur de la santé et de services sociaux est un facteur additionnel d'incertitude qui limite la vision à long terme des intervenants locaux :

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

R : Bien moi... dans le long terme, je pense que c'est des comités qui vont demeurer, sauf s'ils ne demeurent pas, ça va être parce que... bien en fait mon rôle s'ils ne demeurent pas, c'est qu'il y aura une question d'argent, il y aura peut-être à la limite une de l'Agence, parce que ç'a été longtemps de l'argent non récurrent pour attribuer une ressource dans les CSSS pour traiter de la prévention de l'alcool au volant. Alors il y aurait cet enjeu-là qui ferait qu'il n'y aurait pas une pérennité à long terme si jamais l'Agence décide que ces sous-là ne sont pas priorisés pour la prévention de l'alcool au volant parce que les statistiques baissent pour dire quelque chose et qu'il semble que ça devient comme à l'égalité du Québec, à ce moment-là peut-être qu'il n'y aurait pas un maintien de cette ressource-là et si moi je ne suis pas payée pour mobiliser les troupes comme on dit [...]

I : *Là présentement, vous avez comme une garantie de pouvoir vous occuper de ces dossiers jusqu'à quand?*

R : *Ah, je ne sais pas...*

I : *C'est d'année en année?*

R : *Oui.*

I : *Qu'on vous le confirme?*

R : *Bien en fait, non, ils ne me le confirment pas, mais si j'ai pas de nouvelle c'est que la nouvelle est bonne. Oui.*

I : *Et c'est votre patron.*

R : *Oui. Bien c'est l'Agence dans le fond qui décide si ça va être poursuivi. Mais comme moi, ils m'ont donné un poste, mais je me sens un peu plus sécuritaire. Mais encore là, c'est tu garanti... je pense qu'il n'y a jamais rien de coulé dans le béton de toute façon dans la vie, pour chaque poste qu'il y a dans le CLSC ici, il n'y a rien de coulé dans le béton. Ils peuvent décider de le transformer, regarde avec la fusion ce qui se passe présentement, il y a des patrons qui vont changer de chaise, il y a... ça bouge toujours...*

I : *Ça se passe maintenant chez vous ça, les fusions? Il me semble que c'était en 2004...*

R : *Oui, on est fusionné avec... bien en fait, les 5 CLSC ont fusionné pour faire le CSSS du Grand Litoral, et en janvier, le CSSS du Grand Litoral a fusionné avec l'Hôtel-Dieu de Lévis et là on a changé de nom. On s'appelle CSSSS Alphonse-Desjardins, né de la fusion avec l'Hôtel-Dieu de Lévis. Parce qu'on n'avait pas d'hôpital dans notre réseau à nous.*

De son côté, l'instigateur de la sécurité routière dans la MRC de Bellechasse demeure optimiste. Il considère que l'initiative est maintenant ancrée dans la communauté et qu'elle se poursuivra sur le long terme, au-delà des individus :

« Non, c'est rentré dans les mœurs des gens. Moi, je pars, je... je... j'ai failli démissionner, à un moment donné; il y avait eu... on faisait une action là-dessus et je pense qu'il y avait eu deux ou trois morts dans le temps de le dire. Moi, ça m'a scié les jambes. J'ai dit : moi, je sacre mon camp. Regarde, on arrive à rien avec ça; je pensais que c'était un

moyen excellent, mais on n'arrive à rien avec ça. Et là les maires ont dit : [nom]... ils m'ont ramassé à la cuillère! Et je faisais aussi... j'avais fait... un burn out. J'étais rendu au bout du rouleau, et je le savais pas que je faisais un burn out. Et là j'ai dit : moi, là, regarde... pfff! J'ai la mèche courte, là, je lâche tout et... Il y en a un bon ici, là, organisez-vous avec ça. Là ils ont dit : [nom], prends ton temps, on va s'occuper de ça, reste là, et... Finalement, je suis resté. Mais ça n'aurait pas tombé. Et là aujourd'hui, si je partais, ce comité-là ne tomberait pas. Parce que les intérêts de chacun est trop fort pour... » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).

Sensibiliser la population et soutenir l'engagement des communautés pour la prévention de l'alcool au volant fait partie du mandat des tables de concertation. Ces actions permettent de garder la problématique vivante et d'actualité aux yeux du public. Par conséquent, au lieu de devenir habitués au problème, le niveau de réprobation des gens face à la conduite avec les facultés affaiblies ne fait qu'augmenter :

« Je vous dirais que depuis que ç'a été créé, le comité est de plus en plus connu, ce qui est déjà très bon. Beaucoup de sensibilisation est faite auprès de la population. Si on va voilà quelques années, 15-20 ans, on pouvait voir — et ça, partout où on était — la boisson... les gens... l'alcool au volant, ce n'était pas nécessairement grave et les lois étaient pas nécessairement aussi sévères que maintenant. Fait qu'avec les années, tout ce qu'on a pu constater, je pense que les gens sont de plus en plus au courant des lois, la plupart des gens font attention. [...] Et je pense qu'en sensibilisant les gens, en mettant les moyens pour eux de ne pas prendre leur véhicule en état d'ébriété, que ce soit le système de raccompagnement... Opération Nez rouge, qu'on a au Québec, ou autre, bien je pense qu'en continuant d'aller de l'avant de cette façon-là, on va sensibiliser les gens et on va finir par diminuer encore plus les arrestations. Je ne pense pas que ça devienne à zéro, là... J'y crois [RIRE] pas nécessairement, là... il faut être réaliste, quand même, mais... » (Communication personnelle - Agente de la Sûreté du Québec).

« Les enjeux sont de maintenir, maintenir le dynamisme et c'est pas un enjeu qui est majeur dans le sens qui demande... c'est juste d'être vigilant, de maintenir le dynamisme, parce que les gens changent, donc

comme on disait, tout l'impact, tout l'engagement, il faut toujours garder une attention à ça, parce que si on est sur des acquis, c'est là qu'on va manquer notre coup. Il faut avoir une attention justement à maintenir ça pour que... de plus en plus, et on le constate dans les sondages aussi, que les gens, au niveau de leur réprobation, c'est 90 % au niveau de leur réprobation sociale, c'est 90 % de la population qui disent c'est inacceptable, alors qu'il y a 20 ans, le dimanche les gens se promenaient avec la bouteille de bière entre les cuisses et pas attachés, etc., donc... et : eh! Salut! Et c'était comme ça et on n'avait pas cette conception-là. Et aujourd'hui, c'est là, alors que les jeunes et qu'on fait du renforcement beaucoup, les jeunes conducteurs sont les premiers à nous transmettre une leçon à ce niveau-là, parce que même quand on va rencontrer les jeunes en classe, et qu'on pose la question, 75 % ont leur permis, et qu'on demande : qui a déjà été conducteur désigné? Celui qui ne l'a jamais été est gêné de ne pas lever la main, tellement que c'est l'ensemble. Donc c'est une philosophie, c'est une attention d'avoir une attitude en sécurité routière qui se développe beaucoup. Il faut maintenir ça. Il faut maintenir ça pour avoir cet impact-là et toujours garder en tête qu'il y a des mouvements et on peut faire des retours à un moment donné sur des choses qu'on croyait acquises dans le changement de mentalité. Et ça change, en société, et parfois on ne sait pas pourquoi le mouvement va plus aller dans ce sens-là parce que la société réagit et donc il faut être attentif à ça aussi, de façon plus macroscopique à ce qui se passe; il faut vraiment garder le cap, garder la route et garder en tête que ça se peut qu'il y ait des relâchements de la société, mais que nous autres on reste toujours à l'avant-plan à ce niveau-là. En tout cas, je pense que c'est peut-être un enjeu qui est large, mais spécifiquement, ça va se retraduire à travers tout le lien qu'on garde avec le milieu, l'implication du milieu, l'importance de l'implication du milieu, l'importance de la responsabilisation de chaque milieu. Qu'est-ce que je peux faire dans ma communauté pour qu'elle soit plus en santé? L'alcool au volant, c'est tu important chez vous? Oui. Oui, peut-être. Qu'est-ce que vous faites? Avez-vous besoin d'un coup de main? Bien peut-être, oui, mais on a déjà réfléchi, on fait ça et ça, mais il y aurait peut-être bien quelque chose de plus à faire parce que j'ai vu le rassemblement des Champagne l'autre semaine dans telle municipalité et ils étaient un groupe et ils avaient tu pensé à tout? Donc garder cette vigilance-là. Mais développer ou raffiner la concertation aussi avec les gouvernances qui sont en place. En tout cas, moi je le vois... » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table

de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant).

Un dernier élément à considérer dans cette liste, en lien avec la labellisation du problème, est la transformation de l'enjeu. En effet, bien que pour le moment l'accent soit porté sur la consommation d'alcool, les nouvelles technologies pour le dépistage de la consommation de drogues ouvrent tout un chapitre au niveau de la lutte contre la conduite avec les facultés affaiblies :

« L'enjeu c'est qu'il n'y a pas juste avec l'alcool qu'on se tue, avec les facultés affaiblies et l'enjeu qu'il y avait et qui est fort intéressant, ç'a été toute la question est-ce qu'on inclut les drogues ou pas là-dedans, parce que quand j'ai remis le comité de Lotbinière sur place qui n'avaient pas tout l'historique et qui ne comprenaient pas pourquoi on ne traitait pas des deux sujets, parce que les deux sujets étaient d'actualité – surtout pour les jeunes – et là, bien ç'a été de démarche en démarche avec l'Agence, avec les différents acteurs pour dire bien non, on ne peut pas inclure la drogue parce qu'il n'y a pas d'outil pour l'évaluer. Mais là qu'est-ce qui va se passer maintenant que nous avons des outils pour évaluer la drogue au volant? Maintenant que les policiers sont formés pour détecter la drogue? Je ne sais pas comment ça va tourner; ça m'intrigue. Ça m'intrigue et il y avait l'enjeu... le fait que si la drogue devenait d'actualité dans ce portrait-là parce que selon moi, à un moment donné on va être appelés à faire un choix, je ne sais pas, au niveau de l'Agence il va y avoir des questions qui vont se poser. Comment ça va arriver, je ne le sais pas, moi je le questionne et je me fais chaque fois dire non, on ne peut pas traiter de la drogue avec ça, on n'a pas encore d'outil pour l'évaluer. Mais là, on commence, c'est récent de cette année » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

R : Alors je ne sais pas, c'est un enjeu. Et ça demande de l'argent peut-être si on rajoute... si moi on me dit demain matin que je traite les deux sujets, moi j'aurai pas assez d'une journée. Il y a un enjeu

financier. Gros parce que la drogue, c'est pas juste dans Bellechasse-Lotbinière, c'est le Québec qui a ce problème-là.

I : *Oui, c'est peut-être d'autres partenaires aussi à considérer.*

R : *Hé! C'est de l'argent...*

I : *Parce qu'il y a des pharmaciens qu'on devrait aussi...*

R : *Hé, là c'est gros, c'est gros!*

I : *Oui, oui, c'est ça, c'est une autre...*

R : *C'est tout un enjeu! C'est pas juste de dire on ajoute un sujet.*

I : *Mais vous anticipez quelque chose. Ça ne m'étonnerait pas que si je reviens vous voir dans quelque temps, vous me dites ah, maintenant... [rire]*

Ce qui pourrait être exportable de l'initiative

Quelles sont les caractéristiques uniques de ces initiatives locales et régionales qui seraient utiles pour d'autres? Il ne semble pas avoir une réponse concrète à cette question, mais certaines pistes ont émergé lors des entrevues. Premièrement, c'est l'approche même de la concertation intersectorielle qui ressort comme étant à la fois originale et réussie.

« Il y a une concertation entre les partenaires principaux, policiers, le milieu scolaire, le monde municipal, ça je trouve ça génial et je pense que ça n'existe pas partout ce type de collaboration là et on en est fiers parce que d'asseoir tous ces acteurs-là, tous ces différents milieux, différents partenaires, c'est un bon défi » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

En se référant à l'approche de concertation, les acteurs parlent du « modèle », sans toutefois le définir ni détailler ses caractéristiques :

« Mais qu'au moins ils comprennent que ces acteurs-là peuvent s'asseoir ensemble pour amener un projet, si on parle de vos déterminants de la santé, autant au niveau scolaire qu'un maire ou un policier soit assis à cette table pour par exemple discuter de la santé, de l'alimentation, je ne sais pas quoi, je pense que ça pourrait être bon. Qu'il y ait des politiques qui se créent, qui puissent utiliser le même modèle pour d'autres sujets, moi je pense que c'est tout à fait applicable. Peut-être qu'il y a certains acteurs qui ne seraient pas là qui seraient là, nous dans notre comité, et qu'il y en aurait d'autres,

dépendamment du sujet. Mais il pourrait y avoir un certain canevas général, oui » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Le deuxième élément qui émerge est l'importance de reconnaître et respecter les valeurs, les besoins et les intérêts des nouveaux acteurs (les importateurs), pour qu'ils puissent s'approprier du « modèle » en l'adaptant à leur propre contexte :

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

... je pense que c'est plus ça qui est exportable, que c'est possible que ça réussisse, qu'on puisse leur expliquer le modèle qu'on a, mais en même temps, même s'il y a quelqu'un qui reprenait notre modèle, il ne sera jamais pareil, parce qu'il y a toujours une couleur locale.

I : *Des processus peut-être.*

R : *Oui.*

Le dernier élément qui mérite attention est la valeur du facteur temps. La concertation intersectorielle est un processus qui peut prendre des années. Il faut apprendre à se connaître, et à se faire confiance, avant d'atteindre un bon niveau de maturité :

« Et encore là, à la même période, la direction de la Sûreté du Québec a porté un intérêt particulier au niveau de tout ce qui s'appelle la sécurité de territoire et ce qui se passait en Beauce-Etchemins, en Chaudière-Appalaches et particulièrement en Beauce-Etchemins au niveau sécurité du territoire, à toute la démarche de concertation au niveau de l'alcool au volant. Et donc ça, c'est provincial, là c'est le commandant qui a re-mandaté les responsables au niveau de la sécurité de territoire... du comité de sécurité territoriale et qui ont demandé à voir aussi ce qui se passait et avoir même des données comme on vous a remis à vous sur ce qui se passait dans Beauce-Etchemins et qu'il trouve extrêmement intéressant. Donc je me permets d'ajouter là-dessus ce qu'on a dit au départ, c'est que pour exporter entre autres parce qu'il y a d'autres secteurs qui posent des questions et on a déjà réfléchi à ça, pour exporter une démarche comme ça, il faut prendre conscience qu'il y a une maturité à développer dans un secteur, parce que la table a 15 ans de maturité. Donc le territoire vit, a vécu et chemine et grandit à travers tout ça. Et c'est beaucoup de maturité, ça, ce qui fait en sorte qu'on ne peut pas arriver avec un outil

tout complété dans un autre territoire et dire voilà, partez! Impossible. C'est impossible parce que ça prend vraiment une initiative de milieu avec une réflexion de milieu avec des partenaires mobilisés et c'est pour ça qu'on peut même à un moment donné jouer un rôle de mentor pour un certain secteur et vraiment coacher je dirais... excusez-moi l'expression anglaise, mais c'est ça, pour aider un milieu » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant).

SECTION V : Les concepts reliés à l'intersectorialité en santé

Dans la littérature spécialisée, il existe une certaine confusion quant à l'utilisation de termes reliés à l'intersectorialité dans le domaine de la santé. On y trouve notamment que les vocables action intersectorielle et collaboration intersectorielle sont utilisés de façon interchangeable. Dans le cadre de cette recherche, il apparaissait intéressant de valider l'emploi de termes sur le terrain. Chaque étude de cas présente les résultats correspondant à l'initiative à l'étude. La synthèse de constats résultant de l'analyse transversale des quatre cas est présentée dans le corps de la thèse.

Le concept de partenaire

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : *Mais quand vous dites interpartenaires, c'est quoi votre unité? Quand vous dites partenaire, c'est quoi les frontières, c'est quoi un partenaire?*

R : *Bien la SQ, le milieu municipal, le milieu de la santé, le milieu des loisirs, différent...*

I : *Donc pour vous, des milieux sont des partenaires.*

R : *Oui.*

I : *Ce n'est pas des personnes.*

R : *Bien ils représentent un chapeau; une organisation*

I : *Mais si vous avez comme deux membres par exemple qui viennent du réseau de la santé, est-ce que c'est deux partenaires ou c'est un partenaire?*

R : *Ça dépend. Pour une raison ou une autre, j'aurais une nutritionniste juste pour dire quelque chose, qui viendrait parler des bonnes habitudes alimentaires en lien avec l'alcool au volant – il m'apparaît peu probable de faire ça [rire] –, mais je donne un exemple comme ça, bien là, ça serait une collègue à moi et qui...*

I : *OK, donc elle ne représenterait pas un autre partenaire, elle serait comme... C'est ça que j'essaie de voir...*

R : *Non, la santé et elle va venir faire une rencontre ponctuelle. Oui.*

I : *D'accord.*

R : *Mais si c'était un volet tout à fait différent, peut-être, mais là je trouve que ça s'y prête moins pour ce type de comité là. J'ai une collègue à moi qui est venue présenter différentes études qui ont été faites ailleurs en prévention de l'alcool au volant, des façons d'aborder les étudiants de tout ça. Je lui avais demandé de m'aider et elle est venue présenter ça, c'est une psychologue au niveau de la dépendance, mais elle est repartie, elle est venue faire une rencontre. Mais elle ne devenait pas une nouvelle membre, mais des fois on a des invités. Par exemple, au mois de novembre on va avoir un invité de la SAAQ qui va venir dans chacun des comités présenter les outils de la SAAQ. Alors de temps en temps on va avoir un invité.*

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale #2

R : *Moi je vois l'intersectoriel comme des partenaires différents qui siègent ensemble, qui travaillent ensemble dans un même but. C'est ça, des partenaires de différentes organisations.*

I : *Comme par exemple?*

R : *Bien si on parle du projet de l'UPA avec la Beauce, bien là on a l'UPA, L'Union des Producteurs agricoles, avec les CSSS – ça c'est déjà deux partenaires – avec un organisme communautaire qui est Partage au Masculin. Si on parle du projet RÉMI, parce que je travaille en prévention du suicide donc j'en ai fait beaucoup d'activités intersectorielles, le projet RÉMI on va parler des policiers, on va parler... bien les autres ça ressemble aussi au secteur de la santé, mais c'est des entités là, les centres jeunesse et des CLSC ou CSSS, c'est deux choses, le centre d'écoute téléphonique qui est un centre bénévole c'est une autre chose, alors chacun a sa culture, chacun a ses façons de faire, et on s'arrime ensemble.*

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale #2

I : *Alors c'est quoi votre définition d'un secteur ou les frontières, qu'est-ce qui définit un secteur, qui le différencie de l'autre secteur?*

R : *Savez-vous, moi je pense que c'est en évolution cette affaire-là. En tout cas, ce qui me vient, c'est qu'avant qu'on soit fusionnés en CSSS, on était 5 CLSC différents, où les responsables de la prévention du suicide – on était chacun... il y avait dans chaque CLSC une ou un responsable de la prévention du suicide, on s'est assis ensemble pour dire : on a des problèmes avec l'Hôtel-Dieu de Lévis qui retourne les personnes suicidaires à domicile sans faire des références au CLSC.*

Alors les CLSC c'était comme des entités différentes, parce qu'on était dans chacun nos MRC, avec chacun des directeurs, chacun des CA. Là on a été fusionnés en CSSS, et là on devient presque le même secteur finalement, on devient la même entité, mais avant on était vraiment différents.

I : OK, donc pour vous il y aurait comme une similarité, un concept, entre entité et secteur, donc quelque chose qui est une différente entité serait pas mal un différent secteur.

R : Oui je dirais, c'est ça. C'est sûr qu'on peut dire le secteur santé et services sociaux c'est un gros secteur, mais les Centres Jeunesse ils ont leur façon de faire, les organismes communautaires à l'intérieur de la santé et services sociaux ils ont chacun leur façon de faire, leur CA, leurs règles, leur mission. Et avant, chacun des CLSC aussi avait c'est sûr des grandes valeurs, des grands programmes, mais il y avait des particularités, rural, urbain, et tout ça. Là on est tous ensemble, il a fallu déjà s'adapter ensemble à cette nouvelle réalité-là d'avoir un même patron et de travailler ensemble. Mais ç'a été facilitant la fusion, en tout cas dans des CSSS. Mais on avait déjà commencé nous autres, parce qu'on voyait un problème, et on se disait on vit tous le même problème, alors on s'assoit ensemble et on va essayer de le travailler. Le projet RÉMI, si je continue... Mais c'est ça, on est allés chercher des gens de l'Hôtel-Dieu pour s'asseoir avec nous autres, on est allés chercher des policiers, parce qu'eux autres aussi vivaient des problèmes, et on a essayé de connaître nos réalités, avant de vouloir travailler ensemble et de faire quelque chose il fallait qu'on s'apprivoise.

Le concept d'intégration

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : Qu'est-ce que le concept d'intégration signifie pour vous? Comment qualifieriez-vous cette initiative intersectorielle notamment en termes d'intégration et de quelle façon votre approche est-elle intégrée?

R : OK... quelle approche?

I : L'approche que vous prenez pour travailler avec vos collègues...

R : Pour intégrer... bien en fait, c'est sûr que quand moi je suis arrivée dans [le comité B], il y avait déjà un comité de formé, alors ç'a été de maintenir les acteurs actifs, pour les garder intégrés. Et ç'a été tout en discutant en comité en disant il me semble qu'on pourrait faire quelque chose par exemple au niveau des motoneiges ou il me semble qu'on pourrait faire quelque chose avec tel partenaire. Et là on se questionnait et on disait ah oui, moi je connais un tel, des fois c'est moi qui faisais la démarche, des fois c'était mon président ou c'était le maire qui en connaissait un autre et là faisait le lien pour l'intégrer au comité. Par exemple, si je prends les dernières personnes qui sont arrivées au comité [B] au niveau du club de motoneiges, ç'a été mon maire qui connaissait le représentant des clubs de motoneiges de Chaudière-Appalaches, qui lui a dit à lui appelle [la coordonnatrice] pour lui donner un nom, ça nous prend quelqu'un. Moi j'avais essayé de l'appeler ce monsieur-là, mais j'ai pas obtenu de nom. Mais le maire, c'était son bon chum, il en fait de la motoneige, alors il a fait le pont et on est venus à bout d'avoir quelqu'un. Et là, bien c'est moi qui ai rencontré le quelqu'un pour lui expliquer le comité, comment on fonctionne, et là il est venu à notre dernière rencontre et il a dit oui, je vais m'impliquer, je comprends ce que vous faites maintenant, il a assisté à toute la rencontre et à toutes les discussions et il a dit OK, j'embarque. La responsable de loisirs de [la municipalité L] qu'on a recruté à la même rencontre que lui, dernièrement, je faisais mon bilan fêtes et festivals et pour [la municipalité L] j'ai dit bon, ça va tu bien? L'année passée la responsable – parce qu'elle remplace un congé de maternité – la responsable des loisirs m'avait dit que vous aviez de la misère avec les motoneiges dans votre rallye de motoneiges, il y en a qui boivent sur les motoneiges, c'est tu encore comme ça? Avez-vous eu l'aide des policiers, tout ça? Elle a dit c'est encore comme ça, je ne sais pas par quel bout prendre ça, je me demande si je vais garder mon activité et ça me préoccupe, et pour les autres activités, ça boit beaucoup et oui, on fait des systèmes de raccompagnements, mais on se sent quand même une responsabilité populationnelle. Alors de fil en aiguille, j'ai dit écoute, moi j'aimerais que tu viennes au comité présenter ta situation; j'aimerais ça que tu le fasses en personne et que ça soit toi qui le dises et qui viennes chercher notre aide. Alors les secteurs concernés vont lever la main et ils vont s'impliquer. Alors là elle est venue au comité, et à la fin de la rencontre, mon président lui dit écoute, ça te tenterait pas de t'impliquer? t'as l'air assez dégourdie – dans son langage à lui – on aimerait vraiment t'avoir. Et oui, on avait déjà quelqu'un responsable des loisirs, mais du bas du territoire et près

de [la municipalit  X] o  il n'y a pas beaucoup d'action tandis qu'elle, c'est une municipalit  o  il y a 7-8 activit s dans l'ann e o  il y a consommation d'alcool, alors il y avait un autre type de repr sentativit  du milieu des loisirs. Alors elle a dit oui et c'est comme  a qu'on l'a recrut e. Et pour ce qui est des  coles de conduite, bien  a faisait longtemps qu'on en jasait et on disait ah  coute, peut- tre que lui pourrait nous aider, peut- tre qu'il pourrait nous informer sur ce qu'il fait, aussi de la pr vention, comment  a se passe dans ses cours et tout, on l'a recrut .

« Bien c'est de favoriser un travail d' quipe et que la personne se sente concern e par la probl matique et si elle est concern e, qu'elle pose des actions. Je veux dire si elle vient s'asseoir   la table pour ne pas discuter, ne pas agir, je pense qu'elle ne demeurera pas longtemps, ne se sentira pas interpell e, ne se sentira pas impliqu e. Alors pour moi l'int gration c'est par l'implication d'une cause commune o  les gens vont se sentir interpell s et ils vont d cider de poser des actions. L'int gration, bien je pense qu'il faut la favoriser par un accueil chaleureux, par des bonnes explications sur ce qu'on fait,  a va permettre d'int grer la personne au comit  et c'est s r que nous... ces comit s-l , c'est des comit s avec beaucoup d'humour, je trouve  a plaisant d'y travailler pour  a et les gens quand ils viennent, je pense qu'ils sont un peu charm s par le climat de travail dans les comit s. Je pense que  a favorise beaucoup l'int gration » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en pr vention de l'alcool au volant #1).

Le concept d'intersectoriel

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en pr vention de l'alcool au volant #1

I : Et dans votre discours, dans le travail que vous faites, est-ce que vous mentionnez le mot intersectoriel?

R : Interpartenaires plus. Ou on dit des fois collaboration interpartenaires ou avec des partenaires diff rents, c'est... on s'appelle membres... des membres du comit , c'est beaucoup comme  a qu'on se nomme. Comme tel, quand on a discut  par exemple d'aller pr senter notre comit    la table des municipalit s,   la F d ration des

Municipalités, bien ç'a été nommé comme ça, qu'on avait des collaborations interpartenaires particulières, que c'était pas monnaie courante partout au Québec qu'il y ait de ce type de tables-là, je pense qu'en Chaudière-Appalaches, on est bons là-dedans, du regroupement. Parce que moi je pense qu'en ayant un grand territoire à couvrir, 20 municipalités, ou 11, c'est grand. Je veux dire moi Bellechasse, il y a 90 kilomètres d'un axe à l'autre, en X. C'est de St-Léon au bout du territoire, à Beaumont, il y a 90 kilomètres, alors c'est sûr que c'est grand, alors ça demande qu'il y ait un lieu de rencontre commun et qu'on fasse nos rencontres centrales, que ces gens-là demeurent aussi intégrés et au niveau intersectoriel, c'est sûr et certain qu'on le nomme, on dit qu'on a différents partenaires de différents milieux. On va nommer beaucoup milieux, membres, interpartenaires. Intersectoriel, ça fait un peu scientifique.

Extrait d'entrevue : Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse

I : La première question que je veux vous poser, monsieur [X], c'est votre définition de intersectoriel. Je veux savoir aussi est-ce que c'est un mot que vous utilisez ou pas vraiment.

R : Je connais le mot, je ne l'utilise pas beaucoup. Moi j'utilise beaucoup le mot réseau : mettre en réseau, réseauter, c'est-à-dire aller chercher des gens dans tous les milieux, s'en faire des amis, et puis après ça les mettre ensemble pour réaliser une cause commune. Et souvent on devient très puissant parce qu'on ne manque pas... l'angle est large. On a les points de vue de beaucoup de personnes et lorsqu'on arrive pour accomplir la tâche, on est en terrain connu parce qu'on... quelqu'un nous introduit partout, dans tous les angles, dans les 365 angles de la roue. Et plus le réseau est bien articulé, bien organisé, moi, à mon... à l'expérience, je sais que c'est très... c'est très efficace! C'est très productif. Mais on nous... bien alors dans le fond, on fait partie de... il y a plusieurs secteurs, on pourrait dire. Intersectoriel, pour moi, ça peut être le secteur de l'agriculture, ça peut être le secteur de la sécurité ou le secteur de l'éducation ou de la santé ou... des motoneiges, des loisirs! Alors c'est différents secteurs qui touchent le propos ou l'objectif qu'on vise. Mais en même temps... nous on appelle ça... moi j'appelle ça, dans mon vocabulaire : élargir le réseau, approfondir le réseau, travailler en réseau. Je ne sais pas si c'est

comme ça que tu vois l'angle d'attaque, mais c'est celui-là qu'on fait, nous autres.

« Moi je vois l'intersectoriel comme des partenaires différents qui siègent ensemble, qui travaillent ensemble dans un même but. C'est ça, des partenaires de différentes organisations » (Communication personnelle - Travailleuse sociale #2).

Extrait d'entrevue : Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

I : C'est quoi pour vous l'intersectorialité? [...]

R : L'intersectorialité pour moi, et ça adonne très bien parce que je suis responsable au niveau de la collaboration intersectorielle au niveau du CSSS, et très très clairement, l'intersectorialité, c'est vraiment la connaissance de... au départ c'est que si on travaille sur une mission commune, c'est d'avoir la connaissance de l'expertise de chacun et de concerter et de rassembler et de compléter l'expertise de chacun pour réussir à atteindre la mission. Et il faut l'avoir la connaissance de chacun aussi et savoir autant les avenues, autant les possibilités que les limites de chacun, et ce qui nous permet à partir de là de comprendre qu'on peut chacun avoir une lecture qui peut être différente, mais qui mises ensemble peuvent joindre le but. Et que là on va vraiment faire un travail intersectoriel commun pour se compléter, parce que la problématique est plus complexe et demande d'avoir cette lecture-là et cette compréhension-là, parce qu'à travers les années, on a vraiment compris aussi que tout le professionnalisme a amené des spécialisations qui se sont tout à coup imbriquées dans des corridors clos, fermés, où chaque secteur avait sa spécialisation. Mais à un moment donné, il y avait des zones de travail et des particularités et des problématiques plus complexes qui demandaient une lecture plus avancée, une lecture plus large et plus scientifique et plus professionnelle et plus... et donc ce qui fait en sorte qu'on revient... mais j'ai envie de dire que depuis les années 80-85, les travaux ont commencé beaucoup, et là on parle d'interdisciplinarité, mais je vais en intersectorialité où est-ce que... parce que l'interdisciplinaire est un pendant de l'intersectorialité.

I : C'est quoi la différence selon vous?

R : Bien l'intersectorialité peut nous amener sur différents secteurs qui peuvent travailler ensemble, mais à différents niveaux. On peut

travailler ensemble seulement à se transmettre de l'information et on va être en intersectoriel, mais c'est parce que le contexte ne demande pas plus que ça. Et on peut travailler en multidisciplinaire sans être interdisciplinaire. Mais on va être intersectoriel, mais parce que ça ne demande pas plus que ça. Et plus on va en complexité, on demande plus d'information et d'échange et de... je dirais de concertation dans le travail de chacun dans un but commun. C'est ce que j'ai comme lecture.

« Bien moi la lecture que je fais de l'intersectoriel, c'est dans une communauté donnée, tous les partenaires concernés par une action... bon, dans le cas qui nous concerne ici, c'était la problématique de l'alcool au volant, l'intersectorialité, ça veut dire qu'on ne peut pas penser réussir à avoir une action efficace si on ne tient pas compte de tous les acteurs qui se trouvent à toucher la clientèle qu'on cible, la problématique qu'on cible, donc l'intersectorialité c'est le maillage aussi. Quand on prend l'exemple qui est là, bien les policiers font déjà certaines actions, mais bon, le maillage qui s'est fait par exemple par rapport aux fêtes et festivals, il y a eu une surveillance préventive qui s'est faite là, qui ne se faisait pas ou peu avant. Donc c'est de mettre en commun les différentes actions et c'est peut-être de trouver des actions communes à chacun pour... donc... mais l'intersectoriel est en même temps devenu une panacée, comme on dit il faut travailler en intersectoriel, moi j'ai vu des effets négatifs... bien négatifs, c'est que tout a dû devenir intersectoriel » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

I : *C'est quoi pour vous l'intersectorialité, votre définition à vous?*

R : *De l'intersectorialité?*

I : *Est-ce que c'est un mot que vous entendez?*

R : *Non, pas vraiment, mais c'est juste le lien qui doit se faire avec plusieurs personnes à l'intérieur d'un secteur.*

I : *Donc quand vous êtes dans ces tables-là et que vous parlez, c'est quoi les mots que vous utilisez pour ce type de travail communautaire?*

R : *C'est de la concertation.*

I : *Concertation, ok, vous n'utilisez pas vraiment le mot intersectoriel.*

R : *Bien pas à mon niveau à moi, moi ça va être plus de la concertation qu'on va utiliser.*

« Au niveau policier, on ne parle pas nécessairement d'action intersectorielle, on va parler plus de partenariat et d'implication dans la communauté. Mais je crois que ça se ressemble énormément, avec ce que vous me dites. Dans le fond, ce que la Sûreté du Québec prône, c'est une police de proximité. Donc une police qui est près des citoyens, proche, et qui travaille en collaboration avec eux. Au fond, c'est une police de milieu, une police de proximité. Si vous allez sur le site de la Sûreté du Québec, vous allez le voir c'est quoi, exactement, les valeurs... qu'est-ce que la Sûreté du Québec prône... Entre autres, la police de proximité, il y a un gros volet à ce niveau-là. Fait que ça vaudrait la peine pour vous d'aller voir les définitions de police de proximité. Mais ils prônent aussi le rapprochement avec la population, être vraiment impliqué dans le milieu » (Communication personnelle - Agente de la Sûreté du Québec).

La différence entre « collaboration » et « action »

« Je vous dirais que c'est deux beaux concepts, c'est bien illustré la différence entre les deux comités, d'une part. Je pense que le comité B pose des actions suite à des collaborations, et je pense que le comité C est né d'actions pour trouver des collaborateurs. Moi je le vois comme ça. Autre chose, pour chacune des tables, il y a des collaborateurs, des partenaires, appelons-les comme vous voulez, qui posent des actions et il y en a qui n'en posent pas beaucoup ou peu ou pas, mais qui collaborent pareil avec nous parce qu'ils ne posent pas nécessairement des actions, mais ils posent des jugements, des décisions, ce qui fait que ça permet qu'on travaille ensemble pour avancer. Si je vous disais, le directeur d'école dit oui pour tel projet, il ne va pas nécessairement poser une

action, il ne viendra pas faire la sensibilisation avec nous; il aurait pu venir faire un coucou, mais c'est pas lui qui va inviter la personne et qui va... mais il va avoir décidé par exemple, ça va avoir un impact majeur parce qu'on aura la permission de le faire. Alors ça c'est deux choses différentes. Alors il peut y avoir des choses qui sont nées d'une collaboration et qui après il se pose des actions, des actions qui naissent et qui amènent des collaborations parce qu'on a besoin de ces collaborateurs-là pour les poser. On a besoin d'alliés. Et en même temps, bien dans un même comité il peut y avoir des gens qui posent des actions et des gens qui sont plus collaborateurs et décideurs. Je pense qu'il y a deux façons de le voir » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Les avantages de l'intersectorialité

« Bien l'avantage [d'avoir un groupe de travail intersectoriel pour aborder cette initiative de prévention de l'alcool au volant] c'est qu'on a comme des tentacules, on entre partout. On est partout. (...) alors, chacun des acteurs peut aller poser des actions après dans son milieu » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« Un des avantages en tout cas c'est de rassembler des expertises, ça c'est très intéressant. Par exemple avec l'UPA, le fait de travailler avec l'UPA ça fait en sorte qu'il y a des langages qu'on doit utiliser et d'autres qu'on ne doit pas utiliser auprès des producteurs, alors là on apprend plus sur notre clientèle cible quand on travaille en partenariat. Dans les formulaires de transmission de l'information, on a nommé quelques faits que les policiers peuvent entourer, alors là on parle le même langage » (Communication personnelle - Travailleuse sociale #2).

Les défis de l'intersectorialité

Le climat à installer parmi des entités qui se compétitionnent

La compétition intrasecteur semble être omniprésente. Elle se trouve à l'intérieur du secteur de la santé et des services sociaux, du secteur de l'éducation, des services policiers, entre les

municipalités, etc. En associant divers représentants de différents secteurs à une table de concertation intersectorielle, il y a un double défi à considérer : créer des ponts intersectoriels tout en conciliant les sensibilités intrasectorielles.

Exemple du secteur de l'éducation

« Mais je vous dirais que la première année je l'ai trouvée très difficile parce que j'avais tout le climat à installer. Il fallait comme enlever un peu... juste d'asseoir deux directions d'écoles qui se compétitionnent, voyez-vous? C'était tout un défi. On est la seule table dans [nom de la MRC] qui assoit les deux directrices d'écoles à sa table. Alors c'était un défi en soi. Juste ce bout-là... » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

Exemple du secteur policier

« Cependant, c'est tous des décideurs, donc c'est tous des leaders et donc à un moment donné, ils ont l'habitude de prendre le dossier et d'aller par en avant. Alors ce que ça fait c'est que tout le monde tire un peu chacun dans sa direction et juste avant que j'embarque en scène, la rencontre d'avant, ce qu'elle me disait : ç'a brassé, ç'a été mouvementé et là il y avait des tensions... écoutez, vous aviez autour de cette table-là entre autres les corps policiers, ça veut dire autant la Sûreté du Québec que la Sûreté municipale. Je ne sais pas si vous êtes au fait, mais... [...] Alors il y a comme une petite rivalité, je ne sais pas si on peut dire ça comme ça – pas rivalité –, mais en tout cas c'est pas... c'est deux organisations distinctes et ils ne s'en vont pas main dans la main dans tous les dossiers. Quand il y en a un qui vient dans la juridiction de l'un ou de l'autre, il peut y avoir des petites frictions – pas de dire qu'ils sont en opposition, mais bon – et ce que je peux vous dire c'est que là, la collaboration, elle était exceptionnelle. Ça c'est un signe, ç'a été un signe entre autres du niveau de concertation qu'a pu atteindre cette table-là, c'est que vraiment ces deux corps policiers là étaient en collaboration de façon... » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

Exemple du secteur municipal

I : *C'est quoi les contraintes qui, finalement, minent, ou ralentissent, ou difficultent ce travail en partenariat, selon vous et votre expérience? Les embûches?*

R : *Moi je pense que... c'est les petites choses entre êtres humains. Les ego. Les chicanes de clochers. Euh... les bassesses, les misères humaines. Et ça, ça se... ça arrive lorsque l'objectif est soit trop dilué ou pas clair. Les gens ne savent plus où ils s'en vont et ils se mettent à tourner en rond. Et là... oui, mais elle, elle est bien trop grande. Hein? Tu es grande, toi? Tu es bien trop grande! Mais c'est une belle qualité; il n'y a pas plus belle qualité qu'une belle grande femme, c'est extraordinaire. Mais elle est bien trop grande! Elle est bien trop petite! Et elle est bien trop grosse! Ils commencent à... parce qu'ils tournent en rond! Alors lorsque l'objectif n'est pas clair, précis, inspirant, noble, les humains commencent à tourner en rond. La misère humaine rentre dans les relations; ils ont le temps pour ça. Et ça détruit les projets. Les ego. On en a eu, des maires, ici, quand on est arrivés pour choisir où les millions allaient en premier : ils voulaient se tuer! Hey! j'ai dit... un coup de poing sur la table. Paf! Là j'ai dit : il y a une mission que j'ai ici, moi, c'est la sécurité routière et c'est les humains. Vous êtes en train de vous entredéchirer pour savoir qui va avoir les millions? J'ai dit : vous êtes ici pourquoi vous autres? Vous n'avez pas compris? J'ai dit : si vous voulez vous entredéchirer, bye-bye! J'ai dit : moi je donne mon temps, je donne mon argent, et je pourrais les donner à mes enfants et à ma famille? Et vous autres vous trouvez le tour de vous chicaner et vous êtes des maires et des leaders? J'ai dit : j'ai mon colisse de voyage! [SILENCE 5 SECONDES] J'ai dit : êtes-vous d'accord qu'on est ici pour la sécurité et sauver des vies? Êtes-vous d'accord avec ça? Oui, oui, oui, oui, oui! Bien j'ai dit : ça va être le seul critère qui va déterminer si vous avez des millions ou pas et qui est le premier. On va demander à la Sûreté du Québec de nous sortir les statistiques, et là où il y a le plus de morts et de blessés et d'accidents, c'est là qu'on va commencer. Y en a-tu un qui n'est pas d'accord avec ça? Que... que... que.... L'ego » (Communication personnelle – Citoyen et président du Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse).*

Bien identifier les membres et capitaliser sur leurs atouts

« Le défi en soit, c'est de maintenir mes membres pour qu'ils se sentent tout interpellés. Par exemple, j'ai ma membre des loisirs de [municipalité M] pour dire quelque chose, qui est peu bavarde dans mes rencontres. Je me dis se sent-elle impliquée? [...] représente-t-elle bien les loisirs, est-ce qu'elle est représentative? Je me questionne. Mais elle a le goût. Elle ne fait pas beaucoup de liens avec les autres loisirs, alors là qu'on a initié d'amener au comité la responsable des loisirs de [municipalité L], ça me réconforte un peu. Parce que je sens qu'on va avoir une meilleure représentativité des loisirs avec quelqu'un qui est beaucoup plus engagé, proactive. Par contre l'autre a des bons côtés aussi, elle s'y connaît beaucoup sur Facebook, elle se questionne si on devrait l'utiliser, bon, moi je suis un peu réticente là-dessus [rire] c'est peut-être une autre embûche, parce que je me dis j'aurai pas le temps de gérer ce qui va se partager là-dessus, je ne m'y connais pas là-dessus, je connais... je ne suis pas up to date informatique tant que ça, donc ça me fait un peu peur, moi, ce Facebook-là. Alors ça, c'en est un enjeu qui pourrait peut-être bouger dans l'année d'après moi. Je ne sais pas. Peut-être que l'autre va dire OK, non, je me contente d'un rôle passif et je vous donne quelques conseils à l'occasion et on s'en contente. Alors c'est ça. Peut-être le fait qu'il y en ait deux, ça va venir changer un peu la dynamique. Il va se créer peut-être une certaine compétition saine qui va mobiliser l'autre, je ne sais pas. Parce que l'autre, quand même, c'est les gens qui organisent leurs activités annuelles, bien elle les mobilise et elle les contacte, elle est en lien avec eux, alors elle me fait le pont. Alors c'est quand même bien aussi, même si elle est peu bavarde en comité. Ce que j'ai fait pour la maintenir active et qu'elle continue parce que mon souci c'était que chaque partenaire s'implique et apporte quelque chose, sinon... si t'apportes rien, tu ne te sens pas interpellé, tu ne voudras pas rester au comité. Alors mon souci à un moment donné, je me suis assise, j'ai regardé ma liste de membres et j'ai fait bon lui fait ça, lui fait ça, lui fait ça et elle, elle fait quoi cette année? Oups... Alors là je l'ai invitée à faire ma tournée des bars sur la 281 avec moi et j'ai dit tu vas venir m'aider à rencontrer les nouveaux responsables de loisirs pour bien leur expliquer ce qu'on fait. Alors elle m'a un peu servi si on peut dire à ce niveau-là. Et là, j'ai trouvé un partenaire extraordinaire au niveau des loisirs de [municipalité A], j'ai appris à le connaître, c'est elle qui a fait le pont. C'est beaucoup à elle aussi que des fois les gens vont se référer pour poser des questions sur l'organisation de telle ou telle

activité parce qu'elle a quand même une bonne expertise, mais c'est pas une personne qui a une personnalité... elle bouge moins que moi » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1).

« ... j'avais un autre élément qui me venait... l'expertise. Si la personne qui est déléguée n'est pas la bonne au niveau de l'expertise, elle va être... elle peut être très limitée dans ce qu'elle peut apporter à l'organisation. Alors d'avoir la bonne personne. Je vais amener un exemple comme ça au niveau des intervenants. Il y avait à un moment donné... parce qu'il a eu des actions qui ont dû être faites dans les bars. Vous comprenez que les propriétaires de bars, c'est pas une clientèle usuelle. Ils ne sont pas sur le même horaire et ils n'ont pas la même... c'est une réalité qui parfois... il faut être capable d'aller là et d'aller chercher l'implication d'un propriétaire de bar, qui déjà en partant vend de l'alcool, et lui la perception : est-ce que tu viens m'enlever de la clientèle ou tu viens me dire de vendre moins d'alcool ou... bon. Et il y a des... en tout cas j'ai eu une intervenante entre autres en tête qui... c'était pas sa capacité ou sa force de faire ça. Alors c'est une intervenante, elle est arrivée là et à un moment donné on a mis ça en lumière : est-ce que t'es à l'aise dans cette action-là? Non, elle n'était pas à l'aise dans cette action-là. Alors ce n'était pas son expertise, elle n'était pas à la bonne place. Ça aussi c'est important. On avait une personne qui avait une bonne intention, mais qui n'avait pas la capacité d'aller chercher cette clientèle-là. Alors ces éléments-là, la bonne expertise à la bonne place aussi, c'est important » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches).

« Un dernier facteur, c'est l'interaction entre les membres dans l'intersectoriel. Il peut y avoir des réalités qui sont antérieures à la création de la table et il peut y avoir des... pourquoi c'est animosité qui me vient, c'est pas ça que je veux dire... [...] Frictions, c'est ça. Et des rivalités. Et donc le choix des personnes qu'on réunit autour d'une table parfois, on peut décider de ne pas mettre un certain secteur à cause de la dynamique que ça peut créer. Parce que si l'esprit sur la table est négatif, peu importe ce qu'on va y amener, ça va finir en queue de poisson » (Communication personnelle - Agent de

planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches)

Extrait d'entrevue : Coordonnateur actuel et l'ex-coordonnateur du regroupement 1

R₁: Ça revient toujours à essayer d'avoir la bonne personne et mettre en évidence les forces de cette personne-là. Parce qu'on peut cibler la mauvaise personne.

R₂: Ça, c'est pas juste que c'est pas la bonne, c'est qu'elle va avoir un effet négatif sur la table. Alors c'est des éléments qui sont en dehors de notre problématique, mais qui ont un effet direct sur la concertation.

Le roulement

« Là j'ai parlé de quelle clientèle, c'est comme aller rencontrer les conseils municipaux et reparler avec eux autres au niveau de ce qui peut se faire dans chaque municipalité. On est encore à travailler avec ça aussi, parce que... pourquoi? Parce que les conseils, les maires changent, il faut rappeler aussi depuis 15 ans qu'est-ce qu'on fait et comment ils se sont engagés aussi; juste rappeler; juste renforcer leur intérêt, etc. » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant).

« Donc j'en suis à mon 4^e maire en 12 ans. Fait que oui je collabore avec mon maire, mais étant donné que ça fait 12 ans que je suis ici les maires me connaissent tous, fait que je travaille aussi avec d'autres maires d'autres municipalités » (Communication personnelle - Agent de la Sûreté du Québec).

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

I: Qu'est-ce que vous voyez que sont les éléments qui aident à ce qu'il y ait davantage de développement communautaire, d'intégration communautaire, de travail en réseau?

R: La stabilité du personnel en place; quand c'est les mêmes personnes qui restent en place c'est aidant; quand on change d'intervenants à tous les 7-8 mois, c'est vraiment pas aidant, mais ça

on doit vivre avec, autant nous que le CSSS, c'est du mouvement de personnel continu. De mon côté ça va bien, ça fait 12 ans que je suis ici, à venir jusqu'à date j'ai pas encore l'intention de changer de place, fait que ça fait une bonne stabilité. Au niveau de l'Alcool au volant, [la coordonnatrice] est là depuis le début, ça va assez bien; au niveau de la santé mentale je suis rendu à ma 2^e intervenante et elle va... je vais avoir ma 3^e là. En prévention du suicide j'ai eu 3 intervenants aussi, fait que c'est plus dur de créer des liens, c'est plus dur d'attacher des choses; là la première est revenue, parce qu'elle était partie en mission humanitaire, fait que ça paraît, ça fait une différence. Parce que c'est les liens qui sont durs à développer aussi, fait que quand t'es obligé de recommencer à zéro à toutes les fois c'est difficile.

Arrimer des visions, de perceptions et des langages différents

« Le désavantage c'est le défi de rallier ces gens-là et en comité d'avoir une vision commune, mais ça se fait quand même assez bien. Des fois ça demande discussion, d'arriver à un langage commun. Je vais juste vous donner un exemple du côté de Lotbinière, moi j'ai contacté la commission scolaire pour voir ce qui se faisait et tout ça et ils m'ont appris qu'ils utilisaient un document pour trois cours qui étaient touchés, mathématiques, les sciences et... je ne me souviens plus lequel, alors il y a trois cours dans lesquels ils faisaient déjà de la sensibilisation eux du côté de Lévis de la Commission scolaire des Navigateurs qui touche Lotbinière, mais pas Bellechasse. Alors je regarde cet outil-là et tout et je ramène cette discussion-là en comité en disant j'ai découvert cet outil-là, c'est super, vous allez pouvoir l'utiliser avec vos enseignants dans les écoles et juste de nommer cet outil-là et de la façon que ça redescend dans les écoles, on n'avait pas le même langage. Moi j'appelais ça un projet éducatif, eux autres disaient non, c'est une situation d'apprentissage. Alors ç'a été un défi d'arrimer nos pensées avec le concret sur le terrain. Alors c'était le langage qui était différent, alors on a eu une bonne discussion là-dessus, mais j'ai fini par comprendre, ça m'a pris un peu de temps, alors c'est le type de défi qui nous guette, d'avoir une vision commune aussi. Par exemple, le simulateur de conduite, moi je l'ai trouvé excellent, j'ai trouvé que les étudiants avaient bien réagi et tout ça et mes deux directions d'écoles du côté de Lotbinière ont dit non, c'est un jeu vidéo, c'est poche, nous

on trouve que ça ne touche pas bien nos étudiants, et l'animateur n'était pas très bon, et je regarde du côté de Bellechasse, c'était totalement un discours différent, toutes les écoles se sont entendues pour le refaire » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1)

Éviter de tomber dans le piège de l'approche universelle

« Alors vous voyez quand la dynamique on dit qu'elle est différente, les perceptions et la culture est différente. Bellechasse et Lotbinière, c'est très différent. Pour moi le gros défi qui a été de... Bellechasse pour moi, ça faisait longtemps que j'y travaillais, depuis 2003, alors la culture était entrée en moi. Mais dans Lotbinière, la culture de comparaison, ils ne sont pas à l'aise avec ça. Alors dès que je les comparais à Bellechasse, vous vous imaginez, ça sautait bien haut dans les airs. Alors ç'a été beaucoup ça mon défi, de m'imprégner de la culture, de Lotbinière pour arriver à fonctionner ensemble. Mais je sens que ça s'en vient [rire] Je sens que ça s'en vient, je sens un peu plus d'ouverture de leur part à entendre parler de Bellechasse parce que c'est bien sûr que c'est mon quotidien, je ne peux pas faire autrement que d'en parler. Il y a des projets qu'on fait là qui servent là et il y a des projets que eux font, le golf qu'on a fait avec la Chambre de Commerce et notre petit kiosque, c'est officiel que je veux ramener ça dans Bellechasse et vice-versa; on s'échange des idées comme ça. Alors ç'a été... c'est plus là le défi je vous dirais, de... parce que dans Lotbinière, au niveau culturel c'est qu'il faut que ça vienne d'eux. C'est la couleur locale, c'est vraiment ça qui est important pour eux dans leur façon de décider les choses. Tandis que dans Bellechasse, je ne sais pas, ça coulait, ça allait de soi parce que je l'avais la couleur locale imprégnée en moi » (Communication personnelle - Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1)

Les désavantages du modèle top-down

« Alors j'ai vu par exemple au sein du milieu municipal des gens très impliqués, d'autres un peu moins impliqués ou qui étaient impliqués, mais pas de façon aussi intense que l'autre personne. Donc c'est pas parce qu'on va dire il y a un représentant du monde municipal que

c'est acquis. Il faut convaincre chacun des individus, parce que ces personnes-là sont déléguées par leur organisation. Ah oui, on ne peut pas être contre la vertu, prévenir l'alcool au volant, bien sûr. On envoie quelqu'un. Mais là cette personne-là arrive là, elle est sollicitée sur plusieurs comités intersectoriels, parce que maintenant c'est la panacée, alors pourquoi je vais m'impliquer là. Donc lorsqu'elle est accueillie au sein de la table, il y a un travail important de venir expliquer c'est quoi la table; que fait la table; les actions; la pertinence, où en est rendue la table. Donc que l'individu qui arrive de cette organisation-là fasse sien le mandat qui lui a été donné. Parce que là c'est du top down, c'est une organisation qui délègue quelqu'un. Par rapport à Bellechasse où c'était une mobilisation citoyenne. Ils s'impliquent parce qu'ils le veulent. Il n'y a personne qui leur a dit tu dois aller là. Alors il y a ce bout-là dont il faut tenir compte » (Communication personnelle - Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches)

L'abus de l'approche intersectorielle

Extrait d'entrevue : Coordonnateur actuel et l'ex-coordonnateur du regroupement 1

R₁ : ... mais l'intersectoriel est en même temps devenu une panacée, comme on dit il faut travailler en intersectoriel, moi j'ai vu des effets négatifs... bien négatifs, c'est que tout a dû devenir intersectoriel

I : Est-ce que c'est pertinent, ça?

R₁ : Bien c'est que lorsque vous sollicitez trop les mêmes partenaires sur une multitude de comités, le partenaire en question devient à un moment donné saturé, débordé et il peut venir de reculons, à votre fameux comité. Et à ce moment-là, ce n'est plus efficace. On perd de l'implication. [...] ils peuvent être tous là, et être inefficaces.

R₂ : Tout à fait, ça prend une organisation

R₁ : Ils doivent être tous là et ils doivent être efficaces et donc je ne sais pas comment on peut en venir à prioriser un comité par rapport à un autre, c'est très délicat. Mais il y en a beaucoup. Il y a beaucoup beaucoup beaucoup d'intersectorialité. Comment on... il faut qu'il y ait des priorisations.

I : Et c'est dans les derniers deux ans ou dans les derniers cinq ans que c'est devenu la panacée, l'intersectorialité?

R₁ : Bien... au début de la table, il y a eu comme... je trouve que ç'a été le début aussi...

I : Je parle en général, dans l'Agence...

R₁ : Ah... bien écoutez, nous on sollicite beaucoup les partenaires, donc ça serait plus aux partenaires d'entendre dire que... comme par exemple, le milieu scolaire, c'est la porte d'entrée pour tellement de problématiques au niveau des jeunes! À un moment donné les professeurs disent : regarde, on a tant d'heures de cours, on a tant d'heures... il y a des créneaux à l'intérieur desquels on peut passer une information, mais vous savez que vous avez un temps maximum d'attention qu'on peut avoir d'un élève, qui est encore plus court auprès d'un aîné. Il faut tenir compte de ça. Et en ce moment, moi j'ai des actions que je fais au niveau de la prévention des chutes, on dit : hé! Ça serait l'occasion de parler de ça, de ça, de ça! Une multitude de problématiques, toutes pertinentes, mais moi le problème que je vois, je dis : là, le temps d'attention à un moment donné, il est déjà... je le perds, au bout d'une heure de capsule, il n'est plus là; qu'est-ce que je fais avec ça? Je n'ai pas la réponse, mais il y a une difficulté de pouvoir fonctionner dans tous les secteurs en même temps en étant en intersectoriel.

« ... c'est de comprendre aussi à ce niveau-là que... quel type de concertation intersectorielle est la plus efficace selon la problématique visée et selon l'objectif et selon la mission. Parce que c'est pas tous les types de collaborations intersectorielles qui peuvent s'appliquer à toutes les problématiques ou à tous les besoins ou à toutes les situations ou à tous les contextes. Donc c'est quelles... et comprendre c'est quoi et comprendre comment ça peut se faire, donc connaître et quelle est la plus appropriée parce que si on part d'emblée de façon très large, et qu'on va dans un contexte interdisciplinaire, intersectoriel, est-ce que toutes les situations requièrent ça? Non. Parce que justement, d'emblée c'est comme partir avec... il faut tous s'en aller vers là. Et là, c'est parti. Non, non, non. Il faut prendre un pas de recul et réfléchir et réfléchir et réfléchir à voir vraiment c'est quoi la meilleure approche qu'il faut mettre en place et comment la mettre en place. Et ça, ce n'est pas rien. Mais c'est prendre le temps de ralentir pour regarder comme il faut où on s'en va et comment on veut y aller et c'est quoi qu'on veut atteindre » (Communication personnelle - Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant)

Le rôle et la légitimité du secteur santé en tant qu'instigateur du partenariat intersectoriel

Comment les autres secteurs perçoivent le rôle du secteur de la santé en tant que leader des tables intersectorielles? Cette question fut abordée lors des entrevues, et l'analyse de réponses porte à croire que le secteur de la santé et de services sociaux a acquis sa légitimité en tant que leader de par son expertise

Extrait d'entrevue : Agent de la Sûreté du Québec

I : Est-ce que le rôle du CSSS en tant que leader pour ces tables-là est légitime selon vous?

R : Oui, oui.

I : Et vous sentez que les autres partenaires ne mettent pas en cause leur leadership.

R : Non. Non c'est très bien, ils le font bien et ils ont l'expertise pour le faire aussi moi je trouve, non, c'est bien correct.

Extrait d'entrevue : Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux de Chaudière-Appalaches

I : ... est-ce que c'est légitime, la perception que les autres secteurs ont que ce soit finalement le secteur de la santé qui a le leadership, qui met tous les intervenants terrain, vous voyez? Alors comment est-ce que les autres perçoivent la légitimité que c'est le secteur de la santé qui est en train d'une certaine façon de leader tout le processus?

R : Bien s'ils le désiraient, ça n'a pas été imposé. Même qu'ils étaient contents qu'il y ait du budget qui vienne de quelque part pour pouvoir mettre des gens là-dessus de façon... en tout cas à temps partiel, mais qu'il y ait des intervenants qui puissent travailler là. Mais la position des organismes du secteur de la santé n'a jamais été d'avoir la mainmise là-dessus, bien au contraire, souhaitaient l'implication et tout le monde y a passé. À un moment donné, ils souhaitaient au tout début de la table... bon, c'est le travail des policiers, ça, alors c'est les policiers qui devraient... comme l'expression se lancer le singe, alors à un moment donné, c'est le domaine de la santé, et à un moment donné, il y a eu des échanges là-dessus, on a dit écoutez, ça appartient à tout le monde qui est ici et on ne souhaite pas plus... mais pour pouvoir

attacher tout ça, entre autres le porte-parole à un moment donné qui était même choisi, qui venait du territoire, c'est que quand on sortait médiatiquement, on souhaitait que ce soit identifié comme c'est les gens de Beauce-Etchemins qui sont impliqués là-dedans, donc les personnes qui étaient... à un moment donné c'était le coroner qui était porte-parole, on souhaitait que ce soit... plus que des gens des comm [unications] qui étaient formés pour ça, mais on ne voulait pas que ce soit comme la SAAQ qui vient parler pour Beauce-Etchemins ou que ce soit le Ministère des Transports... donc il y avait ce désir que les gens... ce lien d'appartenance s'associent à cette table de concertation là pour qu'ils veuillent faire leurs visées du plan d'action. Quand on dit bon bien là, comme territoire, il faut se prendre en main, il ne faut plus boire et conduire, donc il y avait une modification de comportement; c'est très difficile de modifier les comportements. Donc au niveau médias, ils voulaient qu'il y ait ce lien d'appartenance au niveau de la table de concertation. Mais le leadership du secteur de la santé a toujours été d'impliquer les autres partenaires tout au long du processus. Donc ça n'a jamais été quelque chose d'imposé pour tasser les autres et au contraire, à un moment donné, on voulait donner entre autres la place au municipal et le municipal... premièrement il y a beaucoup de petites municipalités qui sont débordées; débordées dans le sens qu'ils ont très peu...

Extrait d'entrevue : Travailleuse sociale en prévention de l'alcool au volant #1

I : *Alors je veux savoir c'est quoi la perception des autres quand justement c'est la santé qui est porteur du dossier ou des fois ça arrive dans certains cas que ce n'est pas la santé qui est porteur du dossier, alors comment ça se passe la dynamique. Ça m'intéresse beaucoup de comprendre ça. Parce que sinon, j'ai l'impression, et encore une fois c'est une hypothèse, qu'il y a une espèce de modèle impérialiste. On a beaucoup de ressources en santé, et on avance. Alors je veux savoir est-ce que notre approche et ça je m'avance un petit peu dans mes résultats [rire] j'anticipe, ça ne veut pas dire que je vais le trouver, mais est-ce que notre approche en santé fait qu'on monopolise un petit peu, on a tendance à diriger un petit peu... vous voyez? Alors je veux comprendre comment est-ce que les autres vivent avec ça et...*

R : *Bien il y a eu de l'ajustement; quand [nom] est venue nous questionner (pour le projet RÉMI), les policiers le disent et vous allez*

pouvoir le lire dans son rapport si jamais vous voulez voir si c'est faisable, si ça coïncide avec ce que vous souhaitez, mais il y a la position des policiers où ils disaient au début on était réticents, on marchait sur des œufs et à un moment donné on s'est dit regarde, on travaille pour la cause et là on a senti une mobilisation qui s'est faite, moi j'étais pas là dès les débuts, mais... et là ils ont dit écoute, on finit par se comprendre, on se dit nos bons coups, nos mauvais coups...

SECTION VI : Conclusion

La présente étude de cas permet de dégager un certain nombre de constats par rapport aux dimensions des processus de collaboration et d'actions intersectorielles agissant sur les déterminants de la santé et anticipées dans le cadre conceptuel préliminaire. Le premier constat est que les conditions de succès (les facilitateurs) si absentes, peuvent devenir des obstacles (les barrières) aux actions intersectorielles. S'il s'agit de barrières surmontables, elles deviennent de défis, mais par contre, s'ils représentent des lacunes ou des obstacles majeurs, elles deviendront de conditions d'échec. Il est important de se rappeler que tous les cas à l'étude dans le cadre de cette recherche ont été des expériences heureuses, couronnées de succès. Il serait donc pertinent de valider ces hypothèses en analysant des initiatives infructueuses, pour vérifier si la ou les causes d'échec étaient reliées aux barrières rencontrées. Pour le moment, nous allons nous limiter à faire référence à ces conditions de succès ou d'échec en nous référant aux facilitateurs/barrières puisqu'ils sembleraient être le même ingrédient, mais en situation de présence ou absence.

Le deuxième constat est que les facilitateurs/barrières se retrouvent dans chacune des dimensions anticipées dans le cadre conceptuel préliminaire, soit dans le contexte, dans la nature des acteurs, dans les objectifs de départ et leur lien avec les résultats atteints et dans le type de processus mis en place. Ce constat nous permet de confirmer la pertinence de représenter graphiquement les facilitateurs/barrières sous la forme d'une source centrale de « conditions » qui touche chacune des dimensions de l'intersectorialité. Dans le but d'illustrer ce dernier point, nous allons discuter des conditions reliées à chacune des dimensions

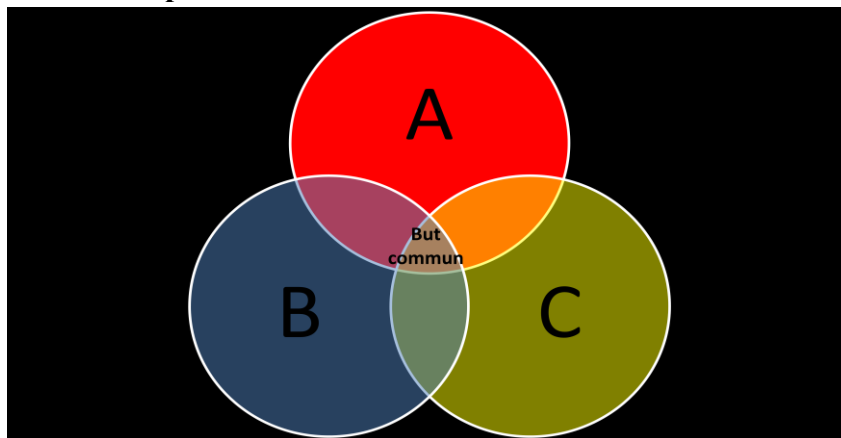
Conditions en lien avec les objectifs

Dans la littérature portant sur l'intersectorialité on y souligne l'importance d'établir un but commun (Bilodeau, Lapierre et Marchand, 2003; Federal, Provincial/Territorial Advisory Committee on Population Health, 1999; Health Canada, 2000; Kreisel, 1997; Lebeau, Vermette et Viens, 1998). L'analyse de cette quatrième étude de cas confirme ce constat, et nous permet d'aller un peu plus loin en insistant sur la valeur de s'entendre **ensemble, dès le début**, sur un but **commun**. Ce premier pas nous semble une condition *sine qua non* pour le

développement d'un partenariat efficace, car tous les partenaires doivent se sentir partie prenante lors de l'identification de l'objectif commun et, bien entendu, chacun doit y trouver son compte puisque c'est précisément pour cela que l'on dénomine « commun ».

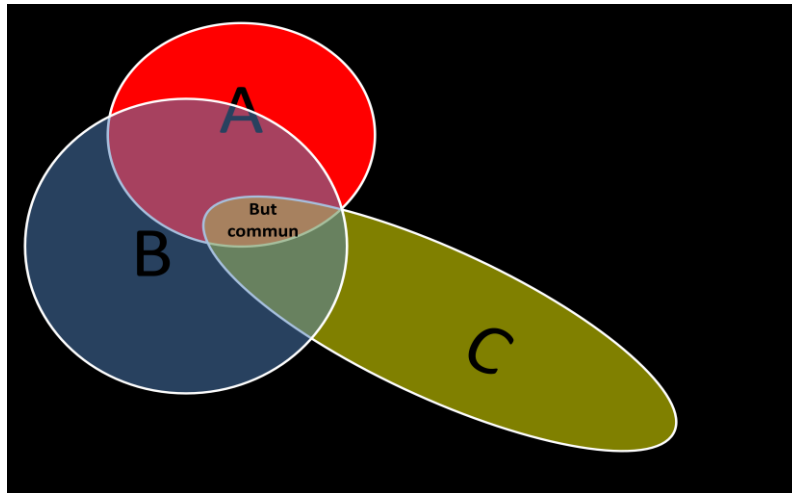
Par ailleurs, cette recherche permet aussi de jeter un éclairage sur tous les autres objectifs, pas nécessairement communs, et pas nécessairement explicités par les parties prenantes. *A priori*, on pourrait visualiser les acteurs d'un partenariat et leurs intérêts tels que schématisés dans la figure 5, chacun ayant des objectifs et des intérêts qui leurs sont propres, tout en ayant de zones de convergence avec un ou plusieurs autres acteurs. L'existence d'une zone de convergence des intérêts de l'ensemble d'acteurs permettrait l'identification d'un but commun lors du développement d'un partenariat ou d'un projet de collaboration.

Figure 5
La représentation de base des intérêts des acteurs



Toutefois, cette image simpliste risque de ne pas refléter la réalité, où il est plausible que les acteurs n'aient pas (ou tout au moins, ne perçoivent pas) de zone commune avec chaque partenaire, pris individuellement, au-delà de l'objectif précis du partenariat. La figure 6 schématise cette situation, où chaque acteur constitue une entité unique, avec de champs d'intérêts et d'action plus ou moins larges ou circonscrits, et partageant plus ou moins d'intérêts communs avec ces partenaires. Dans cet exemple, l'acteur « C » n'a aucun intérêt en commun avec l'acteur « A », outre le but commun établi pour le partenariat.

Figure 6
La représentation des intérêts des acteurs – Version 2



La méconnaissance de la mission et du rôle des autres acteurs a probablement une influence sur la perception de l'existence de zones communes d'intérêt entre dyades d'acteurs, par exemple. À l'opposé, le fait soit d'avoir travaillé ensemble par le passé, soit de bien connaître le milieu et ses acteurs, contribue à reconnaître les points en commun. Dans l'étude du cas qui nous concerne, il a été possible de constater :

- a) que le but commun est perçu par tous les partenaires comme une cause noble pouvant bénéficier l'ensemble de la communauté,
- b) que les objectifs sous-jacents des acteurs, notamment pour le regroupement 2 et son comité- mère, ont été stratégiquement décelés par l'« entrepreneur politique » et mis en lien avec le but commun, tels que de leviers complémentaires pour assurer l'engagement de chaque partenaire.

À l'heure de mettre en place de processus intersectoriels, il semble prometteur de capitaliser sur la connaissance du milieu, si présente, ou d'investir du temps et de l'énergie à se connaître et à reconnaître les points en commun entre acteurs/organisations partenaires et rendre explicites quand possible les objectifs sous-jacents de chacun. Cela pourrait

contribuer au développement du sentiment de confiance et à l'identification de zones communes d'intérêt qui pourraient renforcer davantage les alliances.

Conditions en lien avec les résultats

De bons résultats justifient les efforts consentis. La longue durée de vie du programme de prévention d'alcool au volant de la région de Chaudière-Appalaches, soit déjà quinze ans entre ses débuts en 1997 et la réalisation de la présente étude en 2012, a permis de compléter plusieurs cycles de planification-évaluation. Plusieurs indicateurs de suivi ont été mis en place, notamment les statistiques de la Sûreté du Québec et les sondages périodiques de la SAAQ, permettant d'évaluer l'impact de l'initiative sur le long terme. Il semble évident que l'accès à ces informations facilite la continuité du travail intersectoriel, tantôt en constatant et se félicitant de progrès importants accomplis, tantôt en réalisant que la bataille contre le fléau de l'alcool au volant est loin d'être terminée et que les interventions préventives sont toujours justifiées.

Ainsi, deux éléments majeurs en lien avec les résultats ressortent de l'analyse de ce cas. En premier, l'importance de réfléchir aux mécanismes pour anticiper, planifier et idéalement mesurer les résultats attendus et obtenus en lien avec les objectifs de départ, ce qui semble faire partie de la stratégie prise par les trois tables de concertation. En deuxième, l'importance de diffuser ces résultats et retombées, de les partager à l'interne et à l'externe, autant pour faire reconnaître publiquement les acteurs impliqués que pour tirer de leçons. Publiciser les bons résultats obtenus est sans doute une stratégie à privilégier pour faciliter la continuité du travail de concertation.

Conditions en lien avec les acteurs

Sans aucun doute, les acteurs sont les artisans de toute démarche de concertation. Le concept d'« *acteur* » englobe selon nous les caractéristiques intrinsèques à la personne de par sa nature ou son métier (identité, valeurs, connaissances, attitudes, traits psychologiques, etc.), mais aussi sa position, son mandat et son rôle en tant que représentant d'une organisation ou communauté. En tant qu'être humains, professionnels ou membres d'une organisation ou

groupe de personnes, les acteurs sont la source des trois grandes catégories de conditions qui concourent à la réussite d'un partenariat selon la classification proposée par Jean Panet-Raymond et Denis Bourque (1991), soit les facteurs humains, professionnels et organisationnels. Puisque la collaboration intersectorielle représente un type particulier de partenariat, il semble approprié de s'appuyer sur la liste de conditions élaborée par ses auteurs, pour vérifier leur application dans cette étude de cas et proposer au besoin des conditions supplémentaires qui mériteraient d'être validées par d'autres études. Nous allons nous concentrer en premier sur les facteurs humains. Panet-Raymond et Bourque proposent six conditions auxquelles nous avons pu greffer quatre autres, tels que résumés dans le tableau 8.

Tableau 8 : Conditions en lien avec les acteurs – Facteurs humains

	Conditions identifiées par Panet-Raymond et Bourque	Conditions vérifiées ou proposées dans le cadre de cette recherche
Facteurs humains	l'ouverture d'esprit	Condition vérifiée, notamment lors des entrevues.
	l'écoute de l'autre	Condition vérifiée, notamment lors de l'observation des réunions
	le respect de l'expertise et de la culture de l'autre	Condition vérifiée lors des entrevues, observation de réunions et lecture des documents de projet.
	la transparence de l'information	Condition vérifiée lors de l'observation de réunions et lecture des documents de projet.
	la volonté d'en arriver à des compromis	Condition vérifiée lors des entrevues, et l'observation de réunions
	le respect mutuel et la reconnaissance des expertises réciproques même lors de divergences de points de vue.	Condition vérifiée lors des entrevues, observation de réunions et lecture des documents de projet.
		L'intérêt manifesté par les acteurs et la communauté en entier de travailler pour une cause noble
		Le leadership, la personnalité et le fait de croire à la problématique
		L'importance de valoriser les gens impliqués, en reconnaissant publiquement leur rôle
	L'opportunité donnée aux gens de s'impliquer et sentir que chacun peut apporter une contribution	

Concernant les facteurs professionnels, Panet-Raymond et Bourque proposent trois conditions auxquelles nous avons pu greffer quatre autres. L'ensemble est résumé dans le tableau 9.

Tableau 9 : Conditions en lien avec les acteurs – Facteurs professionnels

	Conditions identifiées par Panet-Raymond et Bourque	Conditions vérifiées ou proposées dans le cadre de cette recherche
Facteurs professionnels	les compétences et les expertises professionnelles des personnes	Le rôle, la crédibilité, le parcours et la légitimité du partenaire
	la connaissance dynamique du milieu, des organismes et des établissements	Il semblerait que la connaissance des besoins, des acteurs et l'enracinement au milieu facilitent le travail en réseau et les processus de concertation. À l'opposé, les nouveaux acteurs ont intérêt à consacrer du temps à acquérir cette connaissance et à se faire connaître.
	la mise à contribution d'intervenants en organisation communautaire	Le rôle des organisateurs communautaires de par leur formation et mandat est crucial.
		La diversité des intervenants
		Le profil des pionniers
		Le profil des animateurs
		Le rôle stratégique de coordonnateurs

Conditions en lien avec le processus

Toujours à partir de la typologie de Panet-Raymond et Bourque, le tableau 10 propose la liste de conditions en lien avec le processus qui sembleraient agir en tant que barrières/facilitateurs dans les processus de concertation intersectorielle.

Tableau 10 : Conditions en lien avec les processus

	Conditions identifiées par Panet-Raymond et Bourque	Conditions vérifiées ou proposées dans le cadre de cette recherche
Facteurs organisationnels	un intérêt commun partagé	D'accord – Discuté dans la section portant sur les objectifs
	une mission claire pour chaque organisation partenaire ²	Toutes les organisations partenaires faisant partie de cette recherche ont une mission claire.
	des objectifs et un plan d'action précis	D'accord – Discuté dans la section portant sur les objectifs
	des rencontres régulières d'évaluation	Pas observés dans le cadre de cette étude. Il y aurait eu pourtant de rencontres régulières de suivi de projet, et les activités d'évaluation sont imbriquées.
	l'enracinement des organisations dans le milieu	Comme déjà discuté, il semblerait que la connaissance des acteurs et l'enracinement au milieu facilitent le travail en réseau et les processus de concertation.
	la qualité de la communication	Condition vérifiée lors des entrevues, et l'observation de réunions. Dans ce cas, les communications transparentes et fluides facilitent le travail.
	la connaissance et la reconnaissance mutuelle des rôles et des limites de chacune des organisations	Condition vérifiée lors des entrevues, et l'observation de réunions

² Selon Panet-Raymond et Bourque (1991, p.12)), « les organismes communautaires, qui n'ont pas au préalable une mission très claire et des objectifs précis, risquent d'être assimilés dans le giron de la programmation des établissements publics. C'est alors une complémentarité à sens unique et non un partenariat. »

	concernées	
		Les lignes d'autorité bien définies.
		La dynamique de groupe. Nous avons constaté dans ce cas de relations très collégiales, des excellents rapports de confiance et beaucoup de respect entre partenaires.
		Les mécanismes de prise de décision en groupe.
		Le support financier et logistique.

Conditions en lien avec le contexte

Pour compléter cette analyse, il nous faut passer en revue les barrières/facilitateurs en lien avec le contexte. Il semble évident que les contextes sont toujours différents d'un cas à l'autre et d'un partenariat à l'autre. Toutefois deux constats majeurs semblent se dégager.

En premier, il est important de reconnaître la variable espace, notamment le contexte sociogéographique. Dans le cas qui nous concerne, nous avons pu observer comment les regroupements naturels de gens et d'organisations facilitent le travail en réseau. En deuxième, il faut considérer l'importance de la variable temps, qui englobe l'évolution des mœurs et des valeurs de la population, laquelle se reflète dans les changements des lois et règlements, mais aussi l'historique des relations intersectorielles. Dans les processus de concertation, le temps semble être l'ingrédient fondamental. C'est lui qui permet aux acteurs d'apprendre à se connaître, à se faire confiance et à s'investir dans un partenariat durable.

Sources des données

Entrevues

1. Responsable de la prévention de l'alcool au volant en Bellechasse et Lotbinière (représentante du secteur santé et services sociaux) Entrevue réalisée le 17 octobre 2011.
2. Responsable du Comité Action-Sécurité Axe 277-173 (représentant de la population de Bellechasse). Entrevue réalisée le 8 novembre 2011.
3. Agente de la Sûreté du Québec – Bellechasse (représentante du secteur policier). Entrevue réalisée le 9 novembre 2011.
4. Agent de la Sûreté du Québec – Lotbinière (représentant du secteur policier). Entrevue réalisée le 9 novembre 2011.
5. Travailleuse sociale, Responsable de la prévention du suicide pour la MRC Nouvelle-Beauce, CSSS Alphonse-Desjardins (représentante du secteur santé et services sociaux). Entrevue réalisée le 19 octobre 2011.
6. Chef de programmes, Centre de santé et de services sociaux des Etchemins. Entrevue réalisée le 19 octobre 2011

Groupe focal

Réalisée le 9 novembre 2011 :

1. Agent de planification et programmation en Santé publique pour l'Agence de Santé et Services sociaux Chaudière-Appalaches (représentant du secteur santé et services sociaux)
2. Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant, CSSS de Beauce (représentant du secteur santé et services sociaux)

Réunions observées

1. Comité de prévention de l'alcool au volant de Bellechasse 8 novembre 2011 – 9 à midi

2. Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant - 55e réunion - 22 février 2012 - 9 h 30 à 12 h

Documents du projet

a) Concernant la Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

1. Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches (2002). Évaluation des regroupements intersectoriels dédiés à la prévention de l'alcool au volant en Chaudière-Appalaches
2. Leger Marketing (2010) Enquête auprès de la population de la région de Beauce-Etchemin sur la problématique de l'alcool au volant - Rapport final
3. Roy L et Léveillé, F. (2009) Bilan statistique de mortalité et des hospitalisations. Les traumatismes non intentionnels en Chaudière-Appalaches. Direction de santé publique et de l'évaluation, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.
4. Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (date non disponible). Tableau de statistiques 1992-2009 concernant la proportion de conducteurs décédés, jumelés (fichiers SAAQ et Coroner), ayant subi un test d'alcoolémie et dépassant 80 mg/ 100 ml de sang
5. Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (date non disponible) Revue de littérature et choix stratégiques : Prévention de l'alcool au volant, moyens efficaces reconnus dans la littérature : résumé
6. Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (date non disponible) Synthèse des meilleures pratiques reconnues qui orientent les actions des intervenants de CSSS qui œuvrent dans les travaux de la Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant.

7. Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (2011) Plan d'action Triennal Beauce-Etchemins 2011-2014 Final Approuvé 2011-05-25
8. Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (2011) Planification triennale 2011-2014 Final Approuvé 2011-05-25
9. Liste de membres de la Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (2011)
10. Communiqués de presse divers produits par la Table de concertation de Beauce-Etchemin pour la prévention de l'alcool au volant et par le Comité de prévention de l'alcool au volant de Bellechasse
11. Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (2011) Procès-verbal de la 54^e réunion
12. Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant (2012) Ordre de jour de la 55^e réunion

b) Comité de prévention de l'alcool au volant de Bellechasse

13. Liste de membres du comité de Bellechasse
14. Avis de convocation et ordre du jour de la réunion du 8 novembre 2011
15. Procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2011
16. Morin, M (2009) Historique du comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse
17. Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse (2011) Plan d'action 2011-2013
18. Comité pour la prévention de l'alcool au volant de Bellechasse (2011) Réalisations 2011, projets 2012
19. Chroniques et autre matériel promotionnel (affiches)

c) Comité de prévention de l'alcool au volant de Lotbinière

20. Comité de prévention de l'alcool au volant de Lotbinière (2011) Liste de membres du comité de Lotbinière

21. Comité de prévention de l'alcool au volant de Lotbinière (2011)
Historique du comité de prévention de l'alcool au volant de Lotbinière
22. Comité de prévention de l'alcool au volant de Lotbinière (2011) Plan
d'action 2011-2013

Autres sources et références

- Arsenault, Gabriel (2011) *La mise à l'agenda du « problème » de la sous-représentation des Autochtones dans l'enseignement de l'histoire nationale au Québec, 1960-2010*. Mémoire de Ms en science politique. Université de Montréal
- Beaulne, G. (1991). *Les traumatismes au Québec : Comprendre pour prévenir*. Sainte-Foy, QC : Publications du Québec.
- Beaudry, J., & Quesne, G. T. (1996). *Évaluation du programme d'application sélectif (P.A.S.) contre l'alcool au volant en Montérégie : Pars à sec ou passe tes clés*. Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie.
- Bilodeau, A., Lapierre, S., & Marchand, Y. (2003). *Le partenariat : Comment ça marche? Mieux s'outiller pour réussir*. Direction de santé publique Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- Birkland, Thomas. 1998. Focussing events, mobilization and agenda setting. *Journal of Public Policy* 18:53-74.
- Bourassa, A., & Fafard, A. (2002). In Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches, Direction de la santé publique (Ed.), *Évaluation des regroupements intersectoriels dédiés à la prévention de l'alcool au volant en Chaudière-Appalaches*. Sainte-Marie (QC) : Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches, Direction de la santé publique.
- Carrefour Santé publique* (2004) Chaudière-Appalaches Volume 10 No 1 - Novembre 2004
<http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/documents/Carrefoursantepublique-novembre2004.pdf>. Accédé le 12 septembre 2012
- Dictionnaire des politiques publiques* (2006). In Boussaguet L., Jacquot S. and Ravinet P. (Eds.) Paris : Les Presses Sciences Po.

Federal, Provincial/Territorial Advisory Committee on Population Health, & Lord, C. T. (Eds.) (1999). *Health Canada* [Federal, Provincial/Territorial Advisory Committee on Population Health; Lord, Cecilie T.]. Ottawa : Health Canada Communications Directorate. <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/pdf/inters-eng.pdf> Accédé le 3 décembre 2012

Gamson, W. A. (1961 b). A theory of coalition formation. *American Sociological Review*, 26(3), 373-382.

Hassenteufel, P. (2008). *L'analyse de la construction et de la mise sur agenda des problèmes publics*, dans : P. Hassenteufel, *Sociologie politique : L'action publique*, Armand Colin, pp.39-58

Health Canada (2000) Intersectoral action toolkit: the cloverleaf model for success. <http://www.phac-aspc.gc.ca/canada/regions/ab-nwt-tno/pdf/programs/isatoolkit.pdf> Accédé le 3 décembre 2012

Intersection (2001) *Bulletin d'information et de liaison sur la police de type communautaire*. Numéro 18. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs15590> Accédé le 10 septembre 2012

Jackson, S. F., Perkins, F., Khandor, E., Cordwell, L., Hamann, S., & Buasai, S. (2006). Integrated health promotion strategies: A contribution to tackling current and future health challenges. *Health Promotion International*, 21 Suppl 1, 75-83.

Journal des débats de l'Assemblée nationale - 39e législature, 1re session - 31 mars 2009 http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/39-1/journal-debats/20090331/11017.html#_Toc226361941 Accédé le 20 décembre 2012

Kingdon, John W. 1984. *Agendas, Alternatives and Public Policies*. New York : Harper Collins.

Kreisel W. (1997) Intersectoral action for health: a cornerstone for health for all in the 21st century. World Health Organization, 1997, Geneva. http://whqlibdoc.who.int/hq/1997/WHO_PPE_PAC_97.6.pdf Accédé le 3 décembre 2012

- Larose, L. (2001). In Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (Ed.), *Données sur l'alcool et la route, mise à jour, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec*. Sainte-Marie (QC) : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.
- Lebeau, A., Vermette, G., & Viens, C. (1997). In Gouvernement du Québec Ministère de la Santé et des Services sociaux Direction générale de la planification et de l'évaluation (Ed.), *Bilan de l'action intersectorielle et de ses pratiques en promotion de la santé et en prévention des toxicomanies au Québec*. Sainte-Marie (QC) : Gouvernement du Québec Ministère de la Santé et des Services sociaux Direction générale de la planification et de l'évaluation.
- Lemieux, V. (2002). *L'étude des politiques publiques : les acteurs et leur pouvoir*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.
- O'Neill, M., Lemieux, V., Groleau, G., Fortin, J. -, & Lamarche, P. A. (1997). Coalition theory as a framework for understanding and implementing intersectoral health-related interventions. *Health Promotion International*, 12(1), 79-87.
- Panet-Raymond, J. (1991). In Bourque D. (Ed.), *Partenariat ou Pater-nariat? : la collaboration entre établissements publics et organismes communautaires œuvrant auprès des personnes âgées à domicile*. Montréal: Université de Montréal, École de service social, Groupe de recherche en développement communautaire.
- Paquet, J-G (2010) *Rapport d'évaluation Projet Promotion de la demande et des services d'aide auprès des agriculteurs confrontés à la détresse psychologique sur le territoire de la Fédération de l'UPA de la Beauce*. Version complète (une version sans annexes est disponible au : http://www.prevenirlesuicide.com/archives/publications/RapportEvaluation_PPAgriculteursUPA_Beauce.pdf Accédé le 23 novembre 2011.
- Société de l'assurance automobile du Québec (2010) *Enquête auprès de la population de la région de Beauce-Etchemin sur la problématique de l'alcool au volant. Rapport final*

Société de l'assurance automobile du Québec (2012) Communiqué de presse
http://saaq.gouv.qc.ca/salle_presse/commJo.php?GUID=b4c646b060e7bb06b0b8fa40d80e90ad Accédé le 17 janvier 2013

Sûreté du Québec (2012) http://www.sq.gouv.qc.ca/mission-et-services/organisation/police-proximite-sq.jsp#Historique_du_mod%C3%A8le_de_police_de_proximit%C3%A9
Accédé le 5 décembre 2012

Ravinet, P.(2006) *Fenêtre d'opportunité*, dans Dictionnaire des politiques publiques Boussaguet L., Jacquot S. and Ravinet P. (Eds.), . Paris : Les Presses Sciences Po.

Walgrave, Stefaan. and Varone, Frédéric Agenda-setting and focussing events: bringing parties back in. Policy change after the Dutroux crisis in Belgium
<http://www.unige.ch/ses/spo/Accueil-1/Papiers/Walgrave-et-Varone.pdf>

Walgrave, S., et Varone, F. (2008). Punctuated equilibrium and agenda-setting: Bringing parties back in: Policy change after the Dutroux crisis in Belgium. *Governance*, 21(3), 365-395.

WHO (1986) The Ottawa Charter of Health Promotion.

<http://www.who.int/healthpromotion/conferences/previous/ottawa/en/index4.html> Accédé le 17 octobre 2012

ANNEXE A : Les meilleures pratiques en prévention d'alcool au volant

(Texte original partagé gracieusement par le Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant, CSSS de Beauce)

PRÉVENTION DE L'ALCOOL AU VOLANT MOYENS EFFICACES RECONNUS DANS LA LITTÉRATURE : RÉSUMÉ

Guide canadien de l'examen médical périodique :

Ampleur du problème :

- les hommes et les jeunes de 15 à 24 ans qui sont le plus souvent blessés en automobile. (plus haut taux de mortalité, 38 % des accidents routes)
- 40 % des personnes décédées dans des accidents de la route sont par ailleurs en état d'ébriété.

Recommandations :

- On dispose de données suffisantes (classe I) pour affirmer que les personnes (...) qui s'abstiennent de conduire lorsque leurs facultés sont affaiblies risquent beaucoup moins d'être blessées ou tuées dans un accident de voiture. 591 (législation : A, counselling : C)
- L'American Academy of pediatrics recommande aussi de conseiller aux adolescents de s'abstenir de conduire sous l'emprise de l'alcool ou d'autres drogues, d'inciter les parents et les enfants à discuter du problème de la consommation d'alcool dans les parties d'adolescents, et de conduire sous l'emprise de l'alcool ou d'autres drogues ou de monter dans un véhicule conduit par un chauffeur dont les facultés sont affaiblies. 590

Évaluation du P.A.S. contre l'alcool au volant en Montérégie

1.2 Les stratégies d'intervention jugées efficaces dans la littérature (p.7)

- Les études portant sur l'évaluation des mesures pour lutter contre le problème de la conduite avec facultés affaiblies ne permettent pas de déceler celles qui ont contribué à modifier les comportements des conducteurs.
- Les interventions isolées telles l'éducation, les campagnes médiatisées et la surveillance policière ont un effet limité.
- Pour obtenir des résultats optimaux, une interaction mixte de différentes mesures est indispensable (Haddon 1980).
- Par ailleurs, la concertation et le partenariat sont des conditions nécessaires pour accroître l'efficacité des interventions contre l'alcool au volant (Dussault, 1986).

CDC Prevention Guidelines; A Guide to Action (1997)

Ampleur du problème :

- 44 % des 40 115 décès de la route en 1993 était relié à l'alcool (CDC 1991) p.1199
- le tiers des conducteurs suspendus avaient déjà été arrêtés auparavant.
- Les jeunes conducteurs comptent de façon disproportionnée parmi les accidentés de la route partout dans le monde, combinant l'immaturation et la manque d'expérience. p.1201
- Les conducteurs adolescents rapportent plus souvent que les adultes rouler vite, passer sur les feux rouges, faire des virages illégaux, ne pas porter la ceinture de sécurité, se promener avec un conducteur aux facultés affaiblies et conduire sous l'influence de l'alcool et des drogues.
- En 1994, 29 % des décès chez les 15-17 ans et 44 % des décès chez les 18-24 ans étaient reliés à l'alcool. p.1202

Recommandations :

- Les parents peuvent assister les jeunes pour réduire les risques d'accidents de la route. (longue période de supervision, cours de conduite reconnus, modèle pour les comportements adéquats et le respect de la loi, obligation de s'attacher)p.1201
- Ces faits focusent sur la nécessité de mesures préventives additionnelles qui s'adressent spécialement aux jeunes conducteurs.

Stratégies proposées pour réduire l'incidence et la sévérité des accidents de la route chez les jeunes :

- accès progressif au permis de conduire
- tolérance zéro

Facteurs qui auraient contribué à diminuer l'incidence :

- suspension rapide du permis
- augmentation de l'âge minimum de consommation à 21 ans
- éducation du public
- sensibilisation des communautés (community awareness)
- campagne médiatique

Efforts de la NHTSA chez les jeunes et les jeunes adultes :

- augmentation de l'âge minimum de consommation à 21 ans
- accès progressif au permis de conduire
- tolérance zéro
- workshops pour juges et policiers

Les traumatismes au Québec, comprendre pour prévenir :

Les traumatismes au Québec : comprendre pour prévenir

Auteurs : Beaulne, Ginette

Référence : Publications du Québec

Date de parution : 1991

IR1N/ISSN : 2 551 144 436

Cote : A 530 B377t 1991

Doc n° : 3326

Lieu d'édition : Sainte-Foy, QC

Collation : xxv, 372 p. : graph., tabl.

Langue : Français

Localisation : Centre de documentation : site boul. Hamel

Ampleur du problème :

- L'alcool constitue la drogue dont on fait le plus usage et demeure au Canada l'un des principaux facteurs causaux des accidents mortels. p.79
- L'ensemble des habiletés liés à la conduite sont détériorées à une concentration d'alcool dans le sang de 70 mg/100 ml et l'incidence des accidents liés à la consommation d'alcool est considérée statistiquement significative à un niveau supérieur à 50 mg/100 ml.
- L'alcool est présent dans 40 % à 50 % de tous les accidents mortels.
- Les conducteurs de sexe masculin sont plus souvent impliqués dans des accidents liés à la consommation d'alcool.
- L'augmentation du risque d'accidents liés à la consommation d'alcool est plus forte chez les jeunes conducteurs et les conducteurs âgés que chez les conducteurs d'âge moyen.
- Différentes études concluent à la surreprésentation des jeunes dans les accidents où il y a présence d'alcool.

Recommandations :

- Une loi qui ne permet pas de conduire avec des facultés affaiblies par l'alcool est une mesure qui a fait ses preuves dans plusieurs pays.
- Relever l'âge légal d'accès au permis de conduire de 16 à 18 ans.
- Relever l'âge d'accès aux débits d'alcool de 18 à 21 ans.
- L'on préconise des campagnes d'information pour le renforcement de ces mesures.
- En plus des mesures légales qui nécessitent un renforcement policier sur une base régulière, l'on préconise des campagnes d'information et de promotion visant à changer les attitudes de la population des groupes cibles. p. 88

Haddon: conduire un véhicule sous l'influence de l'alcool (traumatisme routier)

	Humain	Agent	Env. physique	politico-social
Avant	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des effets et conséquences • Respect des lois et règlements • caractéristiques physiques • connaissance et habilité des serveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • disponibilité et accessibilité du produit 	<ul style="list-style-type: none"> • possibilité d'utiliser le transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> • âge légal de consommer • âge légal de conduire un véhicule • loi interdisant la conduite avec facultés affaiblies
Pendant	<ul style="list-style-type: none"> • barrages policiers 			
Après			<ul style="list-style-type: none"> • téléphone d'urgence • ambulance • Centre de traumatologie 	

STRATÉGIES DE PROMOTION

- Éducation
- Campagne
- Répression

NIVEAU DE PRÉVENTION

- Sensibilisation des effets de l'alcool auprès de la population en général
- Sensibilisation des effets de l'alcool auprès d'une population spécifique
- Accessibilité à l'alcool
- Prévenir la surconsommation d'alcool
- Interventions policières
- Transport

ANNEXE B : Choix stratégique de la Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

TABLE DE CONCERTATION BEAUCE-ETCHEMINS POUR LA PRÉVENTION DE L'ALCOOL AU VOLANT

(Texte original partagé gracieusement par le Coordonnateur, Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant, CSSS de Beauce)

CHOIX STRATÉGIQUE :

Il est important de noter que l'ensemble des actions développées par la Table de concertation vise la réduction des méfaits, plutôt que la réduction de la consommation de l'alcool. Le Comité permanent de lutte à la toxicomanie définit l'approche de réduction des méfaits comme étant « une démarche de santé collective visant, plutôt que l'élimination de l'usage des psychotropes, à ce que les usagers puissent développer des moyens de réduire les conséquences négatives liées à leurs comportements »³. Ainsi, plutôt que d'espérer que la population du territoire Beauce-Etchemin réduise sa consommation d'alcool, la Table de concertation mise sur un ensemble de stratégies et d'actions qui encouragent les consommateurs d'alcool à diminuer les méfaits de leur consommation, en l'occurrence, les accidents de la route.

Pour ce faire, le plan d'action cible, dans différents secteurs, des clientèles jugées prioritaires ou à risques, soient : les **détenteurs de permis d'alcool**, les **consommateurs d'alcool utilisant un véhicule moteur**, les **étudiants**, les **municipalités, clubs sociaux et travailleurs**, et la **population en générale**. Cette

³ LES CAHIERS DU CPLT, (octobre 1999), Toxicomanie et réduction des méfaits, Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

orientation s'inspire du fait que les projets de prévention qui ont le plus de chance d'avoir un impact auprès des clientèles visées sont ceux qui associent plusieurs secteurs (approche multisectorielle) et ceux qui utilisent plus d'une stratégie (approche multistratégique)⁴.

Le plan d'action intègre donc aussi les différentes stratégies que sont le développement des compétences, l'éducation/information, le contrôle et l'aménagement de milieu. À titre d'exemple, voici quelques actions liées à ces différentes stratégies :

Le développement des compétences - des propriétaires de bars, gérants d'aréna, et responsables d'équipes sportives sont sollicités afin de devenir des multiplicateurs du message « Si vous fêtez, confiez vos clés! ». Par ailleurs, des municipalités sont mis à contribution en désignant un responsable du dossier « prévention de l'alcool au volant ».

L'éducation/information - des activités sont organisées avec les enseignants et les organisateurs du bal des finissants et finissantes de niveau secondaire. Les organisateurs de fêtes et festivals sont sensibilisés à l'importance de prévoir des transports alternatifs lors de ces événements populaires. D'ailleurs, des trousseaux de matériels promotionnels leur sont disponibles gratuitement. Enfin, des messages dans les médias véhiculent régulièrement le slogan de la Table de concertation « Si vous fêtez, confiez vos clés! ».

L'aménagement de milieu – un soutien est offert aux organisateurs de fêtes et festivals dans l'organisation d'alternatives de transport lors de ces événements.

Les activités de contrôle - les collaborations entre différents membres partenaires de la Table ont permis d'augmenter la présence policière à proximité des sites des fêtes et festivals, bals et après-bals de fin d'étude. De plus, des barrages routiers effectués régulièrement sur notre territoire permettent de sensibiliser des milliers de conducteurs quant à la prévention de l'alcool au volant.

⁴ BEAUCHESNE, Line (1986), L'Abus des drogues : les programmes de prévention chez les jeunes, Presses de l'université du Québec.

ANNEXE C : Planification Triennale 2011-2014 de la Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant

Notre Mission	Contribuer de façon significative à la diminution des méfaits liés à l'alcool au volant pour la population du territoire des 4 MRC concernées, soit Beauce-Sartigan, Les Etchemins, La Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche, en visant par des efforts concertés une diminution marquée du nombre de décès reliés à l'alcool au volant pour la population dudit territoire.			
Nos valeurs	Collaboration	Entraide - Solidarité	Autonomie - Mobilisation	Respect
	Mise en commun des forces et des expertises dans un esprit d'échange et d'amélioration constante pour répondre aux besoins des milieux..	Prise en compte, dans les actions inspirées par les cultures Beauceronne et Etcheminoise, de l'esprit de coopération et de concertation pour l'atteinte des objectifs.	Reconnaissance des forces et des capacités de prise en charge de chaque milieu dans la réalisation et la continuité des actions.	Ouverture aux limites d'actions de chaque organisation partenaire et reconnaissance des ressources et forces de chacune pour favoriser l'atteinte de notre Mission.
Approche privilégiée	L'approche de Réduction des méfaits est une approche qui inspire l'ensemble des orientations et stratégies de la Table de concertation Beauce-Etchemins. L'approche de réduction des méfaits tente d'atténuer les répercussions négatives associées à la consommation d'alcool en habilitant les personnes à mieux se protéger en modifiant leurs comportements face à leur consommation et au contexte de celle-ci.			
	1	2	3	4
Nos orientations stratégiques	Le Contrôle	L'Éducation et la Sensibilisation	L'Implication de l'entourage	Les Alternatives de transport
Les enjeux	Maintenir l'engagement des partenaires concernés à participer à la réussite de la mission de la Table par l'application de mesures de contrôle de façon intensive.	Permettre à la population d'avoir non seulement les connaissances appropriées, mais également de détenir une information favorisant une appropriation et, impérativement, un positionnement contre l'alcool au volant.	Faire en sorte que l'implication de l'entourage à intervenir au bon moment, directement sur place, prenne tout son sens et ainsi contribuer à diminuer significativement la conduite avec facultés affaiblies.	Maximiser l'utilisation de l'ensemble des alternatives de transport malgré l'absence de service de « accompagnement » régulier et/ou stable en milieu rural.
Les besoins prioritaires	Percevoir davantage la sécurité sur nos routes et constater une diminution des méfaits liés à l'alcool au volant.	Connaître l'information adéquate sur les aspects légaux et sociaux liés à la conduite avec facultés affaiblies.	Avoir le sentiment que chaque citoyen puisse s'impliquer afin de favoriser l'utilisation d'une alternative de transport.	Avoir une accessibilité concrète aux alternatives de transport sur le territoire ciblé.

Orientation 1	Contrôle			
Objectifs :	Cibles :	Actions	Échéanciers	Indicateurs
Augmenter la perception du risque d'être intercepté par des policiers par l'intensification des mesures de contrôle sur nos routes.	Consommateurs d'alcool utilisant un véhicule moteur : <ul style="list-style-type: none"> - Conducteurs circulant après 21 h Étudiants nouveaux conducteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Finissants/es du secondaire général - Finissants/es du secondaire professionnel - Finissants/es du secteur adulte - Finissants du CEGEP 	<u>Distribution</u> d'un carton sur les conséquences financières liées à la phase « <i>Sans Génie je risque GRO \$!</i> » lors des barrages de contrôle routier	Sur la période du plan triennal	Remise de l'outil à chaque personne vérifiée
		<u>Surveillance</u> accrue par la tenue de barrages de contrôle routier en mode intensif.		Tenue de deux barrages de contrôle routier par semaine
		<u>Surveillance</u> préventive près des bars et resto-bars		Présence préventive dans chaque milieu lorsque le contexte le permet
		<u>Surveillance</u> préventive lors de fêtes et festivals		
		<u>Surveillance</u> préventive lors de bals de finissants		

Orientation 2	L'Éducation et la Sensibilisation			
Objectifs :	Cibles :	Actions	Échéanciers	Indicateurs
Augmenter la réprobation sociale à l'égard de la conduite avec facultés affaiblies.	- Consommateurs d'alcool utilisant un véhicule moteur	1. <u>Distribution</u> d'un carton sur les conséquences financières liées à la phase « <i>Sans Génie je risque GRO \$!</i> » lors des barrages de contrôle routier	Sur la période du plan triennal	<ul style="list-style-type: none"> Remise de l'outil à chaque personne vérifiée
	- Propriétaires et personnel de bars et resto-bars	<ol style="list-style-type: none"> Actualisation de la phase 4 du concept « Génie ». Distribution des nouveaux outils promotionnels. Maximiser l'implication des tenanciers et de la clientèle sur place à intervenir directement auprès des personnes ayant consommé 	Printemps et Automne selon contexte.	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre de chaque propriétaire ou gérant ou responsable de bars et resto-bars
	- Finissants/es du secondaire général	<ol style="list-style-type: none"> Voir à l'organisation de l'animation en groupe-classe de la stratégie de la SAAQ : « Le pouvoir de tout changer » Voir à la sensibilisation des groupes-élèves ciblés via le concept « Moi j'organise un party genre le fun ». 	Printemps	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres de tous les élèves finissants Rencontres des élèves du 4e secondaire selon le besoin et la demande

	festivals	1. Promouvoir la trousse-festival et le concept Génie auprès des organisateurs d'événements.	Année en cours et selon le calendrier des activités et la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche auprès de l'ensemble des organisations de fêtes et festivals et des événements spéciaux connus.
	- Nouveaux conducteurs	1. Apporter un soutien aux responsables des écoles de conduite afin de favoriser le développement d'une attitude responsable en termes de sécurité routière.	Année en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de chaque propriétaire ou responsable d'une école de conduite.
	- Travailleurs en milieu industriel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer des rencontres de sensibilisation auprès des employeurs lors d'une assemblée de chambre de commerce ou conseil économique 2. Sensibiliser les travailleurs via un kiosque interactif sur place (en collaboration avec la Sûreté du Québec ou la Sûreté municipale) avec le soutien technique de la SAAQ. Lors d'une demande spécifique d'une entreprise. 	Sur la période du plan triennal.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche auprès de l'ensemble des chambres et conseils du territoire • Démarche auprès des l'ensemble des industries pour l'affichage • Démarche auprès des entreprises ayant manifesté un intérêt pour un kiosque

Orientation 3	L'Implication de l'entourage			
Objectifs :	Cibles :	Actions :	Échéanciers	Indicateurs
<p>Faire en sorte que, par l'implication de l'entourage, ce comportement devienne une norme sociale. Mobiliser les propriétaires de bars et des organisateurs de fêtes et festivals, dans la promotion de ce comportement, en devenant des agents multiplicateurs dans leur milieu.</p>	<p>Détenteurs de permis d'alcool :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires et personnel de bars et resto-bars 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Actualisation de la phase 4 du concept « Génie ». 2. Distribution des nouveaux outils promotionnels. 3. Maximiser l'implication des tenanciers et de la clientèle sur place à intervenir directement auprès des personnes ayant consommé. 	<p>Printemps (et Automne selon le contexte)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de chaque propriétaire ou gérant ou responsable de bars et resto-bars
	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de fêtes, festivals et événements spéciaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir la trousse-festival et le concept « Génie » auprès des organisateurs d'événements. 	<p>Année en cours, selon le calendrier des activités et la demande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche auprès de l'ensemble des organisations de fêtes et festivals et des événements spéciaux connus.
	<p>Nouveaux conducteurs</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Apporter un soutien aux responsables des écoles de conduite afin de favoriser le développement d'une attitude responsable en termes de sécurité routière. 	<p>Sur la période du plan triennal</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de chaque propriétaire ou responsable d'une école de conduite.

		1. Voir à l'organisation de l'animation en groupe-classe de la stratégie de la SAAQ : « Le pouvoir de tout changer »	Printemps	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres de tous les élèves finissants.
		1. Animation de rencontre des finissants du secteur de formation professionnel et éducation des adultes selon le besoin exprimé et le contexte où l'activité peut être tenue.	Printemps ou selon la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres des finissants selon la formation et la période de fin d'études.
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour le secteur du CEGEP, promouvoir la trousse/festival et le matériel « Génie » auprès de l'association générale des étudiants (AGE) et auprès des organisateurs d'événements où il y a consommation d'alcool. 2. Distribution du nouveau matériel promotionnel. 3. Animation d'activités en collaboration avec le personnel impliqué auprès des groupes d'élèves. 	Automne, Hiver et Printemps	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser l'ensemble des élèves.

	Travailleurs en milieu industriel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer des rencontres de sensibilisation auprès des employeurs lors d'une assemblée de chambre de commerce ou conseil économique 2. Sensibiliser les travailleurs via un kiosque interactif sur place (en collaboration avec la Sûreté du Québec ou la Sûreté municipale) avec le soutien technique de la SAAQ. Lors d'une demande spécifique d'une entreprise. 	Sur la période du plan triennal.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche auprès de l'ensemble des chambres et conseils du territoire • Démarche auprès des l'ensemble des industries pour l'affichage • Démarche auprès des entreprises ayant manifesté un intérêt pour un kiosque
	Municipalités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre la publication du concept « Génie » et articles associés via le journal municipal des localités concernées. 	Deux fois par année	<ul style="list-style-type: none"> • Population de chaque municipalité

Orientation 4	Les Alternatives de transport			
Objectifs :	Cibles :	Actions	Échéanciers	Indicateurs
<p>Susciter et encourager le développement de systèmes de raccompagnement sur le territoire de Beauce-Etchemins.</p> <p>Amener les gens à modifier leur comportement en matière d'alcool au volant en utilisant les alternatives de transport disponibles.</p>	<p>Détenteurs de permis d'alcool :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires et personnel de bars et resto-bars - Organisation de fêtes, festivals et événements spéciaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Apporter un soutien technique au développement d'alternatives de transport par le milieu. 	<p>Sur la période du plan triennal Selon la demande</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de chaque propriétaire ou gérant ou responsable de bars et resto-bars
	<p>Étudiants :</p> <p>Étudiants finissant/es du 5^e secondaire et participants aux Bals/Après-bals des 8 écoles du territoire Beauce-Etchemins</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Apporter un soutien technique au développement d'alternatives de transport par le milieu. 	<p>Année en cours, selon le calendrier des activités et la demande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche auprès de l'ensemble des organisations de fêtes et festivals et des événements spéciaux connus.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Voir à la sensibilisation des groupes-élèves ciblés via le concept « Moi j'organise un party genre le fun ». 2. Sensibiliser les organisations de bals de finissants à rendre disponible un service de « raccompagnement ». 3. Susciter chez les finissants la mise en place de services de « raccompagnement » suite à l'après-bal. 	<p>Printemps</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres de tous les élèves finissants • Mise en place d'un service de raccompagnement pour le Bal 	

	- Finissants/es du secondaire professionnel et du secteur adulte	1. Distribution de matériel promotionnel (<i>Documents Nouveau conducteur - Contrat de raccompagnement - Nouvelle affiche</i>).	Printemps ou selon la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres des finissants selon la formation et la période de fin d'études.
	- Finissants du CEGEP			
	Municipalités	1. Promotion la trousse/festival et le matériel « Génie » auprès de l'association générale des étudiants (AGE) et auprès des organisateurs d'événements où il y a consommation d'alcool.	Automne, Hiver et Printemps	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser l'ensemble des élèves.
	Travailleurs en milieu industriel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valoriser les organisations ayant mis en place un système de raccompagnement par l'utilisation de message de renforcement et reconnaissance dans les médias locaux. 2. Apporter un soutien technique au développement d'alternatives de transport par le milieu. 	<p>Automne ou hiver</p> <p>Sur la période du plan triennal, selon la demande</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque organisation ayant mis en place un système de raccompagnement • Population de chaque municipalité
		1. Promouvoir l'utilisation d'alternatives de transport par les travailleurs avec un affichage aux endroits pertinents dudit milieu.	Sur la période du plan triennal, selon la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche auprès des l'ensemble des industries pour l'affichage • Démarche auprès des entreprises ayant manifesté un intérêt pour un kiosque

ANNEXE D : Plan d'action 2011-2013 - Comité de prévention d'alcool au volant de Bellechasse

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
<p>DÉTENEURS DE PERMIS D'ALCOOL</p> <p>► Propriétaires de bars</p>	<p>Solidariser les détenteurs de permis d'alcool à travailler en synergie entre eux pour améliorer le retour sécuritaire de leur clientèle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de tous les propriétaires de bars, poursuivre l'actualisation de la phase 3 du projet Génie qui promeut et valorise l'utilisation des alternatives de transport pour les clients ayant consommé. • Remettre l'information sur les conséquences financières liées à une première infraction pour conduite avec facultés affaiblies (affiche « Sans génie, je risque gro \$ » et argumentaire). • Valoriser l'implication des tenanciers et de la clientèle sur place à intervenir directement auprès des personnes ayant consommé. • Dynamiser les alternatives de transport, les faire connaître et apporter un soutien technique au besoin. • Promouvoir auprès de tous les propriétaires de bars de payer des boissons non-alcoolisée aux conducteurs désignés. • Faire connaître les alternatives de transport aux propriétaires et employés et apporter un soutien technique au développement d'alternatives de transport. (voir possibilités avec taxis) 	<p><i>(Noms éliminés de cette liste pour de raisons de confidentialité)</i></p>	<p>Juin</p>	<p>Connaissance de toutes les alternatives de transport</p> <p>Installation d'affiches dans tous les bars</p> <p>Interventions réalisées. (discuter pour le savoir)</p> <p>Que tous les bars reçoivent la liste des alternatives.</p> <p>Idéalement ouverture à cette possibilité.</p> <p>Avoir liste des taxis et si nouveaux taxis à faire connaître, se tenir au courant du dossier de la téléphonie cellulaire, ceci ayant un impact sur la couverture des taxis.</p>

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
<p>DÉTENTEURS DE PERMIS D'ALCOOL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organisateurs de fêtes et festivals, cocktails bénéfiques et événements avec consommation d'alcool ▶ Clubs sociaux des entreprises, industries, écoles, centre de santé, etc. ▶ Groupes sociaux : Lions, Chevaliers de Colomb, Optimistes, Âge d'Or, Fermières 	<p>Conscientiser les organisateurs de festivités à l'importance de mettre en place des alternatives de transport lors d'activité avec consommation d'alcool.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'utilisation du matériel promotionnel disponible : trousse : affiches, plaques magnétiques pour les voitures de raccompagnement, banderoles, vestes de raccompagnement, tampons encreurs, etc. • Promouvoir l'organisation de services de raccompagnement lors d'événements festifs en diffusant la pochette « Organiser un service de raccompagnement, c'est génial » et par contacts téléphoniques et/ou des chroniques dans les journaux et sur le site de la MRC. • Maximiser l'implication des organisateurs à intervenir directement auprès des personnes ayant consommé. • Apporter un soutien technique au développement d'alternatives de transport (conseils, contacts). • Encourager l'implication des travailleurs de rue. • Faire connaître nos actions aux organisations de loisirs et sports au Québec. 		<p>En continue</p>	<p>Augmentation de l'utilisation de la trousse et des affiches</p> <p>Augmentation du nombre d'offres de raccompagnement dans les festivités.</p> <p>Information sur les actions posées, façons d'intervenir lors du bilan.</p> <p>Soutien technique apporté (en personne ou au téléphone).</p> <p>Envoi de deux courriels par année aux loisirs et contact téléphonique avec chacun des organisateurs.</p>
<p>DÉCIDEURS MUNICIPAUX</p> <p>Responsables des loisirs, directeurs</p>	<p>Conscientiser les maires et les acteurs municipaux à l'importance de la prévention de l'alcool</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la consolidation des démarches pour favoriser la prévention de l'alcool au volant. • Maintenir des liens fréquents et constants en utilisant le courrier électronique. • Bonifier leurs actions, égard à tout 			<p>Les responsables de loisirs et les maires connaissent nos actions et nous appuient.</p>

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
municipaux et maires.	au volant.	<p>ce qui a trait à la consommation d'alcool et la conduite de véhicule dans leur localité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer des maintenir la communication avec les responsables et comités de loisirs. • Faire suivre les communiqués du comité aux journaux locaux par le biais des directeurs municipaux. 			<p>Les directeurs municipaux appuient nos actions et permettent la publication d'articles.</p>
Maires de la MRC	?	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les maires lors d'une rencontre mensuelle de la MRC. • Leur partager les buts fondamentaux. • Obtenir les adhésions pour militer et travailler localement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Support aux actions du comité (bannières, diffusions d'informations) ▪ Promouvoir et aider à la mise sur pied de services de raccompagnement. ▪ S'assurer de la sécurité dans la limite de leur municipalité. • Mettre à jour les informations pour l'onglet de la prévention de l'alcool au volant du site de la MRC. 			<p>Les maires connaissent nos actions et nous appuient.</p> <p>Nos bannières sont utilisées.</p> <p>Les informations sur le comité sont à jour.</p>
TRAVAILLEURS	Sensibiliser les entreprises à la nécessité de mettre en place un système de raccompagnement lors d'activités avec consommation et à mettre à la disposition	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les travailleurs en collaboration avec la Sûreté du Québec et le soutien technique de la SAAQ via un kiosque interactif dans les entreprises ciblées. • Sensibiliser les entreprises à faire des équipes de raccompagnement pour Nez-Rouge. 		En continu et au printemps	<p>Les travailleurs ont l'information disponible sur un babillard ou par sensibilisation ponctuelle.</p> <p>Des équipes d'entreprises font du raccompagnement Nez-</p>

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
	des employés de l'information sur la prévention de l'alcool au volant.	<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer du matériel de sensibilisation aux entreprises via les directeurs municipaux et la Chambre de commerce. • Inciter la mise sur pied de système de accompagnement lors de leurs activités avec consommation d'alcool. • Voir autres possibilités de sensibilisations en entreprise avec le coordonateur de la Chambre de commerce. 			<p>Rouge ou l'utilisent.</p> <p>Utiliser une chronique à cet effet.</p> <p>Voir les possibilités de diffusions courriels aux entreprises et participation à un kiosque lors du tournoi de golf de la Chambre de commerce.</p>
POPULATION EN GÉNÉRAL	Sensibiliser la population en général à planifier un moyen de transport adéquat pour un retour sécuritaire après une activité où il y a consommation d'alcool.	<ul style="list-style-type: none"> • Orchestrer des démarches de presse avec nos médias locaux en collaboration avec nos partenaires : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Radio Passion FM. ▪ Journaux (Le Progrès ou la Voix du Sud). ▪ Journaux locaux de chaque municipalité. • Poursuivre la publication du concept « Génie » et articles associés dans les médias. • Distribuer une chronique sur les conséquences financières aux clients détenant une police automobile sur le territoire. • Distribuer le napperon qui fait la promotion de planifier l'utilisation d'un conducteur désigné, ainsi que publier une chronique sur ce sujet dans les journaux locaux et 		En continu	<p>Envoi et publication des chroniques.</p> <p>Informations remises aux clients de Promutuel (police auto).</p> <p>Présence de nos napperons sur les tables des restaurants et restaurants-bars.</p> <p>Nos bannières sont installées sur chaque axe routier l'été.</p> <p>Nous sommes informés des développements de Nez-Rouge et les supportons</p>

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
		<p>le site de la MRC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer des bannières ou panneaux 4 par 8 sur les trois axes routiers du territoire. • Maintenir une communication constante avec l'organisation Nez-Rouge. • Tenir un kiosque de sensibilisation à l'expo BBQ à Saint-Anselme (info et lunettes fatal vision). • Recherche de financement pour payer pub, et différents projets. 			<p>ponctuellement.</p> <p>Maintien du financement actuel, fournir bilan financier et voir autre possibilités de financement au besoin.</p> <p>Trouver liste d'entreprises et voir à leur acheminer l'information sur des conséquences financières.</p>
<p>CONSOMMATEURS D'ALCOOL UTILISANT UN VÉHICULE À MOTEUR (conducteurs circulant après 21 h)</p>	<p>Informers et sensibiliser les automobilistes et leurs passagers au coût relié à la conduite avec les facultés affaiblies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier la distribution de cartons sur les conséquences financières « Sans génie, je risque gro \$ » lors de barrages de contrôles routiers. • Tenir un ou deux kiosques d'information à la population par année. 		<p>Toute l'année</p>	<p>S'assurer que les cartons sont tous distribués</p> <p>Planifier et réaliser le kiosque SQ et CSSS.</p>
<p>SPORTIFS ET CONSOMMATEURS DE LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lors de tournois de hockey et de balle-molle ▶ Lors de joutes dans les arénas ▶ Motoneigistes ▶ Conducteurs de tout-terrain ou moto 	<p>Favoriser leur conscientisation à un retour sécuritaire lors de leurs activités avec consommation d'alcool.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et rendre disponible le matériel promotionnel : différentes affiches, contenu de la « trousse », pochette « Organiser un service de raccompagnement, c'est génial », affiche sur les conséquences financières liées à une première infraction « Sans génie, je risque gro \$! » • Actualiser l'affichage des outils promotionnels. • Rencontrer les gérants d'arénas et les directeurs ou comités de 		<p>En continu</p>	<p>Augmentation de l'utilisation des outils (voir bilan de septembre).</p> <p>S'assurer que chaque municipalité par le biais des loisirs et/ou des organisateurs de festivités reçoit</p>

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
		loisirs. <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les actions à entreprendre et de moyens pour sensibiliser les utilisateurs de véhicules récréatifs, ex. : par les relais, affichage, publicités spécifiques, annonces sur leurs médias, ex. : carte de trajets, apprentissage lors de cours de conduite de moto, vtt, sensibilisation aux barrages pour les cartes de membres des différents clubs (remettre de l'information). 			l'information à jour. Avoir une représentation d'une personne du Club de motoneige et/ou VTT
ÉTUDIANTS	S'associer à la mission éducative des écoles pour sensibiliser les étudiants à dissocier alcool et volant.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la présence au comité d'une personne pivot dans chaque école secondaire pour faire le lien entre le comité et l'école. • Favoriser le partage d'information entre les organisateurs de bals de finissants (susciter la mise en place de services de accompagnement, etc.). • Rendre disponible le matériel de sensibilisation adapté aux jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outil/poster « Moi j'organise un party genre le fun ». ▪ DVD Le pouvoir de tout changer • Rendre disponible l'outil Contrat à l'amiable • Promouvoir les activités de sensibilisation en classe offertes par les policiers. • Promouvoir la surveillance policière préventive lors des bals et après-bals. • Favoriser la poursuite de la 		Avril à juin	Présence au comité Service de accompagnement planifié. Réalisation de rencontre et informer des résultats de ces démarches au comité. Planifier réaliser les sensibilisations dans chacune des classes de 5 ^e secondaire ou classe adaptées du même âge. Présence policière

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
		<p>réalisation de l'activité avec le simulateur de conduite en collaboration avec CAA-Québec et/ou l'école de conduite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une démarche auprès de la commission scolaire des Navigateurs pour obtenir l'autorisation d'utiliser le contenu de la SAE (situations d'apprentissage et d'évaluation) 			<p>Prendre contact avec les écoles de conduite et réaliser les activités complémentaires aux sensibilisations en classe.</p> <p>Planification et réalisation d'une sensibilisation annuelle.</p>

ANNEXE E : Plan d'action 2011-2013 - Comité de prévention d'alcool au volant de Lotbinière

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
<p>DÉTENTEURS DE PERMIS D'ALCOOL</p> <p>Propriétaires de bars</p>	<p>Solidariser les détenteurs de permis d'alcool à travailler en synergie entre eux pour améliorer le retour sécuritaire de leur clientèle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de tous les propriétaires de bars, compléter l'actualisation de la phase 3 du projet Génie qui promouvoit et valorise l'utilisation des alternatives de transport pour les clients ayant consommé. • Rendre disponible l'information sur les conséquences financières liées à une première infraction pour conduite avec facultés affaiblies (affiche « Sans génie, je risque gro \$ » et argumentaire). • Valoriser l'implication des employés, propriétaires de bars et de la clientèle sur place à intervenir directement auprès des personnes ayant consommé. • Dynamiser les alternatives de transport, les faire connaître et apporter un soutien technique au besoin. • Promouvoir auprès de tous les propriétaires de bars de payer des boissons non-alcoolisées aux conducteurs désignés. 	<p><i>(Noms éliminés de cette liste pour de raisons de confidentialité)</i></p>	<p>Juin</p>	<p>Connaissance de toutes les alternatives de transport</p> <p>Installation d'affiche dans tous les bars</p> <p>Intervention réalisée (discuter pour le savoir)</p> <p>Que tous les bars reçoivent la liste des alternatives</p> <p>Idéalement ouverture à cette possibilité</p>
<p>DÉTENTEURS DE PERMIS D'ALCOOL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organismes de fêtes et festivals, cocktails bénéfiques et événements avec consommation d'alcool ▶ Clubs sociaux des entreprises, industries, écoles, centre de santé, 	<p>Conscientiser les organisateurs de festivités à l'importance de mettre en place des alternatives de transport lors d'activité avec consommation d'alcool.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'utilisation du matériel promotionnel disponible : Trousse : affiches, plaque magnétique pour les voitures de raccompagnement, banderoles, vestes de raccompagnement, tampons encreurs etc. • Promouvoir l'organisation de services de raccompagnement lors d'événements festifs en diffusant la pochette « Organiser un service de raccompagnement, c'est génial », ainsi que par l'utilisation d'une feuille de 		<p>En continu</p>	<p>Augmentation de l'utilisation de la trousse et des affiches</p> <p>Augmentation du nombre d'offre de raccompagnement dans les festivités</p> <p>Utilisation de la feuille de réservation dans la plupart des municipalités</p> <p>Information sur les actions</p>

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
salles municipales, etc. ► Groupes sociaux : Lions, Chevaliers de Colomb, Optimistes, Âge d'Or, Fermières		réservation de salle aux municipalités pour inciter à la mise sur pied d'un système de raccompagnement. <ul style="list-style-type: none"> • Maximiser l'implication des organisateurs à intervenir directement auprès des personnes ayant consommé. • Apporter des conseils techniques au développement d'alternatives de transport. • Contacter les organisateurs de festivités et les responsables de loisirs par courriel, chroniques, téléphone pour augmenter leurs connaissances des alternatives de transports et d'idées possibles pour mettre sur pied un système de raccompagnement. 			posées, façons d'intervenir lors du bilan Soutien technique apporté (en personne ou au téléphone) Envoi de deux courriels par année aux loisirs et contact téléphonique avec chacun des organisateurs
Maires de la MRC	Conscientiser les maires à l'importance de la prévention de l'alcool au volant.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'organisation de système de raccompagnement lors de location de salles auprès des employés responsables par le biais des maires (feuille de réservation de salle). • Communiquer notre plan d'action aux maires via notre représentant des maires. • S'assurer de la mise à jour des informations sur le site de la MRC et faciliter la connaissance du comité et ses actions. 		Printemps	Réaliser une rencontre de discussion concernant la location de salles sécuritaires Les maires connaissent nos actions et nous appuient Les informations sur le Comité sont à jour
POPULATION EN GÉNÉRAL	Sensibiliser la population en général à planifier un moyen de transport adéquat pour un retour sécuritaire après une activité où il y a consommation d'alcool.	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la publication du concept « Génie » et articles associés dans les médias écrits par Le Peuple et les journaux locaux. • Utiliser de la publicité sur les T.V. plasma de trois bars et des commerces du territoire pour sensibiliser les gens à la planification du conducteur désigné. • Recherche de financement pour payer pub et différents projets. 		Mars-avril Toute l'année Mise à jour Printemps Automne Printemps	Envoi et publication des chroniques (6 par année) Présence de notre pub sur les t.v. Maintien du financement actuel, fournir bilan financier et voir autres possibilités de financement au besoin.

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les travailleurs par l'installation d'affiches sur le babillard des employés. (10-15 endroits par année) et/ou la tenue d'un kiosque de sensibilisation ex: tournoi de golf de la Chambre de Commerces. Diffuser de l'information sur les conséquences financières auprès des renouvellements de police d'assurance de clients de Promutuel Lotbinière. 			<p>Trouver liste d'entreprises et voir à leur acheminer l'information sur des conséquences financières. Voir possibilité avec la Chambre de commerce. Envoi de l'information auprès des clients</p>
CONSOMMATEURS D'ALCOOL UTILISANT UN VÉHICULE À MOTEUR (conducteurs circulant après 21 h)	Informer et sensibiliser les automobilistes et leurs passagers au coût relié à la conduite avec les facultés affaiblies.	<ul style="list-style-type: none"> Planifier la distribution de cartons sur les conséquences financières « Sans génie, je risque gro \$ » lors de barrages de contrôles routiers. 		En continu Été	<p>S'assurer que les cartons sont tous distribués</p> <p>Tenir le kiosque et informer les membres du Comité de l'impact de ce kiosque</p>
SPORTIFS ET CONSOMMATEURS DE LOISIRS <ul style="list-style-type: none"> Lors de tournois de hockey et de balle-molle Lors de joutes dans les arénas Motoneigistes Conducteurs de tout-terrain et moto 	Favoriser leur conscientisation à un retour sécuritaire lors de leurs activités avec consommation d'alcool.	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et rendre disponible le matériel promotionnel : différentes affiches, contenu de la « trousse », pochette « Organiser un service de accompagnement, c'est génial », affiche sur les conséquences financières liées à une première infraction « Sans génie, je risque gro \$! » Actualiser l'affichage des outils promotionnels. Rencontrer les gérants d'aréna et les directeurs de loisirs. Recherche de moyens de sensibilisation pour les utilisateurs de véhicules récréatifs ex : par les relais, affichage, publicités spécifiques, annonces sur leur médias ex : carte de trajets, apprentissage lors de cours de conduite de moto, vtt, sensibilisation aux barrages pour les cartes de membres des différents Clubs (remettre de l'information). 		Printemps et en continu Table B-E et Comité pour outil local Club de motoneige, VTT et Comité	<p>Augmentation de l'utilisation des outils (voir bilan de septembre)</p> <p>S'assurer que chaque municipalité par le biais des loisirs et/ou des organisateurs de festivités reçoit l'information à jour.</p> <p>Avoir une représentation d'une personne du Club de motoneige et VTT</p>
ÉTUDIANTS	S'associer à la mission éducative des écoles	<ul style="list-style-type: none"> Implication de la direction de chaque école secondaire. 		En continu	Présence au comité

Cibles d'intervention	Objectifs	Moyens	Facilitateurs	Échéancier	Résultats attendus
	pour sensibiliser les étudiants à dissocier alcool et volant.	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le partage d'information entre les organisateurs de bals de finissants (susciter la mise en place de services de raccompagnement, etc.). • Implication d'un policier dans le comité du bal. • Rendre disponible le matériel de sensibilisation adapté aux jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'un signet funéraire lors de sensibilisation des policiers dans les classes de 5^e secondaire ▪ DVD « Le pouvoir de tout changer » ▪ Le Contrat à l'amiable aux organisateurs (bal de finissants) • Poursuivre les activités de sensibilisation en classe offertes par les policiers en collaboration avec Michel Lemay. • Promouvoir la surveillance policière préventive de l'après-bal de chaque école. • Réaliser un projet avec la SQ et l'école de conduite qui permettra aux étudiants et d'être sensibilisé à la conduite avec les capacités affaiblies. • Réalisation d'atelier de sensibilisation aux participants du CJE (par les intervenants). • Utiliser le site Web de l'école et l'agenda pour effectuer de la sensibilisation. • Réalisation de différents projets dans les classes de 5^e secondaire par différents professeurs (s'inscrit dans les saines habitudes de vies) 		<p>À partir de l'automne Lors de quelques rencontres</p> <p>Printemps</p> <p>Juin</p> <p>Mai</p> <p>Printemps</p> <p>Début de l'année</p> <p>En continu</p>	<p>Service de raccompagnement planifié.</p> <p>Réalisation de rencontre et informer des résultats de ces démarches au Comité</p> <p>Planifier réaliser les sensibilisations dans chacune des classes de 5^e secondaire ou classe adaptées du même âge.</p> <p>Présence policière</p> <p>Prendre contact avec les écoles de conduite et réaliser les activités complémentaires aux sensibilisations en classe. Planification et réalisation d'une sensibilisation annuelle</p> <p>Présence d'information à jour sur les sites et/ou agenda selon l'évaluation de la pertinence.</p> <p>Utilisation d'outils SAE, SAAQ ou autres outils développés</p>